



Assemblée générale

Soixantième session

Documents officiels

8^e séance plénière

Vendredi 16 septembre 2005, à 15 heures
New York

Coprésident : El Hadj Omar Bongo Ondimba (Président de la République gabonaise)
Coprésident : M. Göran Persson. (Premier Ministre de la Suède)

La séance est ouverte à 15 h 5.

Allocutions à l'occasion de la Réunion plénière de haut niveau (suite)

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) :
L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Alvaro Uribe Vélez, Président de la République de Colombie.

Le Président Uribe Vélez (*parle en espagnol*) :
Je voudrais féliciter la Suède pour son élection à la présidence de l'Assemblée.

La Colombie réaffirme son attachement à l'Organisation des Nations Unies et au multilatéralisme large et inclusif. Le processus de réforme doit avoir pour objectif principal le renforcement des États et de leur capacité de répondre efficacement aux besoins de leurs populations. Les Objectifs du Millénaire pour le développement sont réalisables dans la mesure où nous tous faisons des efforts et des concessions. Les pays en développement pourront les faire quand ils seront à même d'entrer en compétition et d'avoir un libre accès aux marchés. Cela sera possible grâce à l'élimination des subventions, en particulier de celles dont bénéficie l'agriculture dans les pays développés.

Afin de parvenir aux objectifs, plutôt qu'améliorer l'aide et l'assistance, il faut que les pays consolident leurs capacités et élargissent leurs

perspectives de développement durable qui permettront de générer richesse, progrès et bien-être. La Colombie comprend qu'il faut hâter la réalisation des Objectifs du Millénaire pour assurer dans les délais la légitimité démocratique qui procède de la sécurité, des libertés publiques, de l'indépendance des institutions et de la transparence.

Dans mon pays, nous avons inscrit les Objectifs du Millénaire dans le cadre du plan de développement et à l'ordre du jour d'un débat que nous intitulons : « Visión Colombia: Segundo Centenario ». Ce plan permettra de les réaliser avant 2015.

De pair avec la sécurité démocratique qui vise à vaincre le terrorisme et à garantir les libertés de tous mes compatriotes, avec la transparence et la participation des citoyens à la lutte contre la corruption, nous nous sommes engagés à éliminer la pauvreté et à améliorer l'équité.

Notre politique sociale repose sur sept piliers. Permettez-moi de les mentionner.

La révolution éducative, axe de la cohésion sociale, est la voie menant à la répartition équitable du revenu et à des possibilités nouvelles d'avancement social, sans lesquelles la démocratie ne serait que partielle.

Nous, pays de propriétaires, mettons l'accent sur le financement des petites, moyennes et

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



microentreprises pour surmonter les barrières au crédit – odieuse discrimination qui fait ombre à la démocratie – et à la protection sociale, qui devra assurer, d’ici trois ans, l’accès aux soins de santé pour toute la population pauvre, améliorer l’alimentation des enfants, faciliter leur accès à l’éducation et fournir des soins aux personnes âgées.

La Colombie doit, d’ici la fin de l’année, faire en sorte que 500 000 familles pauvres ayant des enfants scolarisés reçoivent une subvention de l’État pour l’alimentation et l’éducation de leurs enfants. Dans un proche avenir, nous arriverons à un nombre total d’un million. Tout cela s’ajoute aux efforts accrus déployés en faveur de la révolution dans l’éducation. En 2006, 2 millions d’enfants bénéficieront des programmes nutritionnels et 570 000 personnes âgées recevront des subventions financières et alimentaires.

Nous faisons d’énormes efforts pour venir en aide aux personnes déplacées. Vingt mille personnes ont été réinsérées après avoir quitté des groupes violents et 33 000 familles « guardabosques » ont abandonné la culture de la drogue et s’occupent aujourd’hui de restaurer la forêt tropicale. Ils perçoivent pour cela une rétribution, mais aussi pour les aider à respecter l’obligation de maintenir leurs zones libres de toute culture illicite de la drogue. L’aide apportée à ces trois catégories – déplacés, réinsérés et familles « guardabosques » – coûtera, rien qu’en 2006, 300 millions de dollars.

Dans le cadre du processus de réforme des organes de l’ONU, nous croyons que ces organes chargés du développement doivent être renforcés et transformés en véritables instances au sein desquelles est débattue la problématique des pays en développement dans toute leur diversité, y compris les pays à revenu intermédiaire.

La proposition de création d’une commission de consolidation de la paix doit se concentrer sur la mise au point de politiques et de stratégies de soutien aux initiatives et programmes nationaux de développement des pays qui sortent de périodes troublées.

Le succès de l’ONU est une réalité quand, une fois menée à bien la tâche confiée, l’Organisation se retire des pays qui sollicitent son aide. Son échec apparaît lorsqu’elle reste pendant des décennies et crée une dépendance des structures nationales par rapport au système international. Son échec provient de ce qu’elle se substitue aux États, au lieu de faire en sorte

qu’ils puissent se gouverner eux-mêmes de façon autonome et indépendante. L’Organisation ne peut supplanter les États dans leur rôle. Chaque pays doit disposer des moyens et mécanismes qui lui permettent de relever les défis qui se présentent et de répondre efficacement aux besoins de son peuple.

Quant à la proposition visant à créer un conseil des droits de l’homme, nous pensons qu’elle doit aller dans le sens d’une coopération avec les États et de la consolidation de la capacité de gestion de chaque pays. Il ne faudra pas qu’au sein de ce conseil prévalent les visées punitives et de dénonciation qui ont eu pour effet de politiser la question et d’affaiblir la capacité de l’ONU d’apporter aux États une contribution et un appui dans leurs efforts de défense et de protection des droits de l’homme.

Le consensus doit être le fil conducteur de cette réforme. Ce n’est qu’ainsi que l’on pourra parvenir à effectuer les changements effectifs et importants attendus. C’est un processus auquel nous devons tous participer, dans le respect du principe de l’égalité souveraine et des buts et principes de la Charte des Nations Unies.

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : L’Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Elías Antonio Saca González, Président de la République d’El Salvador.

Le Président Saca González (*parle en espagnol*) : El Salvador accorde une importance toute particulière à l’Organisation des Nations Unies en tant qu’instance de dialogue où l’on peut arrêter de concert des formules de coopération collective permettant de faire face aux menaces mondiales du XXI^e siècle.

De ce point de vue, c’est avec beaucoup d’intérêt que nous participons au processus de réforme globale du système des Nations Unies, en vue, particulièrement, de le rendre plus démocratique et d’en renforcer la transparence et la légitimité, afin de pouvoir répondre de façon équilibrée aux intérêts de tous ses États Membres.

Nous considérons que le document final de la présente Réunion sera une bonne base sur laquelle appuyer tout le train de changements dont notre Organisation a vraiment besoin. Je dois dire, toutefois, que ce n’est pas ce que nous espérons et que la discussion devra se poursuivre pour que l’on atteigne un plus grand consensus. La mise en œuvre des

engagements pris exigera des efforts, des ressources et surtout de la volonté politique de la part des États. Nous considérons que l'ONU est, à cet égard, l'institution idoine, compte tenu de sa longue expérience, pour coordonner et harmoniser la coopération internationale en vue de concrétiser ces efforts, en particulier aux fins de la réalisation des objectifs du Millénaire.

Je vais maintenant aborder certains sujets que nous considérons d'un intérêt particulier et d'une importance primordiale face aux objectifs que nous voulons réaliser.

El Salvador est de ceux qui pensent que la démocratie n'est l'apanage d'aucun pays ni d'aucune région en particulier, mais qu'elle constitue un droit universel. C'est la raison pour laquelle notre pays appuie la création du Fonds pour la démocratie.

Nous savons tous les répercussions négatives que des problèmes mondiaux ont sur la paix, la sécurité, la stabilité et le développement des peuples et nous estimons que le mécanisme le mieux adapté pour y faire face passe par le consensus mondial et le respect de la sécurité collective tel que consacré dans la Charte. Dans ce cadre, nous accueillons avec le plus grand plaisir la proposition visant à mettre en place la commission de consolidation de la paix. Nous considérons, en effet, que cette commission permettra d'articuler les processus de consolidation de la paix, en liant étroitement l'objectif de paix des accords politiques avec la sécurité et le développement à court, moyen et long termes.

En toute humilité, mais avec beaucoup d'assurance, je puis affirmer que l'on trouve au sein du peuple salvadorien l'une des meilleures illustrations qui soient d'une véritable volonté de paix : après de longues années de conflit, nous avons enfin pu, en 1992, signer les accords de paix, sous l'égide de cette Organisation et avec la collaboration de Gouvernements amis, jetant ainsi les bases sur lesquelles les Salvadoriens ont pu construire une société qui, aujourd'hui, connaît la paix et la démocratie et que poursuit la lutte, mais cette fois, pour son bien-être et son développement.

Mon gouvernement considère que le développement, vu d'un point de vue global, doit être l'un des objectifs fondamentaux et prioritaires des Nations Unies, et qu'il convient de faire toute la place qui s'impose au lien organique et à la synergie entre

cette notion et la paix et la sécurité. Attachés à la mise en œuvre des objectifs du Millénaire, nous appuyons l'idée de mettre sur pied une alliance mondiale pour le développement qui, à notre sens, doit être solidaire et généreuse, et où l'on doit tenir compte des différences entre régions et pays, de leur niveau de développement, de leurs capacités, de leurs ressources et de leurs limites.

El Salvador souhaite attirer l'attention de la communauté internationale sur la catégorie des pays à revenu intermédiaire (tranche inférieure), à laquelle nous appartenons, qui sont marginalisés de la coopération internationale, en raison de leur niveau de développement, ce qui a des répercussions sur nos programmes nationaux de développement et sur la réalisation des objectifs du Millénaire. Nous pensons que l'on pourrait créer un mécanisme spécial permettant de valoriser les efforts que font les États pour mettre en œuvre des programmes à contenu économique et social et atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, cela permettrait de leur réserver un traitement spécial dans les programmes de coopération technique et financière, comme forme de gratification et de motivation à poursuivre ces politiques nationales de développement.

À cet égard, il nous semble important de pouvoir compter sur l'appui de la communauté internationale pour la création de mécanismes innovants de financement pour le développement, tels qu'une remise de la dette extérieure en échange de la mise en œuvre de programmes sociaux, principalement dans le domaine de l'éducation et de la santé.

Il y a cinq ans, nous nous sommes engagés à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement; nos peuples ont attendu avec espoir d'en voir la réalisation. Pour beaucoup, une mondialisation juste et équilibrée est apparue comme une chance d'avancer sur la voie du développement et, si chaque pays doit assumer la responsabilité de son propre programme de développement, nous sommes conscients que tout effort national doit être appuyé et complété par la solidarité et la coopération de la communauté internationale. En tant que gouvernants, il nous incombe de redoubler d'efforts pour accomplir intégralement ces objectifs et par là, contribuer à améliorer les conditions de vie de l'humanité tout entière en mettant en place, pour tous, un monde plus libre, plus sûr et à l'abri de la misère – une tâche que nous restons tout à fait déterminés à accomplir.

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Bharrat Jagdeo, Président de la République du Guyana.

Le Président Jagdeo (*parle en anglais*) : Les objectifs internationaux de développement, et en particulier les objectifs du Millénaire, que nous nous sommes fixés au Sommet du Millénaire il y a de cela cinq ans et que nous sommes appelés à passer en revue à cette Réunion, ont constitué une norme de référence capitale en matière de développement. S'attachant à des domaines aussi fondamentaux que la santé et l'éducation, ils constituent des préalables importants pour notre développement économique et social.

Malgré de graves contraintes financières et humaines, mon pays a effectué des progrès appréciables vers la réalisation de ces objectifs. En menant une stratégie de lutte contre la pauvreté et en consacrant une part plus importante du budget au secteur social, nous sommes parvenus à toucher les personnes défavorisées dans notre société et à leur donner davantage de chances d'améliorer leur vie.

Hélas, ce que nous avons durement acquis est à présent menacé par des forces et des influences que nous ne contrôlons absolument pas. Par exemple, bien que l'Europe ait déclaré appuyer les Objectifs du Millénaire pour le développement, la Commission européenne a néanmoins proposé de réduire de façon radicale le prix des exportations de sucre en provenance du Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique. Si jamais elle est appliquée, cette décision portera un coup terrible à leur économie, plongeant de force un grand nombre de citoyens dans une extrême pauvreté. Dans le cas du Guyana, notre économie risque fort de perdre quelque 40 millions de dollars par an, une somme qui annule les huit millions que l'on s'attend à recevoir sous forme d'allègement de la dette, en vertu des décisions prises par le G-8. Cette action est typique de certains pays développés qui, d'une main, offrent une assistance en fanfare aux pays en développement et, de l'autre, retirent discrètement encore plus que ce qu'ils offrent au moyen de politiques commerciales et économiques nuisibles. Pire encore, tout en affirmant défendre le partenariat, la consultation et la cohérence, ils décident unilatéralement de mesures qui nuisent à des millions de personnes dans les pays en développement. Dans ces conditions, nous aurons donc bien du mal à réaliser

les Objectifs du Millénaire pour le développement dans les délais prévus.

Dans l'ensemble, notre expérience – et, je le sais, celle de bien d'autres pays – a été déplorable. Force est d'en conclure que, si la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement met en place les bases nécessaires au développement du pays, on ne saurait réaliser un progrès économique et social suffisant en l'absence d'un cadre plus global qui prévoie d'importants flux d'investissement et de ressources pour le développement, un allègement de la dette plus important, une coopération commerciale et économique plus équitable ainsi que le transfert de la science et de la technologie aux fins du développement.

Comme le rapport du Secrétaire général nous le rappelle, ces défis économiques et sociaux sont aggravés par l'insécurité politique, réalité qui définit notre monde d'aujourd'hui. Les menaces qui pèsent sur la sécurité des États – plus particulièrement les États petits et vulnérables – ont été exacerbées par la propagation du terrorisme, le crime transfrontalier, la maladie, les armes et le trafic des stupéfiants. En raison du manque de ressources, la plupart de nos pays sont mal équipés pour se défendre contre de telles agressions.

Les circonstances actuelles nous ont amenés à un moment décisif. La multiplication des menaces qui pèsent sur notre existence commune, quelle qu'en soit l'origine, présente un scénario aussi effrayant que n'importe quel scénario que le fléau de la guerre a pu faire apparaître. Nous devons nous employer à contenir de tels dangers en renforçant l'ONU, de telle sorte qu'elle puisse remplir ses fonctions.

Cela fait plus d'une décennie que nous avons entrepris d'examiner les moyens de réformer l'ONU. Sur la base des recommandations qui sont apparues, nous devons prendre des dispositions, durant cette session de l'Assemblée générale, pour rendre l'Organisation plus démocratique dans son processus de prise de décisions et plus efficace dans l'accomplissement des nombreux mandats qui lui ont été confiés.

Il est particulièrement urgent de réformer le Conseil de sécurité – l'organe responsable du maintien de la paix et de la sécurité internationales – pour lui permettre de faire face aux diverses menaces qui pèsent sur notre sécurité. Il ressort des comptes rendus des

travaux du Groupe de travail créé à cet effet qu'un accord général s'était dégagé sur la question de l'élargissement du Conseil dans les deux catégories de membres, en vue de mieux équilibrer la représentation et de renforcer la crédibilité de ses travaux. Cela nous a ouvert un créneau d'opportunité qui, si nous ne la saisissons pas, pourrait ne plus jamais se représenter.

Ne soyons donc pas timides. Osons accélérer et terminer le processus de réforme, afin que les buts et principes que l'ONU défend puissent être pleinement réalisés.

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Alhaji Ahmad Tejan Kabbah, Président de la République de Sierra Leone.

Le Président Kabbah (*parle en anglais*) : Ce sommet nous offre une occasion unique d'améliorer l'efficacité du système des Nations Unies et de renforcer la coopération internationale en faveur du développement et de la sécurité internationale.

Les événements de ces derniers jours montrent clairement que nous sommes tous profondément résolus à atteindre ces objectifs. Il est également évident que des divergences persistent parmi nous quant aux méthodes qu'il convient d'employer pour réaliser nos objectifs, comme il ressort du document final qui nous est soumis pour adoption.

Nous notons les progrès généraux que de nombreux pays ont effectués dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement. Nous sommes toutefois inquiets de voir que de nombreux pays subsahariens, notamment ceux qui sortent d'un conflit, n'ont pas réussi à accomplir autant que leurs efforts justifieraient.

Nous sommes encouragés de voir que plusieurs initiatives, y compris celles de la Commission pour l'Afrique, présidée par M. Tony Blair, ont été proposées en vue de cerner les obstacles qui s'opposent à nos progrès et de déterminer les stratégies qu'il convient d'appliquer pour les surmonter.

Nombre des recommandations provenant de ces initiatives ont déjà été approuvées par la communauté des donateurs, y compris le G-8 et les institutions financières multilatérales. Nous demandons donc instamment d'en accélérer la mise en œuvre, notamment dans les domaines du financement du développement des infrastructures, de l'agriculture et

du renforcement des capacités du secteur public. Nous devons d'autre part restructurer rapidement le partenariat existant entre la communauté des donateurs et les pays bénéficiaires pour permettre une plus grande souplesse dans l'utilisation de l'aide au développement et une meilleure reconnaissance des priorités fixées par nos pays en matière de développement.

Il faut également que les six pays donateurs, sur 22, qui ne se sont pas engagés à consacrer 0,7 % de leur produit national brut (PNB) à l'aide publique au développement fassent un effort, puisque, à eux seuls, ils constituent environ la moitié du PNB mondial.

Dans les limites de nos capacités, nous avons consenti des efforts considérables en vue de créer un environnement favorable à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement en renforçant les institutions démocratiques, y compris le système judiciaire et les mécanismes de contrôle public, notamment la commission de lutte contre la corruption. Nous avons également décentralisé le Gouvernement pour permettre aux communautés locales d'avoir davantage leur mot à dire dans la façon dont elles sont gouvernées et de pouvoir tenir les fonctionnaires de l'administration publique responsables de leurs actes. Nous restructurons notre système de gestion des finances publiques afin de renforcer la transparence dans l'usage des fonds publics. Nous avons créé une autorité indépendante chargée de la passation des marchés publics et avons introduit des systèmes de contrôle des dépenses publiques ordinaires.

Nous avons également mis au point un document de stratégie pour la lutte contre la pauvreté et avons adopté un plan national pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement. Ces mesures s'accompagnent d'une vaste restructuration de nos institutions chargées de la sécurité, notamment la police et les forces armées, afin de renforcer leur efficacité opérationnelle dans la défense de la sécurité de notre pays et de leur inspirer un respect accru des droits de l'homme.

Avec l'assistance et la coopération de la MINUSIL et de l'Équipe militaire internationale consultative en matière d'instruction, les forces armées de la République de Sierra Leone ont assumé leur responsabilité constitutionnelle, pleine et entière, de garantir la sécurité de l'État. Nous avons également fait des efforts particuliers pour consolider la paix en

favorisant la cohésion nationale et en répondant aux besoins spéciaux des victimes de la guerre, notamment en versant des réparations, comme le prévoit l'Accord de paix de Lomé. À cet égard, nous apprécierions des contributions de la communauté internationale en vue de rendre opérationnel un fonds d'affectation qui serait établi à cette fin.

Nous convenons avec le Secrétaire général que le projet de document final constitue une base pour des recommandations relatives à une réforme de l'Organisation. Nous nous félicitons des accords conclus sur plusieurs éléments du processus de réforme, notamment la création d'une commission de consolidation de la paix et d'un conseil des droits de l'homme, ainsi que la conclusion d'un instrument international de lutte contre le terrorisme. Nous nous félicitons également du progrès des négociations menées dans les domaines de la réforme du Secrétariat et de la gestion, de l'impunité, du maintien de la paix et d'un accord visant à soutenir l'élaboration de programmes de renforcement des capacités, au sein de l'Union africaine, sur une période de 10 ans.

Nous souhaitons vivement que des mesures efficaces soient prises pour mettre en œuvre les décisions déjà convenues afin de poser les bases de progrès rapides vers la conclusion d'accords sur les questions en suspens. Il importe de reprendre sans tarder les négociations sur ces questions en suspens, telles que la réforme du Conseil de sécurité et des organismes connexes des Nations Unies, afin de tirer le plus grand parti des accords déjà conclus dans d'autres domaines.

Il y a cinq ans, lors du Sommet du Millénaire, parlant de cette même tribune, j'ai fait référence, comme d'autres dirigeants, à la nécessité de s'adapter. Nous avons exhorté l'ONU à continuer à s'adapter et à s'équiper pour faire face aux problèmes éternels de l'insécurité humaine et du sous-développement et, en particulier, aux nouvelles manifestations de ces problèmes, à savoir le terrorisme et l'extrême pauvreté. Cinq ans plus tard, ces problèmes, au lieu de diminuer, semblent s'être aggravés, ce qui pose de graves menaces à la paix et à la sécurité internationales. Nous devons donc renforcer notre détermination d'adopter des mesures efficaces pour éliminer ces problèmes. Une ONU revigorée peut jouer un rôle crucial dans cette entreprise.

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Yoweri Kaguta Museveni, Président de la République d'Ouganda.

Le Président Museveni (*parle en anglais*) : Je ne peux pas lire ma déclaration, car elle est longue. Je me contenterai de la résumer.

S'agissant des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), j'aimerais soulever trois points. Premièrement, ils constituent de bons objectifs minimaux pour la race humaine. Deuxièmement, l'Ouganda va non seulement atteindre ces objectifs, mais les dépasser – comme le souligne le fait que nous avons atteint un indicateur du développement humain (IDH) de 0,508, en dépit du terrorisme qui afflige le nord du pays et d'autres formes d'interférence. Troisièmement, je propose de mieux classer nos priorités dans le cadre de la stratégie visant à réaliser ces objectifs.

Premièrement, ces objectifs sont évidemment de bons objectifs minimaux sur le plan social et en matière de développement. Après la Seconde Guerre mondiale et la naissance de l'État-providence dans les pays occidentaux, les sociétés d'Amérique du Nord, d'Europe de l'Ouest et du Japon ont atteint et dépassé des objectifs comparables aux Objectifs du Millénaire pour le développement. Certaines des anciennes colonies d'Asie en ont fait tout autant. La difficulté consiste à étendre ces réalisations au reste du monde. De là, les décisions prises au Sommet du Millénaire de 2000.

Deuxièmement, l'Ouganda réalisera ces objectifs. Notre cible en matière d'éradication de la pauvreté n'est pas de 28 % d'ici à 2015, mais de 10 % d'ici à 2017. En dépit de la violente campagne terroriste orchestrée contre nous par certains de nos voisins pendant une grande partie des années 90, et en dépit de l'erreur que nous avons commise à un moment donné de ne pas allouer assez de fonds au budget de la défense, l'indice de développement humain de l'Ouganda est aujourd'hui de 0,508, et nous faisons désormais partie du groupe des pays à performance moyenne, après avoir compté parmi les pays à performance faible.

Nous avons dépassé les cibles fixées dans les domaines suivants : fourniture d'eau potable; inscriptions dans l'enseignement primaire; VIH/sida; et réduction des niveaux de pauvreté. Nos performances

en matière de mortalité infantile et maternelle n'ont pas été aussi bonnes.

Il est écrit dans la Bible (Mathieu 6:33) : « Cherchez premièrement le royaume et la justice de Dieu; et toutes ces choses vous seront données par-dessus ». Je recommande que nous cherchions d'abord à mettre en valeur les ressources humaines, à savoir l'éducation et la santé pour tous; à ajouter de la valeur aux matières premières d'Afrique et des autres pays en développement qui leur sont volées depuis des siècles; à élargir l'infrastructure commerciale et à accroître leur accès aux marchés nationaux, régionaux et internationaux. Et le reste viendra de lui-même. En d'autres termes, nous devons donner au plus vite à chaque pays les moyens de générer les ressources mêmes qui alimenteront la mise en œuvre durable des OMD.

Comment une aide extérieure alimentera-t-elle durablement cette mise en œuvre, compte tenu des complications et des déformations possibles qui résultent des relations d'assistance? Une vision inspirée par une assistance n'a jamais fonctionné. Une assistance inspirée par une vision peut donner des résultats, mais cette assistance n'est pas toujours disponible. M. McNamara, ex-Président de la Banque mondiale, m'a dit récemment combien il se réjouissait de voir ce que les Sud-Coréens avaient fait fi des conseils qu'il leur avait prodigués dans les années 60. Il s'était opposé à leur plan de mettre sur pied une industrie sidérurgique intégrée.

En Ouganda, la plupart de nos succès ont été atteints face à l'opposition, à l'indifférence ou aux critiques superficielles d'un certain nombre de nos partenaires extérieurs. Je n'ai pas le temps d'entrer dans les détails, mais ils se trouvent dans ma déclaration écrite. Ma question est la suivante : comment pouvons-nous mettre durablement en œuvre les OMD en ne dépendant que de l'aide? L'avenir de l'Ouganda et de l'Afrique est notre responsabilité, et non pas celle des donateurs – je n'aime pas l'importance accordée aux donateurs, comme si c'était à eux qu'appartenaient nos pays. Ce sont nos pays, et c'est d'abord à nous qu'il incombe de les développer, avec l'assistance d'autrui.

Il est indiqué à la page 126 du *Rapport mondial sur le développement humain 2005*,

« Le cas de l'Afrique subsaharienne démontre très clairement la manière dont les

pertes en termes de parts de marché sont susceptibles de dépasser les bénéfices liés aux aides et à l'allègement de la dette. Si l'Afrique bénéficiait aujourd'hui de la même part d'exportations mondiales qu'en 1980, le total de ses exportations atteindrait un montant aujourd'hui supérieur de quelques 119 milliards de dollars (en dollars indexés en 2000). Ce chiffre est équivalent à cinq fois le montant des aides et épargnes budgétaires fournies en 2002 par les services d'allègement de la dette des pays à revenu élevé. »

Ainsi, les sommes qui nous sont versées au titre de l'aide sont nettement inférieures à ce que nous toucherions si les distorsions commerciales étaient éliminées.

Je voudrais terminer sur deux points. Mon premier point est une question à l'Assemblée générale, qui figure dans ma déclaration. Comment atteindre les OMD si nous ne réglons pas le problème du chômage et de la création d'emplois? L'aide seule suffira-t-elle pour résoudre ce problème? Si l'on compare la structure de l'emploi au Royaume-Uni et en Ouganda, on constate la chose suivante. Au Royaume-Uni, 1,5 % de la population active travaille dans l'agriculture, contre 82 % en Ouganda; 19,1 % est employée dans le secteur secondaire, contre 5 % en Ouganda; tandis que le secteur tertiaire emploie 79 % de la population active britannique, contre 13 % en Ouganda. C'est le nœud du problème : une société en retard. Pouvons-nous atteindre les OMD alors que persistent ces retards, même si l'aide fournie par les pays membres de l'Organisation de développement et de coopération économiques (OCDE) atteint la proportion requise de 0,7 % de leur produit national brut?

Sur ce point, je voudrais renvoyer les représentants au texte de ma déclaration, qui est à leur dispositif, en les priant de bien vouloir le lire dans son intégralité. Il m'était impossible de prononcer ces 12 pages en l'espace de cinq minutes.

Pour terminer, recherchons avant tout à développer les ressources humaines, à travers l'éducation et la santé pour tous; à créer de la valeur, à travers l'industrialisation de nos pays; et à élargir l'infrastructure commerciale. Tout le reste suivra.

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) :
L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de

S. E. M. Joseph Urusemal, Président des États fédérés de Micronésie.

Le Président Urusemal (*parle en anglais*) : Nous sommes réunis cette année sur fond de catastrophes naturelles, nombreuses et récentes. Le désespoir causé par ces catastrophes naturelles et leur caractère apocalyptique nous a tous bouleversés. Au nom de mon Gouvernement et de mon peuple, j'exprime notre sympathie la plus vive au Gouvernement et au peuple des États-Unis ainsi qu'aux autres Gouvernements et peuples qui ont été frappés par les ravages et les déchaînements de ces calamités.

Les innombrables ravages que viennent d'occasionner ces catastrophes naturelles ont mis en relief l'extrême vulnérabilité des régions côtières situées au-dessous du niveau de la mer et des petits États insulaires en développement. Cela ne fait que souligner davantage l'immense impact des phénomènes météorologiques sur notre aptitude à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et à rechercher un développement durable.

Le progrès technique du monde entier ne suffira pas à protéger et sauver nos petits États insulaires en développement et les régions côtières situées au-dessous du niveau de la mer, face aux périls de la montée des eaux et des marées, qui sont la conséquence néfaste du changement climatique. En témoignent une fois de plus les ouragans et les typhons qui sévissent avec une force et une fréquence croissantes en mer des Caraïbes et dans l'océan Pacifique.

Je suis pourtant convaincu que si toutes les nations, développées et en développement, qui sont représentées au sein de cette Assemblée, étudiaient ensemble les graves problèmes induits par le changement climatique et le réchauffement planétaire – qu'aucune prouesse technique ne pourra contrecarrer –, il serait possible d'en atténuer les effets grâce à la volonté politique et à l'engagement renouvelé d'honorer les obligations contractées aux termes de la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique, du Protocole de Kyoto et des autres accords internationaux pertinents. Aussi prions-nous instamment les pays qui n'ont pas ratifié le Protocole de Kyoto de le faire sans délai.

Le monde interdépendant dans lequel nous vivons exige une action mondiale concertée en vue d'atténuer les conséquences néfastes du changement climatique.

Ma délégation a pleinement souscrit à l'appel qui a été lancé pour demander l'ouverture de négociations sur l'instauration d'un régime international et universel relatif au changement climatique au-delà de 2012. Pour qu'un tel régime soit efficace et utile, il faudrait que l'ensemble des principaux pays auteurs d'émissions y adhèrent, qu'ils soient développés ou en développement. Dans le même ordre d'idées, il convient d'étudier le concept de responsabilités communes mais différenciées, vu non pas comme autorisant à polluer, mais comme imposant de préserver la planète mère.

Il y a cinq ans, nous avons pris des engagements à travers la Déclaration du Millénaire. Les OMD restent le cadre de référence de notre développement durable. Malheureusement, l'expérience de mon pays, et l'observation générale faite en Micronésie enseignent que les objectifs du Millénaire pour le développement sont particulièrement difficiles à atteindre et à mettre en œuvre. Il est largement admis que l'Océanie reste l'une des régions qui ont le plus grand retard dans la réalisation de ses objectifs de développement. En dépit de cela, nous constatons le plus souvent que la communauté internationale n'a pas alloué de manière équitable et proportionnée, des ressources à ces petits États insulaires en développement en appui à nos efforts. Nos îles du Pacifique sont depuis trop longtemps victimes de l'oubli.

Aussi, nous exhortons l'ONU et la communauté internationale à distribuer de manière équitable et proportionnée l'aide au développement dans notre région, pour que nous puissions atteindre les OMD.

Nous notons avec satisfaction que de nombreux pays développés Membres de l'Organisation se sont engagés à atteindre l'objectif convenu au niveau international d'allouer à l'aide publique au développement 0,5 % de leur produit national brut d'ici à 2010 et 0,7 % en 2015 au plus tard. En tant que bénéficiaire de cette aide au développement, la Micronésie est reconnaissante de leur soutien constant à ses partenaires et à la communauté internationale des donateurs. Nous souscrivons à l'appel lancé par de nombreux représentants dans cette salle, enjoignant les pays à tout mettre en œuvre pour atteindre les objectifs liés à l'APD.

Tout en remerciant l'ONU de soutenir nos efforts nationaux de développement, nous reconnaissons la

nécessité de resserrer davantage la coopération et les liens entre l'ONU et nombre de ses États Membres du Pacifique, y compris mon pays. Je veux parler, en l'occurrence, de la nécessité d'assurer une présence physique du système des Nations Unies à l'intérieur de nos frontières nationales. Le système des Nations Unies doit être perçu comme étant directement impliqué dans notre processus de développement et dans nos efforts nationaux pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), dans le cadre d'une participation soutenue et durable. Une telle présence ne pourra que contribuer à une meilleure coordination, au renforcement de nos capacités, à un emploi plus efficace des ressources et à davantage d'efficacité dans la fourniture de l'aide. Cela démontrerait l'engagement du système des Nations Unies aux côtés de ses Membres les plus vulnérables.

En cette époque de progrès dans technologie de l'information et de la communication, mon Gouvernement félicite l'Organisation des Nations Unies et l'Union internationale des télécommunications de leur engagement de mettre les technologies de l'information et de la communication au service de l'humanité dans la noble tâche du développement économique. Pour des pays insulaires comme les États fédérés de Micronésie, dont la population est dispersée sur une vaste étendue de l'Océan Pacifique, l'accès à des technologies de l'information et de la communication fiables et abordables est un élément essentiel de l'édification de notre nation. C'est la raison pour laquelle mon gouvernement appuie fermement la Déclaration de principes et le Plan d'action adoptés au cours de la première phase du Sommet mondial sur la société de l'information et attend avec un vif intérêt le démarrage de la deuxième étape en Tunisie en novembre 2005.

Depuis les premiers jours du Territoire sous tutelle des îles du Pacifique, le peuple de Micronésie a placé ses espoirs en la Charte des Nations Unies. Au moment de quitter cette Réunion plénière de haut niveau particulièrement cruciale, cet espoir est renouvelé et renforcé. Je lance à tous les États Membres un appel à donner l'élan nécessaire aux décisions issues de cette réunion afin d'enrichir véritablement la vie de chaque individu, et notamment des plus dépourvus.

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de

S. E. M. Anote Tong, Président de la République de Kiribati.

Le Président Tong (*parle en anglais*) : C'est un grand plaisir pour moi que de représenter le peuple de Kiribati dans cette auguste assemblée, de transmettre ses salutations à tous et de présenter son point de vue sur l'ordre du jour dont nous sommes saisis.

J'aimerais d'emblée remercier notre aimable hôte, le peuple et le Gouvernement des États-Unis, de son hospitalité. Je souhaiterais également féliciter nos coprésidents de la façon dont ils dirigent nos travaux qui, j'en suis convaincu, seront couronnés de succès.

Nous sommes réunis aujourd'hui à l'occasion du soixantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, alors que nous affrontons le défi redoutable et permanent de tenter de faire de ce monde un monde meilleur pour nous, nos enfants et les enfants de nos enfants. La tâche qui nous attend n'est pas aisée. Les décisions que nous devons prendre ici affecteront l'avenir de cette Organisation ainsi que l'avenir de l'humanité.

Nous sommes tous d'accord pour dire que le développement, et notamment le développement durable, est fondamental pour parvenir à la paix et la sécurité internationales. Nous convenons également que la responsabilité principale de la réalisation du développement durable incombe, en premier lieu, à chaque État individuellement, mais nous reconnaissons aussi que les pays en développement, et en particulier les petits États insulaires en développement, ne peuvent pas y parvenir seuls.

Il faut un partenariat beaucoup plus efficace et authentique pour parvenir au développement durable. Le cadre pour ce type de partenariat a été élaboré au cours des 60 dernières années, avec des initiatives internationales telles que le Plan de mise en œuvre de Johannesburg, le Programme d'action de Bruxelles en faveur des pays les moins avancés, la Stratégie de Maurice, le Programme d'action de la Barbade pour le développement durable des petits États insulaires en développement et le Consensus de Monterrey.

Des initiatives régionales, comme le Plan du Pacifique, ont déjà été élaborées ou sont en passe de l'être, afin d'encourager la coopération Sud-Sud. Ces initiatives seront aussi renforcées par les partenariats.

Mon gouvernement s'est engagé à répondre aux attentes de notre peuple en matière de développement.

Notre objectif de politique nationale est de parvenir à une répartition équitable des bienfaits du développement parmi tout notre peuple sur la base des principes de bonne gouvernance.

Nous sommes attachés à la Déclaration du Millénaire et sommes en bonne voie dans nos efforts nationaux pour parvenir aux objectifs du Millénaire pour le développement. Ceux-ci ont été intégrés à la gestion quotidienne de notre stratégie nationale de développement, que nous avons formulée dans le cadre d'un processus consultatif multisectoriel rassemblant un large éventail d'acteurs concernés.

La mise en œuvre de notre stratégie nationale de développement progresse de façon satisfaisante. C'est le résultat d'un solide partenariat établi entre mon gouvernement, nos partenaires pour le développement, la société civile et le secteur privé. Nous reconnaissons et apprécions les apports et la participation de toutes les parties prenantes dans le processus de développement.

Nous remercions nos partenaires de développement pour leur appui inestimable et nous les exhortons à aider à la mise en œuvre des initiatives que j'ai mentionnées, notamment celles qui concernent les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement.

Nous rappelons leur engagement de porter le montant de leur aide publique au développement à un niveau équivalent à 0,7 % de leur produit national brut. Nous félicitons les pays qui ont déjà volontairement atteint ces objectifs et exhortons ceux qui ne l'ont pas encore fait à redoubler d'efforts en ce sens.

Nous sommes fermement convaincus de notre capacité de parvenir au développement durable et de réduire notre dépendance vis-à-vis de l'aide internationale. Les abondantes réserves halieutiques à l'intérieur de notre zone économique exclusive – qui sont actuellement exploitées exclusivement par des pays pratiquant la pêche hauturière – pourraient fournir la base de ce développement. Nous sommes encouragés par les négociations actuellement en cours avec l'Union européenne en vue de conclure un accord de partenariat dans le domaine de la pêche, car nous voyons là la possibilité d'un véritable partenariat fondé sur des investissements dans ce secteur.

Nous cherchons à tirer le meilleur parti possible de nos ressources halieutiques et, à cette fin, nous

faisons nôtre le rapport sur les travaux du Processus consultatif officiel ouvert à tous sur les océans et le droit de la mer au cours de sa sixième session. Nous nous félicitons en particulier des conclusions suivantes : les détenteurs de ressources devraient prendre part aux activités de pêche afin d'en tirer un meilleur bénéfice économique et d'accroître leur rôle dans la gestion des ressources; les nations pratiquant la pêche hauturière devraient négocier des accords d'accès avec les États côtiers en développement sur une base équitable et viable à long terme; et les nations pratiquant la pêche hauturière devraient aussi accroître progressivement la participation des États côtiers aux activités de pêche, y compris le traitement des prises sur le territoire des détenteurs des ressources, afin de créer des emplois et de contribuer davantage au développement durable des États côtiers en développement.

Nous notons avec une profonde tristesse et une grande inquiétude les effets dévastateurs de l'ouragan Katrina à la Nouvelle-Orléans, qui a causé des milliers de morts et entraîné des dégâts matériels considérables. Nous exprimons nos plus sincères condoléances aux personnes touchées par cette catastrophe naturelle et prions qu'elles trouvent prochainement la paix et le réconfort dans cette période difficile.

Cette récente catastrophe nous rappelle brutalement l'extrême vulnérabilité de l'humanité tout entière, quelle que soit notre nationalité, face aux forces de la nature. Cette vulnérabilité se trouve considérablement amplifiée dans les petits États insulaires de faible altitude tels que Kiribati. Je souhaite saisir cette occasion pour inviter très officiellement cette auguste assemblée à mener une évaluation du risque de catastrophes similaires dans les petits États insulaires et à prendre en toute conscience une décision concernant la riposte la plus adéquate.

Nous saluons avec reconnaissance les efforts des organisations et pays qui nous aident dans nos tentatives pour nous adapter aux effets à court terme du changement climatique. Mais étant donné les petites superficies d'atolls de corail de faible altitude, les possibilités qu'ont leurs populations de s'adapter ne sont pas illimitées.

S'agissant de paix et de sécurité, nous convenons que le fondement du développement durable est un environnement pacifique, sûr et stable.

Nous soutenons sans réserve les efforts internationaux visant au désarmement et à la non-prolifération. Nous sommes devenus partie aux grands traités internationaux à ce sujet.

Les nouveaux défis mondiaux que représentent le terrorisme et la criminalité transnationale organisée ne connaissent pas de frontières. Nous ne devons pas nous relâcher dans nos efforts pour déjouer ces menaces, de manière collective. Kiribati s'est engagée en faveur de la lutte internationale contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée. J'ai le plaisir d'annoncer qu'hier, j'ai signé la treizième convention relative à la lutte contre le terrorisme et déposé auprès du Secrétaire général les instruments de ratification de quatre des conventions relatives à la lutte contre le terrorisme et des principaux traités sur la criminalité transnationale organisée. Nous espérons pouvoir bientôt accéder aux huit autres conventions relatives à la lutte contre le terrorisme et à déposer nos instruments de ratification auprès de leurs dépositaires respectifs.

Nous avons également adopté une législation pour appliquer toutes les conventions relatives à la lutte contre le terrorisme et les principaux traités sur la criminalité transnationale organisée. Bien que cela constitue une étape importante, nous avons encore à aborder la tâche de faire respecter et d'appliquer la législation de manière efficace. Nous continuerons par conséquent d'avoir besoin d'une aide dans ces domaines qui sont au-delà de notre capacité.

S'agissant du renforcement de l'ONU, Kiribati appuie fermement une réforme globale de l'Organisation afin qu'elle soit mieux adaptée et mieux outillée et puisse répondre de manière efficace aux défis de ce monde en mutation constante. Nous sommes également favorables à ce que des ressources suffisantes soient mises à la disposition de cette Organisation pour lui permettre de s'acquitter du mandat qui lui a été confié sur la base de responsabilités équitables et distinctes.

Nous réaffirmons notre attachement aux valeurs et principes qui sont à la base de la création de l'Organisation. Nous rappelons l'article 4 de la Charte qui invite « tous les États pacifiques » à devenir membres de cette Organisation internationale. Nous voudrions à cette fin lancer un appel à l'Organisation à mettre fin à ses pratiques d'exclusion et à accueillir sur un pied d'égalité toutes les nations, comme Taiwan, qui

ont les moyens et la détermination de contribuer à des efforts internationaux conjoints dans la quête de la paix, de la sécurité et du développement dans le monde. Ce n'est que le jour où toutes les nations seront traitées en partenaires égaux de la communauté internationale que nous pourrions espérer de grandes avancées dans nos efforts collectifs.

S'agissant du Conseil de sécurité, Kiribati appuie l'augmentation du nombre de sièges permanents et non permanents au Conseil de sécurité afin de mieux refléter les réalités de notre monde contemporain. Nous sommes fermement convaincus que les États Membres qui sont de grands contributeurs aux programmes de l'ONU, notamment ceux liés au maintien de la paix et de la sécurité mondiales, devraient se voir accorder le statut de membre permanent.

Nous constatons qu'aucun délai n'a été fixé pour achever les négociations relatives à la réforme du Conseil de sécurité. Nous insistons pour imposer au Conseil de sécurité le même type de délai que pour les autres composantes de la réforme, comme la création d'un Conseil des droits de l'homme, cela afin de maintenir l'élan imprimé.

Nos peuples exigent que nous autres, dirigeants du monde, travaillions à titre individuel et collectif à améliorer le monde dans lequel nous vivons. C'est une responsabilité importante à l'égard du peuple que nous servons. Pour nous acquitter de cette responsabilité, nous devons œuvrer de concert et nous attaquer aux difficultés que nous reconnaissons tous : défis au développement, défis à la sécurité dans son contexte élargi, et défis à notre collaboration conjointe, en tant que communauté internationale.

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Charles Guyde Bryant, Président du Gouvernement national de transition de la République du Libéria.

M. Bryant (*parle en anglais*) : Le peuple libérien remercie profondément l'ONU pour l'aide constante qu'elle nous a prodiguée face aux défis auxquels notre pays était confronté. Nous sommes réellement reconnaissants envers tous ceux qui se sont portés à notre secours et qui continuent encore de le faire, ce qui nous a permis d'opérer l'importante transformation que nous constatons dans notre pays aujourd'hui. Nous voudrions reconnaître le rôle précieux de la Mission

des Nations Unies au Libéria et des pays fournisseurs de contingents.

Avec l'aide cruciale de l'ONU et avec le partenariat fort louable des donateurs, notre Gouvernement de transition a indéniablement progressé dans l'exécution de son mandat. Les armes se sont tues, le processus de désarmement et de démobilisation a été un succès éclatant, le redressement et la réinsertion sont en cours, les gens réintègrent leurs communautés, l'autorité du Gouvernement s'est étendue à tout le pays et des élections sont prévues le 11 octobre.

Malgré le déficit constaté dans le financement d'éléments essentiels à la réinsertion et à la réforme du secteur sécuritaire, ces processus sont néanmoins en cours. Je voudrais souligner que l'effet net du succès de la réinsertion et de la réforme du secteur sécuritaire au Libéria seront une paix et la stabilité durables, non seulement pour notre pays mais pour l'ensemble de la sous-région de l'Afrique de l'Ouest.

Nous avons un sentiment encourageant d'espoir renouvelé en la naissance de pays démocratiques et stables, après les conflits qui ont dévasté notre région. Mais nous devons encore relever les défis monumentaux du relèvement des communautés et de la réorientation des individus, notamment des jeunes, pour les inciter à abandonner des comportements sociaux pervers.

Il y a soixante ans, notre pays était de ceux qui ont créé cette institution. Depuis, les priorités mondiales ont changé. Des millions de personnes dans le monde, notamment des femmes et des enfants, continuent de vivre dans une pauvreté abjecte et dans l'ignorance. Plus de 20 000 personnes succombent chaque jour à la pauvreté à des maladies qui, pourtant, sont souvent évitables ou guérissables.

La Déclaration du Millénaire et le Programme d'action de Bruxelles offrent des moyens réalistes de surmonter effectivement les fléaux mondiaux que sont la pauvreté, le réchauffement climatique, le VIH/sida, le paludisme, le cancer et d'autres maladies mortelles, notamment lorsque ceux-ci touchent les États Membres les plus pauvres.

Nous estimons que les États Membres doivent s'engager, aujourd'hui plus que jamais, à respecter les droits de l'homme et la dignité de toutes les personnes, quels que soient la superficie ou le rang mondial de

leurs pays respectifs. Cette approche peut contribuer à minimiser la polarisation de la politique internationale telle que nous l'avons connue notamment depuis que, dans un passé récent, notre monde a vu les pauvres se faire exploiter non seulement par les nations riches, mais aussi par les riches des pays pauvres ce qui sert le terrorisme. C'est la raison pour laquelle mon gouvernement appuie pleinement les consultations en cours pour la réforme de l'ONU. Nous devons cependant nous assurer que le processus de réforme est fondé sur une large consultation et sur un consensus auquel participent tous les États Membres.

Le succès du processus de transition que vient de connaître le Libéria jusqu'à présent montre tout ce qui peut être obtenu par la communauté internationale lorsqu'elle œuvre à travers l'ONU. Je voudrais saisir cette occasion pour remercier une fois de plus le Secrétaire général Kofi Annan, dont l'esprit d'initiative exemplaire a permis à la communauté internationale de se rallier à notre cause. Nous continuerons de compter sur la communauté internationale tandis que nous nous efforçons d'exécuter pacifiquement la dernière composante de notre mandat de deux ans : la tenue d'élections libres, régulières et transparentes, après lesquelles nous nous attellerons à un programme de reconstruction difficile de notre pays après le conflit, programme qui attend le gouvernement démocratiquement élu d'un Libéria affranchi du conflit.

Programme de travail

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : J'aimerais à ce stade informer les membres du programme de travail de cette séance de clôture de la Réunion plénière de haut niveau. En premier lieu, nous continuerons d'écouter les allocutions des États Membres, qui seront suivies par de rapides résumés oraux des travaux des quatre tables rondes. Ensuite, l'Assemblée se prononcera sur le projet de résolution A/60/L.1, intitulé « Document final du Sommet mondial de 2005 ». Le Secrétaire général sera présent dans la salle au moment de l'adoption du projet de résolution. Après cela, l'Assemblée écoutera les derniers orateurs. Ces allocutions seront suivies des remarques finales des Coprésidents et de la clôture de la Réunion plénière de haut niveau.

De manière à nous éviter de travailler tard dans la soirée, il est maintenant très important que les déclarations n'excèdent pas cinq minutes. Je lance un

appel à tous pour que cette limite de temps soit respectée.

Les membres savent que le projet de résolution A/60/L.1, qui contient le projet de document final du Sommet mondial de 2005, a été distribué au cours de la séance de ce matin. À cet égard, j'informe les membres que le projet de résolution contient quelques erreurs techniques aux paragraphes 60 a), 163 et 164 c). La version corrigée de ces paragraphes est en cours de distribution dans la salle de l'Assemblée générale.

Allocutions à l'occasion de la Réunion plénière de haut niveau *(suite)*

Le Coprésident (Suède) *(parle en anglais)* : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Emile Lahoud, Président de la République libanaise.

Le Président Lahoud *(parle en anglais)* : Je suis honoré de représenter mon pays à cette réunion extrêmement importante des dirigeants mondiaux organisée pour évaluer les mesures qui ont été prises suite aux engagements que nous avons pris au Sommet du Millénaire il y a cinq ans, notamment s'agissant de défendre les principes de la dignité humaine, de l'égalité et de la justice et de réaliser une paix juste et permanente dans le monde, et pour examiner les mesures prises et mises en œuvre à cet égard.

J'aimerais féliciter les Coprésidents et les remercier de la manière avec laquelle ils ont dirigé la Réunion et de leurs efforts pour faire en sorte que la Réunion soit couronnée de succès. J'aimerais également remercier le Secrétaire général, S. E. M. Kofi Annan, de tous ses efforts et, en particulier, de son rapport précieux intitulé « Dans une liberté plus grande » (A/59/2005) qui établit un diagnostic précis des défis et des problèmes de notre monde et présente un plan qui annonce une nouvelle ère de coopération pour les résoudre.

Les défis en matière de sécurité qui se posent à notre monde se détachent des autres défis du fait de leur caractère particulièrement menaçant. La présence internationale de la terreur fait qu'il est impératif que nous examinions avec soin les racines profondes de ce fléau et que nous ne nous satisfaisions pas de combattre simplement ses symptômes. Une communauté mondiale stable ne peut être réalisée que par le biais d'un ordre mondial multilatéral fondé sur le respect du droit international et des droits de l'homme

et la mise en œuvre non discrétionnaire des résolutions de la légitimité internationale.

À cet égard, la région du Moyen-Orient à laquelle le Liban appartient, constitue toujours un exemple de choix pour illustrer la souffrance d'une région du fait de l'absence de mise en œuvre endémique des résolutions empreintes du sceau de la légitimité internationale.

Cette question nous amène directement au débat sur la nécessité et sur l'importance d'une réforme immédiate et radicale de l'Organisation des Nations Unies. À cet égard, le Liban se félicite de la création de la Commission de consolidation de la paix, comme l'a proposé le Secrétaire général, et espère que ses propositions seront adoptées pour que le Conseil de sécurité pèse comme il se doit tous les arguments, fondés en principe, lorsque le recours à la force est envisagé.

Le Conseil de sécurité doit être réformé pour le rendre plus inclusif et plus représentatif des Membres actuels de l'Organisation des Nations Unies. Il va sans dire que le Liban attache une grande importance à cette question; la raison en est que le Liban est très satisfait des rôles que jouent l'Organisation des Nations Unies et le Conseil de sécurité et qu'elle respecte leurs résolutions.

Je souhaiterais souligner à ce stade que le Liban continuera de se tourner vers l'Organisation des Nations Unies et vers la communauté internationale pour qu'elles appuient les aspirations de notre peuple et le vaste et ambitieux programme de réformes de notre gouvernement. L'intérêt qu'elles témoignent à mon pays est un exemple de l'appui que le monde offre à la liberté dans son sens le plus large et donne la priorité au langage de la modération.

Au Liban, dans l'optique des objectifs du Millénaire pour le développement, nous avons créé deux institutions : le Fonds pour le développement social et économique et le Projet pour le développement national. À cet égard, en coopération avec l'Organisation des Nations Unies, le Gouvernement libanais a publié en 2003 son premier rapport sur les objectifs du Millénaire pour le développement et publiera un rapport de suivi en 2007. Le rapport a pris note des grands progrès réalisés dans la lutte contre la pauvreté, des grands efforts faits pour rendre l'école primaire accessible à tous, de la plus

grande égalité entre les sexes et d'une baisse importante de la mortalité infantile et maternelle.

Le Liban appuie la proposition française visant la participation de l'Organisation de l'aviation civile internationale en appui aux programmes de développement dans les pays pauvres. Cela apporterait certainement une plus grande justice et une plus grande stabilité dans le monde.

Le message que le Liban adresse à l'Assemblée est celui d'un petit pays qui a enduré des guerres, l'occupation et des complots pendant plus de trois décennies. Nous soulignons qu'il incombe à toutes les nations et à tous les peuples la responsabilité de protéger la paix, de préserver la sécurité et de faire avancer la cause de la justice dans le monde.

La volonté de changer dérive du respect des valeurs humaines, peu importe la difficulté du chemin. Nous avons la responsabilité collective de réaliser un tel changement. Faire des objectifs du Millénaire pour le développement une réalité est largement dans la mesure de nos possibilités.

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Maumoon Abdul Gayoom, Président de la République des Maldives.

Le Président Abdul Gayoom (*parle en anglais*) : Je voudrais commencer par féliciter les coprésidents à l'occasion de leur élection à la présidence conjointe de cet important sommet.

Je tiens également à féliciter le Secrétaire général de son rapport stimulant.

Avant d'aller plus loin, je tiens à exprimer mes sincères condoléances au peuple et au Gouvernement américains suite aux tragiques pertes de vies humaines et à la destruction massive causés par l'ouragan Katrina. En dépit de la petite taille de notre pays et de ses graves difficultés économiques, je suis très heureux que nous ayons pu contribuer quelque peu à soulager les souffrances des personnes touchées par l'ouragan.

Le temps est bien entendu précieux. En conséquence, je ne vais pas parler longuement. Je préférerais composer le numéro 999, car mon peuple fait aujourd'hui face à une crise sans précédent.

Il y a cinq ans, je quittais cette salle partageant non seulement le sentiment d'euphorie généré par la Déclaration du Millénaire, mais également convaincu

que les Maldives pouvaient atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement et qu'ils y parviendraient. Comme le montre le rapport de notre pays pour 2005, les Maldives ont déjà réalisé les Objectifs en réduisant de moitié la pauvreté et en mettant en place une éducation primaire universelle. Nous sommes également en bonne voie d'atteindre les cibles portant sur la réduction de la mortalité infantile, l'établissement d'une plus grande égalité entre les sexes et l'amélioration de la santé maternelle.

Mais, aujourd'hui, c'est le cœur lourd que je m'exprime, chagriné par les pertes qu'a infligées à mon peuple le tsunami dévastateur du mois de décembre dernier. Les Maldives sont le seul pays qui ait connu une catastrophe nationale résultant du tsunami. Nos pertes économiques ne représentent pas moins de 62 % de notre produit national brut. Le tourisme, qui est depuis trois décennies le moteur de notre croissance, s'est effondré. Les moyens de subsistance, qui ont été détruits par le tsunami, n'ont pas été renouvelés. La hausse des prix du pétrole prélève une bonne partie de nos revenus en devises étrangères. Et, pour la première fois, les Maldives ont besoin d'une aide budgétaire importante.

Il est clair que si cette tendance alarmante se confirme, notre capacité de réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement continuera de baisser. Nous sommes de fait reconnaissants à tous ceux qui nous ont aidés dans la phase des secours après le tsunami. Beaucoup continuent à nous aider et nous les remercions tous. Même si nous pensons que le développement relève de notre responsabilité, nos capacités d'autosuffisance sont cruellement insuffisantes.

Dans les forums où l'on a débattu de l'avenir économique des Maldives, nous avons signalé l'importance cruciale de la prochaine décennie. Il suffit de voir le défi démographique que notre pays doit relever. Notre population a triplé ces 40 dernières années. Notre population est, en outre, très jeune. Même si nous avons réussi à faire baisser la croissance démographique, notre tâche n'est qu'à moitié accomplie. Nous devons aujourd'hui veiller à ce que tous les habitants des Maldives en âge de travailler puissent trouver un emploi rémunérateur. Réaliser les objectifs de viabilité environnementale constitue d'autre part une formidable gageure. Les récentes tragédies écologiques, qui se sont produites sur la planète, nous montrent qu'il y a encore beaucoup à

faire pour protéger notre environnement mondial. En fait, la décennie à venir nous permettra de réaliser notre vision en 2020 ou la réduira à néant.

En dépit du revers sans précédent causé par le tsunami, nous sommes déterminés à poursuivre notre quête des objectifs du Millénaire pour le développement. Nous pensons que, même si un objectif s'éloigne, nous ne devrions pas changer de cible ou abandonner notre vision. Nous devons plutôt accélérer nos efforts comme nous l'avons fait dans la poursuite de notre ordre du jour national, à savoir la démocratisation, la réforme, la bonne gouvernance et la protection des droits de l'homme.

Mais pour que notre peuple jouisse des fruits d'une plus grande démocratie, nous avons besoin d'une aide financière et économique internationale urgente. À ce moment critique, une simple période de transition sans heurt permettant de nous élever au-dessus du statut de pays le moins développé ne serait pas appropriée. Il est impératif de différer le changement de catégorie jusqu'à ce que nous revenions aux niveaux de développement d'avant le tsunami.

Si on ne peut épargner la pauvreté, le désespoir et la ruine à un pays qui compte seulement 300 000 habitants, la réalisation de nos espoirs de sauver le monde en 10 ans sera mise sérieusement en doute. Des petits États comme les Maldives se trouvent en première ligne de la plupart des crises qui affectent ou menacent la planète. Depuis la dégradation de l'environnement jusqu'aux crises énergétiques, en passant par la loi de la jungle dans les relations internationales, ce sont les petits États qui sont souvent les premières victimes. Mais la bonne nouvelle est que c'est nous, les petits États, qui serons parmi les premiers à savoir si le monde a vraiment prouvé la volonté d'agir. J'espère, pour conclure mes observations, que mon appel urgent est passé par le 999.

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre S. E. M. Bingu Wa Mutharika, Président de la République de Malawi.

Le Président Mutharika (*parle en anglais*) : Je suis heureux d'avoir la possibilité de parler de la structure, des défis, de l'application et du suivi des objectifs du Millénaire pour le développement. Mais, avant de le faire, je tiens à insister sur le fait que les raisons pour lesquelles nous sommes convenus de ces Objectifs sont autant d'actualité qu'il y a cinq ans.

Je voudrais commencer par dire que mon pays, le Malawi, a déployé des efforts héroïques pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. Notre rapport intitulé « Le Malawi et les objectifs du Millénaire pour le développement : défis et réalisations » a été distribué. Ce rapport présente de manière concrète ce que nous envisageons de mettre en place pour atteindre les objectifs; les difficultés auxquelles nous sommes confrontés; les réalisations que nous avons enregistrées malgré ces difficultés et ce que nous comptons faire à l'avenir.

Comme on peut le voir à la lecture de ce rapport, au Malawi, nous avons décidé qu'en dépit des énormes difficultés existantes et du fait que des ressources importantes sont nécessaires pour les surmonter, nous continuerons d'aller de l'avant malgré la limitation de nos ressources et capacités financières. J'ai le plaisir d'affirmer que nous avons pris un excellent départ et nous espérons que l'ONU reconnaîtra ces efforts.

Dans les efforts que nous avons déployés en vue de mettre en œuvre les objectifs du Millénaire pour le développement au cours de ces cinq dernières années, nous avons pu tirer un certain nombre de leçons indispensables à la réalisation de ces objectifs d'ici à l'an 2015.

Le premier de ces enseignements est que les OMD sont fondés sur certaines hypothèses que l'on ne peut confirmer. Par exemple, ces objectifs partent du principe que les biens, les services et le niveau d'alimentation et de revenu nécessaires pour les atteindre étaient déjà disponibles et pouvaient être produits et trouvés dans les pays pauvres de l'Afrique et qu'il nous fallait simplement réorganiser nos structures de distribution. Tel n'est pas le cas. La réalité est que ces biens ou ces services ne sont pas disponibles et que, par conséquent, nos pays ne sauraient atteindre les OMD sans, au préalable, créer de nouvelles richesses.

Par-dessus tout, l'Organisation des Nations Unies a ignoré la nécessité d'édifier de nouvelles structures de production en Afrique subsaharienne pour fournir les biens et les services nécessaires à la réalisation des OMD. En bref, les OMD reposaient sur la fourniture de services qui, en fait, n'existent pas dans les pays pauvres. Tel est le plus grand obstacle relatif aux OMD.

La deuxième hypothèse sur laquelle s'appuient les OMD est celle de l'existence d'une capacité

institutionnelle dans tous les pays pauvres. L'ONU semble avoir sous-estimé les défis auxquels les pays de l'Afrique subsaharienne sont confrontés lorsqu'il s'agit de mettre sur pied un système de bonne gouvernance, qui permettrait de donner un élan à la croissance macroéconomique dans le cadre d'un environnement politique et économique stable. L'Organisation a également sous-estimé les effets dévastateurs du VIH/sida sur le processus de croissance.

La troisième hypothèse est que l'ONU a sous-estimé la fuite des capitaux et l'érosion de la croissance entraînée par le service de la dette extérieure. Elle est également partie de l'hypothèse qu'il y aurait un système commercial mondial juste et équitable qui permettrait aux exportations des pays pauvres de croître. En d'autres termes, elle a ignoré le fait que les pays industrialisés rechignaient à conclure le cycle de Doha sur les négociations commerciales multilatérales, qui aurait dû assurer aux pays africains et à leurs produits un meilleur accès aux marchés mondiaux.

Autrement dit, les pays pauvres ne peuvent tirer partie de la mondialisation si les pays industrialisés ne se montrent pas coopératifs.

Avant de terminer mes observations, je voudrais souligner le fait que les objectifs du Millénaire pour le développement posent un sérieux défi aux pays en développement comme aux pays développés. Il nous faudra donc parvenir à une coopération sans précédent entre les nations pour les atteindre. Nous n'avons d'autre choix que celui de coopérer.

Pour terminer, je voudrais présenter les sincères condoléances du Malawi au Président George Bush et au Gouvernement et au peuple des États-Unis d'Amérique pour les grandes pertes en vies humaines et les destructions matérielles causées par l'ouragan Katrina. Le Malawi prie pour que le peuple de cette grande nation surmonte cette catastrophe énorme.

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Laisenia Qarase, Premier Ministre de la République des îles Fidji.

M. Qarase (Fidji) (*parle en anglais*) : Mon pays tient à féliciter la coprésidence de la session extraordinaire de la plénière de l'Assemblée générale et présente ses meilleurs vœux aux deux coprésidents ainsi qu'au Secrétaire général.

Permettez-moi, au nom du Gouvernement et du peuple des îles Fidji, de transmettre au Président et au peuple des États-Unis nos sincères condoléances suite aux immenses dégâts causés par l'ouragan Katrina. Nos prières et nos condoléances vont à ceux qui ont perdu des êtres chers et leur demeure.

Je tiens à saluer M. Kofi Annan pour son rapport très pertinent qui traite de nombreux aspects relatifs à l'Organisation des Nations Unies et aux questions internationales, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement. Ce rapport contient beaucoup d'éléments qui permettront de continuer d'avancer sur le chemin ardu du développement, de la liberté et de la paix sur terre.

Les Fidji félicitent le Secrétaire général d'avoir pris l'initiative de lancer plusieurs plans de mise en œuvre pour réformer et renforcer l'Organisation des Nations Unies dans ses divers domaines de responsabilités.

Ce qu'il faut désormais, si nous entendons achever le parcours, c'est mobiliser notre volonté collective. Ceci nécessite des sacrifices et des compromis, ainsi qu'un engagement et un soutien renouvelés en faveur de l'Organisation des Nations Unies et les uns envers les autres. Y parvenir nous permettra de remplir la mission de l'ONU au service de l'humanité.

Nous devons faire en sorte que, désormais, l'ONU aille de l'avant dans un esprit de renouveau et de réforme qui fera naître véritablement l'espoir, la détermination et la prospérité au sein de la famille mondiale.

Nous devons tous contribuer à rendre l'ONU plus efficace et plus responsable. Une Organisation qui ne doit jamais perdre son intégrité ni sa préoccupation primordiale, qui est de répondre aux besoins des États Membres. Avant tout, nous devons aider l'ONU à concentrer ses efforts, comme jamais auparavant, sur la réduction du fossé honteux qui sépare les pays développés des pays en développement.

Les Fidji réaffirment leur attachement aux idéaux défendus par l'Organisation des Nations Unies. Depuis toujours, nous prônons la paix et c'est pourquoi nous avons envoyé tant de nos soldats et de nos officiers de police rejoindre les rangs des missions de maintien et de consolidation de la paix de l'ONU. De nombreuses vies précieuses ont été perdues, mais nous acceptons

cet ultime sacrifice comme notre contribution aux efforts internationaux en faveur de la paix et de la sécurité.

L'ONU ne devrait s'accorder aucune relâche dans ses efforts pour édifier et maintenir la paix, la sécurité et la stabilité internationales. Ceci demeure le rôle principal de l'Organisation et nous appuyons toutes les mesures visant à le renforcer.

Les Fidji saluent la proposition d'instituer une commission de consolidation de la paix. C'est avec plaisir que nous partagerons avec une telle commission notre propre expérience de reconstruction du pays à la suite des troubles civils qui ont pratiquement divisé les Fidji en 2000. Avec l'aide de Dieu, nous avons pu rapidement rétablir notre économie et entamer le travail de rapprochement des diverses communautés qui peuplent le pays. La redoutable tâche en cours pour notre pays est de renforcer les fondements de l'unité et de l'harmonie.

Lors de l'adoption de nombreuses mesures et initiatives visant à créer une culture de paix, nous avons attaché la plus haute importance à la réconciliation et au pardon. Nous nous efforçons maintenant d'aller plus loin encore en introduisant, par voie législative, le concept de justice réparatrice.

Les Fidji sont très attachées à l'idée d'un Conseil de sécurité dont la composition refléterait les réalités géopolitiques actuelles. Nous sommes favorables à ce que l'Inde et le Japon viennent rejoindre les États-Unis et la Chine, comme représentants permanents de la région Asie et Pacifique.

Nous attendons avec impatience le moment où la paix régnera enfin au Moyen-Orient, et nous saluons tous les pays qui s'efforcent d'encourager cette cause qui nous concerne tous.

En ce qui concerne notre région de l'océan Pacifique, nous espérons vivement que le peuple coréen, dans son ensemble, parviendra à vivre durablement en harmonie. Pour ce qui est de l'avenir de Taiwan, les Fidji reconnaissent qu'il s'agit d'une question de politique intérieure et elles encouragent et appuient le règlement de cette question par le dialogue et l'entente mutuelle.

Cette ère de mondialisation est marquée par l'adoption de principes universels régissant des domaines tels que la démocratie, les droits de l'homme, et le commerce et le développement.

Aujourd'hui, je réaffirme ici que les Fidji acceptent ces principes, sans l'ombre d'un doute. Toutefois, nous affirmons également que les pays comme le nôtre, qui connaît une transition en profondeur, ne devraient pas être tenus de suivre des normes peu réalistes. Nous avons besoin de temps pour évoluer et pour nous adapter. Nous avons besoin de temps pour y adhérer. Ne nous jugez pas en fonction de ce qui pourrait ne pas convenir à notre stade de développement. Jugez-nous à l'aune des progrès que nous réalisons vers l'adhésion aux idéaux universels et du niveau de notre détermination de changer.

Les Fidji respectent pleinement le principe de l'égalité des droits de l'homme. Nous soutenons la proposition de créer un conseil des droits de l'homme qui serait directement responsable devant l'Assemblée générale.

Pour notre pays, un enjeu d'importance vitale, car il s'agit d'un facteur de stabilité à long terme, consiste à maintenir en permanence un soigneux équilibre entre les droits des individus et les droits des communautés. Les intérêts particuliers des populations autochtones, y compris leur droit à la propriété de leurs ressources naturelles, doivent également être protégés. C'est la raison pour laquelle nous souscrivons vigoureusement à la proposition tendant à présenter à l'Assemblée un projet final de déclaration sur les droits des peuples autochtones. Cela est d'un intérêt tout particulier pour un pays multiculturel comme le nôtre.

Conformément aux objectifs du Millénaire pour le développement, nous adoptons de nombreuses politiques en vue d'améliorer la qualité de vie de nos citoyens. Pour Fidji et les autres États vulnérables, il est une question primordiale absolument critique pour notre survie économique : l'accès aux marchés et à des prix rémunérateurs pour nos exportations. Que signifient en effet les objectifs du Millénaire si les pays en développement ne peuvent espérer accéder aux marchés ou obtenir une juste rétribution pour leurs exportations?

Il faut que soient vraiment reconnues les disparités économiques et les conditions d'inégalité actuelles qui vident de sens l'idée de libre-échange. La disparition de l'accès garanti, avec la fin des quotas et la réduction des cours garantis des produits de base, sans l'accompagnement d'une aide financière ou de mesures d'appui au commerce, menacent gravement notre croissance et notre viabilité économiques. Des

politiques commerciales mondiales irréalistes et inéquitables compliquent d'autant plus pour nos pays la tâche d'élimination de la pauvreté.

Je salue, par conséquent, les États développés qui sont prêts à appuyer les pays en développement et à les aider à amortir l'impact d'une mise en conformité avec les règles de l'Organisation mondiale du commerce. Je tiens à rendre un hommage tout particulier à l'Union européenne, qui a bien voulu fournir ce type d'assistance à ses partenaires en développement d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique. Nous en appelons à nos partenaires de l'Union européenne afin qu'ils nous fournissent l'appui nécessaire à long terme alors que l'Union commence à réduire l'accès préférentiel accordé aux produits sucriers en provenance des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique.

J'adresse également nos remerciements à nos proches voisins, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, pour l'appui qu'ils nous ont apporté en favorisant l'accès de nos produits à leurs marchés et en nous aidant dans d'importants domaines de développement.

Les objectifs du Millénaire pour le développement sont réalisables, à condition, toutefois, que les Nations Unies s'engagent à mettre en œuvre des réformes commerciales tenant réalistement compte du sort de tous les pays en développement, y compris les pays insulaires vulnérables.

Puissions-nous trouver la force et la conviction de faire ce qui est juste.

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Amadou Hama, Premier Ministre de la République du Niger.

M. Hama (Niger) : Monsieur le Président, permettez moi tout d'abord, au nom du Niger et de la délégation qui m'accompagne, de m'associer aux chaleureuses félicitations qui vous ont été adressées pour votre brillante élection à la présidence de nos travaux. Connaissant vos qualités personnelles, je reste convaincu que les résultats des discussions, sous votre conduite clairvoyante, seront à la hauteur de nos attentes.

Le peuple nigérien, confronté à une crise alimentaire aiguë, consécutive à une campagne agricole marquée par un déficit alimentaire et une invasion acridienne sévère, exprime toute sa

reconnaissance aux organisations du système des Nations Unies et à l'ensemble de la communauté internationale pour les efforts fournis afin de l'aider dans ces circonstances difficiles.

Il exprime sa profonde gratitude à M. Kofi Annan, Secrétaire général de l'ONU, qui a tenu personnellement à se rendre sur le terrain, pour apporter son soutien aux Nigériens. Cette situation, loin d'être conjoncturelle, traduit éloquemment l'extrême fragilisation de notre système de production et, au-delà, la précarité du cadre et des conditions de vie des populations nigériennes. Elle explique, somme toute, le faible niveau d'atteinte des objectifs du Millénaire par mon pays.

À la lumière de ce qu'a vécu le Niger cette année, et cinq ans après notre Déclaration solennelle adoptée en 2000, force est de reconnaître, aujourd'hui – non sans une grande amertume – que bon nombre de pays, dont le mien, sont loin – très loin – d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. Pour beaucoup d'entre eux, la situation s'est même fortement dégradée : la pauvreté s'est accentuée; elle est devenue le fléau des temps modernes. Les économies de nombreux pays en développement se sont dépréciées, victimes de l'iniquité du commerce international, de l'amenuisement progressif de l'aide publique au développement, du poids excessif de la dette extérieure et surtout, de la faiblesse des investissements. La mondialisation apparaît comme une épreuve supplémentaire, douloureuse pour un pays comme le Niger qui, malgré de réelles potentialités économiques, est condamné à vivre dans la misère la plus sordide et son peuple, dans le désespoir et les frustrations de toutes sortes. Alors, comment, dans un tel contexte, un pays comme le mien, peut-il atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement?

Pourtant, en dépit des contraintes structurelles qui pèsent sur l'économie nigérienne, le Gouvernement s'est, depuis 2001, résolument investi dans l'atteinte des objectifs du Millénaire. C'est ainsi qu'il s'est efforcé de renforcer sa coopération avec les institutions financières internationales et de s'engager dans l'élaboration et la mise en œuvre de la Stratégie de réduction de la pauvreté et du Programme spécial du Président de la République, M. Mamadou Tandja. Et c'est dans le droit fil des actions menées dans ce cadre que des résultats significatifs ont été enregistrés dans les domaines de la démocratie, des libertés fondamentales, de la gouvernance, de l'accès aux

services sociaux de base et des réformes économiques. Au demeurant, les résultats ainsi obtenus démontrent que mon pays ne s'est pas croisé les bras et qu'il s'est efforcé, malgré la rareté des ressources et les contraintes de toutes sortes, de rompre avec le cercle vicieux de la pauvreté.

Normalement, on devrait s'attendre à ce que ce soient les pays bien gérés, c'est-à-dire ceux qui ont mis en œuvre de bonnes réformes économiques et créé les conditions de la promotion de la démocratie et de la bonne gouvernance, qui devraient afficher les meilleurs résultats économiques et sociaux. Or, de l'avis même du Fonds monétaire international, de la Banque mondiale, de l'Union européenne, du Programme des Nations Unies pour le développement et de nombreux autres partenaires bilatéraux et multilatéraux au développement, le Niger est bien géré. C'est dire, donc, que nous sommes en présence d'un paradoxe qui nous interpelle tous, pays riches comme pays pauvres. Il nous indique tout simplement que la liberté, la bonne gouvernance, comme les bonnes politiques macroéconomiques ne suffisent pas, à elles seules, pour sortir du piège de la pauvreté.

Ma conviction est qu'il faut un apport conséquent et régulier en ressources extérieures pour financer des investissements plus ambitieux dans les domaines des infrastructures et des secteurs productifs créateurs d'emplois pour les jeunes.

Je veux parler de ressources additionnelles au-delà de celles qu'apporte l'annulation de la dette promise par le Groupe des Huit, et que nous saluons. Malgré tout, ces ressources additionnelles sont de plus en plus difficiles à trouver, dans un contexte où, en concédant au Niger la réduction de sa dette, les institutions de Bretton Woods lui imposent de ne recourir à de nouveaux emprunts destinés à l'investissement qu'à condition que ceux-ci comportent un élément don de 60 %. Cette condition est tout simplement irréaliste; elle est simplement irréalisable. En vérité, cela revient principalement à assujettir le financement du développement de nos pays aux dons.

Les dons à eux seuls peuvent-ils assurer le développement économique d'un pays? Assurément non – pour preuve, rien qu'en se fondant sur le rapport Sachs, l'estimation des besoins de financement d'un pays comme le mien, en vue d'atteindre les objectifs du Millénaire, se chiffrent à plus de 900 millions de dollars par an. Aujourd'hui, nous ne recevons que 120

millions, prêts et dons compris. Pire, l'aide publique au développement dont nous bénéficions décroît d'année en année et ne représente de nos jours qu'à peine la moitié de son niveau d'il y a quinze ans, si bien que le Niger ne reçoit, par habitant et par mois, que 1,6 dollar.

Les progrès vers l'atteinte des objectifs du Millénaire pour le développement, à l'horizon que nous nous sommes fixé, relèvent donc d'une responsabilité partagée, dont celle des pays riches, qui doivent se convaincre que la lutte contre la pauvreté est intimement liée aux questions brûlantes de l'heure, notamment celle de la sécurité et de l'immigration, qui constituent de véritables préoccupations.

Ce dont nous avons donc besoin, c'est d'un « big push », c'est-à-dire des ressources massives à même de nous permettre une transformation profonde de la structure de nos économies, afin de créer une base productive diversifiée, capable de mieux insérer nos pays dans le commerce international et d'offrir du travail à une jeunesse désœuvrée qui sera pour les années à venir, si rien n'est fait dès à présent, une bombe dont l'explosion ravagera le monde.

Par conséquent, les multiples promesses faites ici et là par les pays riches doivent se concrétiser au plus vite si nous voulons réellement atteindre les OMD et garantir la paix sociale dans nos pays. Pour notre part, assumer notre responsabilité consistera à œuvrer pour le renforcement de la démocratie et de la bonne gouvernance, la consolidation de la paix, la lutte contre la violence aveugle et le terrorisme.

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M^{me} Lineth Saborío, Vice-Présidente de la République du Costa Rica.

M^{me} Saborío (Costa Rica) (*parle en espagnol*) : Aujourd'hui, en ce soixantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, je me réjouis de réaffirmer l'attachement inconditionnel du Costa Rica aux principes et aux buts de l'Organisation. Nous réaffirmons notre foi en l'ONU en tant qu'outil principal de la communauté internationale pour maintenir la paix.

Nous réaffirmons notre pleine confiance en la capacité de cette Organisation de lutter pour les droits de l'homme et le bien-être de tous les peuples. Nous renouvelons notre attachement au désarmement universel et aux efforts visant à promouvoir le

développement durable. Ce sont les raisons pour lesquelles nous jugeons indispensable que l'ONU joue un rôle de chef de file dans la création d'un monde meilleur.

Dans le domaine de la paix et de la sécurité internationales, nous affirmons notre pleine confiance en l'action menée par le Conseil de sécurité en tant que mécanisme légitime pour affronter les principales menaces à la coexistence pacifique entre les peuples. Nous réaffirmons notre attachement à la réforme du Conseil de sécurité, avec pour objectif de le rendre plus démocratique, transparent et efficace sur la base des principes de l'égalité souveraine entre tous les États, de la rotation des membres, de la périodicité des élections et de la reddition de comptes. Nous sommes favorables à une augmentation du nombre des membres non permanents du Conseil de sécurité, avec le droit à réélection, et nous appuyons une réforme en profondeur de ses méthodes de travail. Afin d'accroître la légitimité et l'efficacité du Conseil, nous avons plaidé pour l'élimination du droit de veto pour des questions telles que le génocide, les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité et les violations massives des droits de l'homme. Malheureusement, cette initiative n'a pu figurer dans le document final du Sommet. Nous considérons que la question de la limitation du droit de veto doit être réexaminée dans les prochains mois.

Le Costa Rica appuie fermement tous les efforts visant à renforcer les mécanismes internationaux chargés de promouvoir les droits de l'homme. Nous appuyons pleinement l'idée de transformer la Commission des droits de l'homme en un Conseil des droits de l'homme. Nous aurions préféré que le document final du Sommet contienne des dispositions concrètes concernant la structure et le mandat du nouveau Conseil des droits de l'homme. En leur absence, nous devons consacrer les prochains mois à concevoir cette nouvelle institution. Par ailleurs, nous approuvons l'idée d'accroître de manière substantielle le budget du Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et accueillons favorablement les initiatives visant à renforcer les mécanismes de vérification établis par les traités, en vue de créer au moment voulu un système unifié. Afin de protéger les personnes handicapées, nous jugeons nécessaire de conclure, dans les délais les plus brefs, le projet de convention sur les droits des personnes handicapées.

Nous soulignons l'importance de la justice et du droit dans les relations internationales et réaffirmons notre confiance en la Cour internationale de Justice, en tant que mécanisme le mieux à même de régler pacifiquement les différends. Nous voudrions donc enjoindre à toutes les nations d'accepter inconditionnellement la compétence de la Cour. De la même façon, nous réaffirmons notre appui à la Cour pénale internationale en tant que mécanisme indispensable pour prévenir et punir la perpétration de crimes contre l'humanité.

Nous regrettons que le projet de document final ne fasse mention ni de la Cour pénale internationale, ni de la nécessité de prévenir l'impunité au niveau mondial. Nous regrettons également que le projet de document final ne réaffirme pas les engagements déjà pris en matière de désarmement, de non-prolifération et d'armes légères.

Nous sommes convaincus que l'ONU doit prendre la tête de la lutte contre le terrorisme international. C'est la raison pour laquelle nous voudrions réaffirmer la proposition faite l'an dernier par le Président du Costa Rica, M. Abel Pacheco de la Espriella, de créer « un haut commissariat pour la lutte contre le terrorisme chargé, en sa qualité d'organe indépendant, professionnel et permanent placé au cœur de l'organigramme de l'ONU », de mieux coordonner et utiliser les ressources disponibles au niveau international dans la lutte contre le terrorisme. Nous appuyons également la conclusion rapide, avant la fin de l'année, du projet de convention globale sur le terrorisme international.

En matière de développement, nous réitérons notre appel en faveur de la réalisation des objectifs du Millénaire. En particulier, nous exhortons les pays développés à respecter l'engagement de consacrer 0,7 % du produit national brut à l'aide au développement et à éliminer toutes les barrières et les subventions qui ont des conséquences négatives sur les exportations des pays en développement.

De même, il est indispensable de garder toujours à l'esprit l'importance d'un développement écologiquement durable et, en particulier, la nécessité de protéger nos ressources naturelles. À cet égard, je voudrais mettre en relief l'initiative qui consiste à créer une coalition de pays dotés d'une forêt tropicale, conduite par le Costa Rica et la Papouasie-Nouvelle-Guinée, afin de protéger toutes les forêts et d'assurer la

rémunération des services écologiques qu'elles nous fournissent.

En matière de gestion, et afin de préserver la légitimité unique de l'Organisation, nous considérons indispensable de renforcer les mécanismes de contrôle et de surveillance et demandons que l'Assemblée générale examine en profondeur les recommandations du rapport Volcker. Nous jugeons nécessaire d'aborder, dans une transparence absolue, les cas de mauvaise gestion et les allégations de corruption dans l'Organisation, qui ont été étalés au grand jour ces derniers mois.

Aujourd'hui, nous sommes appelés à réaffirmer notre confiance en cette Organisation et en sa capacité de créer les conditions propices au développement humain, par exemple l'accès de tous aux services de santé, à l'éducation, à la sécurité sociale, au logement, à l'eau potable et à la formation professionnelle. Ces questions doivent revêtir le même caractère prioritaire, dans l'ordre du jour de l'Organisation, que les défis que représentent la paix durable et l'élimination du terrorisme.

À ce stade de l'histoire de l'humanité, il est absolument nécessaire de créer les conditions propices à l'établissement d'une société universelle inclusive, juste et équitable. Ce sont là les conditions préalables requises pour assurer la paix et la sécurité.

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Rashid Meredov, Ministre des affaires étrangères du Turkménistan.

M. Meredov (Turkménistan) (*parle en russe*) : Avant tout, je tiens à exprimer ma sincère reconnaissance pour l'honneur qui m'a été fait de prendre la parole de cette tribune et à transmettre, au nom du Président du Turkménistan, Saparmurat Ataevich Niyazov, nos meilleurs vœux de paix et de prospérité aux peuples de toutes les nations.

La présente session revêt une valeur particulière pour le Turkménistan, qui célèbre cette année le dixième anniversaire de l'adoption par l'Assemblée générale de sa résolution 50/80 A, relative à la neutralité permanente du Turkménistan. Le Président Niyazov avait proposé cette initiative à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies. Le Turkménistan hérite son statut juridique international universellement reconnu de neutralité permanente et montre par des actions

concrètes son attachement à ses obligations internationales et aux nobles idéaux de la communauté des nations.

En tant que grande organisation internationale et en vertu de son universalité et de sa vaste expérience politique, l'ONU occupe une place unique dans le système des relations internationales. Elle joue un rôle essentiel dans la résolution des problèmes les plus urgents de notre temps.

Les dispositions fondamentales de la Charte des Nations Unies ont maintenant été encore étoffées dans la Déclaration du Millénaire, qui est fondée sur les principes du développement durable, du renforcement de la paix et de la sécurité collective, de la défense des droits de l'homme et de la légalité. Ce sont ces principes sur lesquels s'appuiera notre interaction à l'avenir.

L'une des tâches principales de notre Organisation est de prévenir les menaces contre la communauté mondiale. Cela passe par l'établissement d'un système de mesures préventives et la définition des outils et mécanismes juridiques nécessaires à leur application. Pleinement conscient de la valeur de l'action préventive, le Turkménistan a d'ores et déjà pris des mesures concrètes en vue d'une telle action. Ainsi, il a accueilli le premier cycle du Forum sur la prévention des conflits et pour le développement durable en Asie centrale, qui s'est tenu sous l'égide des Nations Unies et que nous considérons comme un processus important et nécessaire pour le renforcement de la compréhension et de la coopération entre nos États.

À notre sens, l'attention consacrée par l'ONU au renforcement de la sécurité et de la prévention en Asie centrale est justifiée et d'actualité. À cet égard, une initiative régionale d'importance devrait d'ailleurs se faire jour avec la création envisagée d'un Centre régional de diplomatie préventive pour l'Asie centrale, dont le siège se trouvera dans notre capitale, Achgabat. Nous savons gré au Secrétaire général de son intention de créer ce Centre, comme il l'a indiqué dans son Rapport annuel sur l'activité de l'Organisation (A/60/1, par. 32). Nous sommes également reconnaissants à tous les États qui ont bien voulu nous apporter leur appui pour cette importante initiative internationale. La création et le fonctionnement de ce Centre régional permettront d'œuvrer à une compréhension globale et au règlement des questions liées à la prévention des

conflits, à la lutte contre le terrorisme et le trafic de stupéfiants et à la promotion du développement durable en Asie centrale.

L'un des principaux axes de travail de la communauté internationale est la lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée. À cet égard, le Turkménistan, qui a appuyé l'initiative de l'ONU de créer une coalition internationale contre le terrorisme, est devenu un membre actif de cette coalition. Non seulement nous condamnons résolument les actes de terrorisme dans le monde, mais nous mettons également en œuvre des mesures pratiques et législatives afin de lutter contre ce fléau et d'en prévenir la propagation.

Le Turkménistan préconise la mise en œuvre d'un système global de mesures antiterroristes, à commencer par une coopération active entre les États pour la recherche et le jugement des commanditaires, organisateurs et auteurs d'attentats terroristes. À cet égard, nous considérons que le moment est venu de mettre la dernière main à la convention globale contre le terrorisme international et de l'adopter.

La prolifération des armes de destruction massive est l'une des questions brûlantes de l'ordre du jour de cette Réunion plénière de haut niveau. En tant que partie aux principaux instruments internationaux fondateurs en matière de non-prolifération, notre pays – dont le statut de neutralité comporte des obligations importantes comme l'interdiction de produire, déployer ou propager des armes de destruction massive – appuie pleinement les efforts de la communauté internationale dans ce domaine et participe à leur application. Au nombre des mesures concrètes qu'il prend à cet égard, le Turkménistan participe activement, sous l'égide des Nations Unies, au processus visant à mettre en place une zone exempte d'armes nucléaires en Asie centrale.

L'une des tâches primordiales de la communauté internationale est de combattre et de prévenir les maladies. Dans ce domaine, le Turkménistan coopère étroitement avec l'ONU et les autres organisations internationales dans le cadre de son programme de santé nationale. Dans le cadre de cette collaboration, nous avons mis en place un certain nombre de projets et programmes conjoints dont l'efficacité a été reconnue au niveau international.

Un autre sujet important de notre Réunion est la nécessité d'assurer la viabilité de l'environnement. C'est dans cet objectif que le Turkménistan a mis en

place une stratégie nationale en parallèle à la mise en œuvre des programmes internationaux en matière d'environnement. Notre collaboration étroite avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement, avec le programme pour l'environnement de la mer Caspienne, le Fonds international pour sauver la mer d'Aral et un certain nombre d'autres initiatives écologiques montre comment, lorsque les pays décident de respecter leurs obligations internationales, ils peuvent régler ces problèmes, au niveau régional et international.

La dimension humaine tient une place spéciale dans la Déclaration du Millénaire. Le Turkménistan, pour sa part, s'efforce constamment de créer et développer des garanties véritables pour la protection des droits de ses citoyens. Il collabore, à cet égard, avec les organisations internationales, principalement les organismes humanitaires des Nations Unies. Cette collaboration constructive a permis, notamment, d'établir un dialogue permanent avec la Commission des droits de l'homme et ses différentes structures, ainsi qu'une excellente interaction avec le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, qui permet d'enregistrer des résultats concrets. Ainsi, il y a à peine un mois, par décret du Président du Turkménistan, plus de 16 000 personnes réfugiées dans notre pays se sont vu accorder la citoyenneté turkmène et ont pu s'y installer définitivement.

Nous continuerons de travailler sur ces questions et nous sommes prêts à coopérer avec tous les États et organisations internationales intéressés.

Nous sommes de ceux qui pensent qu'il faut aujourd'hui réformer effectivement l'ONU, mais à condition qu'elle en sorte renforcée au niveau international. Nous considérons que l'un des éléments les plus importants de cette réforme est le renforcement du rôle de l'Assemblée générale comme principal organe délibérant et représentatif des Nations Unies. Nous devons repenser l'action de l'Assemblée générale, redéfinir son ordre du jour afin qu'il reflète les problèmes les plus actuels auxquels la communauté internationale est confrontée.

Un autre aspect important de la réforme des Nations Unies est la modernisation des activités et de la structure du Conseil de sécurité. Étant donné l'importance de cet organe, nous considérons que la

question de sa composition doit faire l'objet de l'accord le plus large possible.

L'initiative visant à créer une commission de consolidation de la paix nous paraît judicieuse et bien venue, tout comme les propositions visant à en définir les activités pour en faire une institution des Nations Unies au fonctionnement analogue au Conseil économique et social.

Pour terminer, je voudrais dire que ce n'est qu'en conjuguant nos efforts, en étant conscients du rôle et de la responsabilité de chaque pays, que nous pourrions espérer aboutir à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et résoudre les nombreuses tâches qui nous attendent en notre qualité d'États Membres de l'ONU.

Le Coprésident (Gabon) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Jayakumar, Vice-Premier Ministre de Singapour.

M. Jayakumar (Singapour) (*parle en anglais*) : Ce n'est pas la meilleure des périodes pour l'Organisation des Nations Unies, en butte de bien des côtés à des attaques de toute sorte. Toutefois, la tension entre les intérêts des États et l'idée de communauté internationale est inhérente à la nature même du système des États. Rarement au cours de ses 60 années d'existence l'ONU aura été entièrement exempte de crises et de controverses. Le fait même qu'il y a un débat sur le rôle de l'ONU et son avenir constitue déjà un signe de son association constante aux questions de l'heure.

Nous nous plaignons peut-être de l'ONU, pourtant, c'est instinctivement vers elle que nous nous tournons pour organiser notre vie dans un monde de plus en plus interdépendant, confronté à de nouveaux défis urgents tels que le terrorisme, la prolifération des armes de destruction massive, les pandémies et les tsunamis. Tout bien considéré, ces controverses portent sur le niveau d'implication nécessaire de l'ONU et sur la meilleure façon dont l'ONU doit être impliquée. Mais on considère qu'il va de soi que l'ONU doive être impliquée.

Le vrai problème est peut-être non pas que l'ONU est ignorée, mais que très souvent, nous lui demandons trop. Le fait que les principes consacrés dans la Charte restent valables ne soustrait pas les États Membres à leurs responsabilités nationales dans un système international où l'État reste l'acteur central et

où les intérêts nationaux sont le moteur essentiel des relations internationales. L'ONU n'est qu'un instrument diplomatique dans un répertoire.

Par ailleurs, il est un fait que seule l'ONU a un mandat mondial et une légitimité quasi universelle. C'est la seule Organisation en mesure de faciliter la coopération entre les États-nations souverains. C'est là que se situe le nœud du problème. Les principes consacrés dans la Charte des Nations Unies sont reconnus, mais la Charte n'est pas un texte sacré car, pour être valables, les principes doivent être appliqués. La réforme de l'ONU n'est pas quelque chose qui doit nous occuper seulement lors des anniversaires. Ce serait une erreur de considérer le soixantième anniversaire, ou d'ailleurs n'importe quel anniversaire, comme une occasion déterminante. Le changement et l'adaptation doivent toujours faire partie de l'évolution de chaque entité vivante.

La réunion de cette année a pour principal objectif de passer en revue les progrès réalisés depuis le Sommet du Millénaire, il y a cinq ans. L'amélioration des conditions d'existence est le critère à l'aune duquel l'histoire nous jugera. C'est dans cette optique que je présenterai les observations de ma délégation dans trois domaines principaux couverts par le document final : la gestion, les droits de l'homme et la consolidation de la paix.

Les réformes administratives opposent directement les intérêts des Membres à ceux de l'Organisation dans son ensemble. Elles sont difficiles, mais on ne peut les éviter, car elles sont essentielles pour rétablir la confiance et le soutien du public. On exige toujours de plus en plus de l'ONU, mais les ressources, elles, ne sont pas illimitées. Il est donc impératif de faire un meilleur usage des ressources disponibles si nous voulons réaliser le développement et d'autres objectifs.

Le projet de document final présente un ensemble global de propositions et, à cet égard, la proposition de créer un comité consultatif de contrôle indépendant chargé d'aider l'Assemblée générale et la proposition de procéder à une évaluation de tout le système de contrôle interne de l'ONU revêtent une urgence toute particulière à la lumière des circonstances actuelles.

Dans le domaine des droits de l'homme, investir nos populations de droits économiques, sociaux, politiques et civils doit être la finalité du développement et son instrument. Ma délégation est

favorable à la proposition de transformer la Commission des droits de l'homme en un conseil des droits de l'homme, mais la question est de savoir si les problèmes essentiels ne sont que structurels. Il est un fait qu'à l'exception de quelques-uns, les soi-disant droits sont pour l'essentiel des concepts contestés. La fonction de base de l'ONU est de veiller à l'application des normes convenues ainsi que d'élargir le consensus sur ce qui constitue des normes convenues. Mais certains États ont tendance à présenter leurs vues comme des normes universelles et provoquent ainsi inévitablement une résistance, politisent inutilement le processus et, au bout du compte, ne servent pas la cause des droits de l'homme. Si ce problème plus profond n'est pas dûment réglé, toute modification ne sera que superficielle.

Au sujet de la consolidation de la paix, la stabilité et la capacité de gouverner sont des préalables fondamentaux du développement. Nous avons fait l'amère expérience de l'instabilité et nous avons appris qu'elle peut avoir un puissant effet contagieux bien au-delà des frontières nationales. La façon dont l'évolution de la situation dans un État a des ramifications plus vastes n'est qu'une preuve que les notions étroites de souveraineté ne tiennent plus aujourd'hui. Nous pensons que la proposition de créer une commission de consolidation de la paix vaut la peine d'être appuyée, mais étant donné les complexités et les sensibilités inhérentes à ses fonctions proposées, nous devons être souples dans notre approche et envisager de procéder à des changements dans sa structure et ses fonctions au fil du temps et selon les circonstances. Nous devons reconnaître, ce faisant, que le concept de souveraineté absolue ne sera pas toujours un principe opérationnel viable. Pour cette raison, la création de la Commission de consolidation de la paix portera à controverse, mais cela ne devrait pas nous décourager à poursuivre un objectif quand il en vaut la peine.

Tout au long de ce sommet commémoratif du sixième anniversaire, l'élargissement du Conseil de sécurité a dominé les discussions sur la réforme de l'ONU. Il fallait s'y attendre, puisque le Conseil de sécurité est au cœur du système des Nations Unies. En raison des énormes enjeux, les positions nationales se sont hautement polarisées. Singapour reste convaincu qu'il doit y avoir un élargissement du Conseil de sécurité pour mieux refléter les réalités géopolitiques contemporaines. Toutefois, nous sommes d'avis que les

nouveaux membres permanents ne devraient pas bénéficier du droit de veto, car le Conseil de sécurité aurait encore plus de difficultés à être un instrument efficace au service de la paix dans le monde.

Continuons à rechercher des compromis sur la réforme du Conseil de sécurité et sur les autres questions dont nous sommes saisis. Ce n'est pas parce que nous sommes incapables de progresser sur une question donnée que nous devons nous désintéresser des autres questions tout aussi importantes. Avançons à grands pas lorsqu'il y a un consensus. Lorsque, par contre, il y a controverse, soyons prêts à avancer à petits pas.

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : Je donne la parole maintenant à S. E. M. Ahmed Aboul Gheit, Ministre des affaires étrangères de l'Égypte.

M. Aboul Gheit (Égypte) (*parle en arabe*) : C'est pour moi un plaisir de prononcer l'allocution de M. Hosni Mubarak, Président de la République arabe d'Égypte, à la Réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale, à l'occasion du sixième anniversaire.

En septembre 2000, nous avons défini notre vision commune de l'avenir de l'ONU et nous nous sommes engagés à assumer certaines responsabilités vis-à-vis de nos peuples, de nos sociétés et de la communauté internationale en général. Nous nous sommes également engagés à assumer nos responsabilités à l'égard de l'ONU, qui a été créée il y a 60 ans comme instance chargée de défendre les principes de la dignité humaine, de l'égalité et de la justice et de maintenir la paix et la sécurité internationales.

Aujourd'hui, alors que le monde a connu de grands événements ces cinq dernières années, nous nous réunissons à nouveau à New York pour voir quels sont les engagements que nous avons pu réaliser et décider de la façon dont nous allons œuvrer en faveur des objectifs qu'il nous faut encore réaliser. Nous devons examiner l'avenir forts de notre entente commune sur la nature des menaces et des défis auxquels nous sommes confrontés et de notre conviction quant à l'uniformité de nos buts et principes consacrés dans la Charte des Nations Unies, qui a toujours été et restera le fondement solide à partir duquel nous confronterons les menaces et les défis qui pèsent sur la communauté internationale.

Avant de parler de nos ambitieux plans de réforme de notre Organisation, nous devons tout d'abord convenir d'un certain nombre de préalables pour la réalisation de nos objectifs communs.

Tout d'abord, ce qui nous réunit ne doit pas être le besoin d'imposer notre volonté personnelle, notre style de vie et nos valeurs. Nous devons nous réunir autour du désir d'entente mutuelle et de la volonté d'appréhender et de prévenir les risques auxquels l'humanité est collectivement confrontée.

Deuxièmement, nous devons percevoir les efforts déployés en vue du développement économique comme un engagement humain auquel nous devons tous souscrire et non pas comme un moyen de pression pour réaliser des objectifs qui n'ont rien à voir avec le développement.

Troisièmement, tout effort visant le développement global restera otage de notre capacité à établir la paix et la stabilité et à consolider les principes de la légitimité internationale, de la justice et de l'égalité. Nous devons rejeter l'idée de recours à la force et d'occupation forcée de terres des autres. Nous devons régler les conflits internationaux par des moyens pacifiques, selon les principes du droit international et de la légitimité internationale.

En 2000, nous nous sommes engagés à promouvoir la démocratie, l'état de droit, le respect des droits de l'homme et les libertés fondamentales, notamment le droit au développement. L'Égypte a pris des mesures importantes dans ce sens sur la base de la pluralité et d'une participation accrue au processus de prise de décisions – efforts qui ont abouti il y a quelques jours, à la tenue d'une élection présidentielle au cours de laquelle les candidats de 10 partis politiques se sont disputé, pour la première fois dans l'histoire de l'Égypte, la confiance du peuple.

Nous continuons d'appuyer la réforme structurelle du mécanisme des droits de l'homme et la création du Conseil des droits de l'homme. Nous soulignons qu'une telle réforme devrait être substantielle et non pas un simple changement de noms. Nous devons également éviter de politiser ces processus et d'appliquer une politique de deux poids deux mesures. Nous devons parvenir à des accords communs qui tiennent compte de la diversité culturelle, éducative et sociale. Et nous devons éviter d'utiliser à des fins politiques le Conseil des droits de l'homme que l'on se propose de créer.

L'Égypte n'a cessé d'appeler à la réforme du Conseil de sécurité afin que celui-ci s'adapte aux besoins d'un monde en mutation.

Pour que les efforts de réforme atteignent l'objectif visé, l'Égypte estime qu'ils doivent reposer sur un certain nombre de principes dont je tracerai brièvement les grandes lignes. Premièrement, nous devons rétablir l'ancien équilibre qui existait entre les organes principaux de l'ONU et redonner à l'Assemblée générale son rôle central de principal organe législatif, comme cela est consacré dans la Charte.

Deuxièmement, nous devons changer les méthodes de travail du Conseil de sécurité afin que cet organe soit plus transparent et plus crédible. Nous devons également augmenter le nombre des membres du Conseil pour qu'il soit plus représentatif des pays en développement, en particulier les pays africains qui ne bénéficient toujours pas d'une représentation équitable au Conseil.

Troisièmement, nous devons laisser le Conseil économique et social jouer un rôle plus important dans l'établissement de politiques internationales dans les domaines économique et social et dans le suivi de leur mise en œuvre. Ceci viendrait s'ajouter aux efforts internationaux déployés dans le processus de développement et aiderait les pays en développement à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement.

Quatrièmement, nous croyons que la Commission de consolidation de la paix s'avèrera un instrument utile pour renforcer les capacités nationales des pays sortant d'un conflit armé et aider ces pays à se remettre sur la voie de la stabilité et de la reconstruction, sans leur imposer une tutelle ou empiéter sur leur souveraineté nationale.

Tous les efforts internationaux, notamment une réforme institutionnelle au sein de notre Organisation, doivent se faire en même temps que la lutte contre le terrorisme. L'Égypte appelle encore une fois à un effort international collectif, par le biais de l'Assemblée générale, face à ce fléau qui, non réprimé, sapera tous les efforts que la communauté internationale déploie pour renforcer la paix et la sécurité internationales et pour réaliser le développement. À cet égard, la communauté internationale doit encore proposer une stratégie, quoiqu'il apparaisse très clairement qu'aucun

État, aussi puissant soit-il, ne peut faire seul face à ce phénomène.

Nous espérons que notre accord, tel que reflété dans le document final du sommet, constituera un nouveau départ pour nos efforts conjoints. Nous devons veiller à ce que cet accord soit mis en œuvre afin de répondre aux aspirations communes de nos peuples à un avenir meilleur et plus prospère dans le cadre d'un nouvel ordre basé sur la coopération, la complémentarité et la démocratie internationale – un ordre qui garantisse leurs droits et exige qu'ils s'acquittent de leurs obligations.

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : Je donne à présent la parole à S. E. M. Nyan Win, Ministre des affaires étrangères du Myanmar.

M. Win (Myanmar) (*parle en anglais*) : J'aimerais d'emblée exprimer les condoléances les plus sincères de ma délégation aux personnes touchées par l'ouragan Katrina sur la côte américaine du golfe du Mexique.

J'aimerais, devant cette plus grande assemblée de tous les temps de dirigeants du monde, féliciter M. Eliasson de son élection à cette fonction élevée.

Dans la Déclaration du Millénaire, les dirigeants de la planète ont promis que le monde en 2015 serait meilleur que celui dans lequel nous vivions à l'époque. Ils ont pris les engagements solennels de mettre en œuvre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) qui visent à garantir la paix et la sécurité par le biais du désarmement; à réduire la pauvreté par le biais du développement; et à protéger l'environnement et à promouvoir les droits de l'homme, la démocratie et la bonne gouvernance par l'établissement de normes internationalement agréées. Les progrès accomplis dans la réalisation des OMD sont loin de ce qui avait été initialement envisagé. Nous ne devons cependant pas désespérer, mais nous devons continuer de tenter d'atteindre les objectifs convenus.

Mon pays estime que les domaines prioritaires incluent la lutte contre le fléau du terrorisme et de la criminalité transnationale; le renforcement de la coopération face aux défis de la prolifération des armes de destruction massive et du désarmement nucléaire; la garantie que le développement soit durable et l'environnement protégé; l'intensification des efforts déployés par la communauté internationale pour

prévenir les maladies contagieuses, en atténuer les effets et les éradiquer, notamment la pandémie de VIH/sida et la grippe aviaire.

Au Myanmar, nous faisons des progrès satisfaisants sur la voie de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015. Dans le cadre de notre lutte contre la pauvreté, nous avons atteint des résultats notables grâce à la désignation de 24 zones spéciales de développement dans les États et les districts aux fins de parvenir à un développement équitable et équilibré dans l'ensemble du pays.

Pour assurer une éducation pour tous, d'après nos estimations, d'ici à 2015, le taux net d'inscriptions dans l'enseignement devrait être de 84,5 %. Dans le secteur de la santé, nous avons qualifié le VIH/sida, le paludisme et la tuberculose de maladies de préoccupation nationale. Nous participons également activement aux efforts de la communauté internationale pour lutter contre le fléau du VIH/sida en notre qualité de membre du Comité de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA).

Le Myanmar s'efforce de réaliser le développement en comptant essentiellement sur ses propres ressources, sans aucune aide, y compris de la part des institutions de la communauté internationale. Avec une aide financière extérieure, nos efforts de développement pourraient s'accélérer.

Pour que le monde réalise un développement économique et des progrès sociaux dans un environnement sûr, des efforts internationaux consolidés sont indispensables pour régler les questions économiques mondiales par le biais de la mise en œuvre des objectifs énoncés dans la Déclaration du Millénaire, tant par les pays développés que par les pays en développement. L'ONU, seule Organisation menant une action mondiale et dotée d'un mandat mondial, est l'entité la plus à même d'aider les États Membres à accomplir ces tâches critiques. L'ONU doit donc faire l'objet d'une réforme afin d'accroître son efficacité et son efficacité et de renforcer ses capacités de relever et de vaincre les menaces et les défis du XXI^e siècle.

Il faut que l'Organisation des Nations Unies soit réformée et que restent inviolés ses principes sacrés de la souveraineté nationale, de l'intégrité territoriale, de l'égalité, de la non-ingérence dans les affaires

intérieures, du règlement des différends par des voies pacifiques et du non-recours à l'emploi ou à la menace de la force. Ces principes fondamentaux ont résisté à l'épreuve du temps et sont aujourd'hui tout aussi valides et pertinents que le jour où ils ont été adoptés.

Nous ne doutons pas que l'Assemblée saura renouveler son attachement aux principes cardinaux qui sont appliqués et soutenus par l'ONU, cette organisation mondiale qui réunit tous les pays du monde sur la base de l'égalité, de la solidarité, de la tolérance, de la coopération et du multilatéralisme.

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : Je donne la parole à S. A. le cheikh Abdullah Bin Zayed Al Nahyan, Ministre de l'information et de la culture, représentant personnel du Président des Émirats arabes unis.

Le cheikh Abdullah Bin Zayed Al Nahyan (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : D'emblée, j'ai le grand plaisir, au nom de de S. A. le cheikh Khalifa Bin Zayed Al Nahyan, Président des Émirats arabes unis, de féliciter l'Assemblée d'avoir élu à la présidence de sa soixantième session, M. Eliasson, représentant d'un pays ami. J'adresse également nos remerciements au Président de la République gabonaise pour la manière dont son pays a dirigé les travaux de la précédente session de l'Assemblée générale.

Les Émirats arabes unis se félicitent des efforts déployés par le Secrétaire général Kofi Annan en vue de renforcer et de promouvoir le rôle de l'Organisation des Nations Unies.

Je profite également de l'occasion pour exprimer, au nom du Gouvernement et du peuple des Émirats arabes unis, notre profonde sympathie et nos sincères condoléances au Gouvernement et au peuple des États-Unis ainsi qu'aux familles des victimes de l'ouragan Katrina, qui a causé de tragiques pertes humaines et matérielles.

Nous considérons que la présente réunion est le lieu de faire le point sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre des objectifs de développement auxquels nous avons souscrit à travers la Déclaration du Millénaire, qui définit les étapes à franchir au niveau international pour offrir prospérité et dignité à l'ensemble de nos peuples, conformément aux principes de l'égalité, de la justice et de l'équité. Cette réunion est également le lieu de concevoir, ensemble,

des moyens de relever avec succès les défis de notre époque et de répondre à la nouvelle situation concernant la sécurité collective.

Les Émirats arabes unis confirment le rôle central de l'ONU et insistent sur l'importance de la Charte des Nations Unies, principal cadre de référence pour l'établissement de relations internationales fondées sur le respect, la liberté, l'égalité, la tolérance et la responsabilité commune. À cet égard, les Émirats arabes unis tiennent une nouvelle fois à souligner l'importance de renforcer l'ONU et de réformer ses organes principaux afin de lui permettre de s'acquitter de ses responsabilités accrues et de renforcer son rôle.

Les bienfaits des progrès économiques, sociaux et humanitaires n'ont profité qu'à un très petit nombre de peuples. Ainsi, une large proportion de la population mondiale reste aux prises avec la pauvreté, la faim, les maladies graves, le chômage, l'analphabétisme et les déplacements. Ces mêmes personnes sont victimes des conséquences négatives des conflits armés et de l'occupation étrangère, ainsi que de la prolifération des armes de destruction massive, notamment des armes nucléaires, de la criminalité transnationale organisée, du trafic de stupéfiants, du terrorisme et des violations des droits de l'homme, tous ces phénomènes mettant gravement en péril la paix et la sécurité internationales et freinant le développement durable auquel nous aspirons tous.

Les Émirats arabes unis sont fermement convaincus que le développement est le thème fondamental de notre époque, puisqu'il permet d'éliminer la pauvreté et la faim tout en étant la clef de la sécurité et de la stabilité des peuples. Aussi insistons-nous sur l'importance de régler les problèmes internationaux à partir d'une conception précise de la sécurité collective, elle-même fondée sur l'idée que le développement et le bien-être des personnes doivent être nos principales préoccupations. Cette conception pourrait se traduire par un partenariat mondial chargé de veiller à ce que tous les pays, qu'ils soient développés ou en développement, honorent leur promesse de prendre des mesures concrètes en vue d'accélérer l'application toutes les recommandations formulées lors des réunions et conférences au sommet des Nations Unies.

Partant de là, nous pensons que les efforts internationaux de développement ne seront pas fructueux sans la paix et la sécurité internationales,

sans la justice et l'égalité pour tous les peuples, sans le respect de la diversité culturelle et du droit des peuples à l'autodétermination. Ils ne seront pas non plus fructueux tant qu'il y aura quelque part une occupation étrangère, notamment dans les trois îles des Émirats arabes unis qui sont occupées par l'Iran depuis 1961 : la Grande Tumb, la Petite Tumb et Abou Moussa.

Il est primordial de trouver un règlement juste et global de la question du Moyen-Orient et de la question palestinienne. Nous devons renforcer les efforts internationaux visant à combattre le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations et à prévenir la prolifération et la production d'armes de destruction massive, surtout des armes nucléaires.

Pour terminer, nous renouvelons notre adhésion à l'esprit et aux Objectifs de la Déclaration du Millénaire. Nous espérons que cette réunion donnera lieu à l'élaboration d'idées communes sur la manière de lever les obstacles à la pleine réalisation des objectifs du développement et qu'elle nous permettra de concrétiser nos projets et promesses.

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : Je donne la parole à S. A. Sayyid Haitham Bin Tariq Al-Said, Ministre de l'héritage national et de la culture, envoyé spécial de S. M. le Sultan d'Oman.

Sayyid Haitham Bin Tariq Al-Said (Oman) (*parle en arabe*) : J'ai l'honneur de transmettre à l'Assemblée les salutations de S. M. Qaboos Bin Said, Sultan d'Oman, ainsi que ses vœux de succès dans les efforts amenés pour atteindre les buts et objectifs recherchés.

J'espère sincèrement que cette Réunion de haut niveau débouchera sur des recommandations communes, concrètes et réalisables, concernant le financement du développement et la mise en œuvre des programmes et stratégies approuvés lors des conférences des Nations Unies dans l'optique d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Ce sommet revêt une importance particulière car il représente une occasion historique d'examiner un grand nombre de questions essentielles pour la préservation de la coopération internationale, surtout celle visant la réalisation des OMD. Il ne fait aucun doute que la réalisation d'un développement global et durable a été et reste le but premier de toutes les grandes rencontres des dirigeants de la planète.

Nous pensons avec le Secrétaire général qu'il n'y a pas de sécurité sans développement, ni de développement sans sécurité. La complémentarité du développement et de la sécurité explique l'importance du présent sommet, qui reprend les quatre grands piliers définis lors du Sommet du Millénaire : développement économique; développement social; conservation des ressources naturelles; et protection de l'environnement.

Bien sûr, ces piliers rejoignent d'autres domaines non moins importants comme l'éducation, le renforcement des institutions ainsi que l'intégration des femmes et des jeunes, sans oublier la formation et l'information.

Bien que mon gouvernement approuve les recommandations formulées par le Secrétaire général à propos du développement durable, nous voudrions faire remarquer qu'il est primordial de donner aux pays en développement plus de liberté dans la conduite des programmes de développement de façon qu'ils coïncident avec leurs priorités et particularités nationales, ainsi qu'avec les stratégies internationales de développement. Parce que le Gouvernement de mon pays souhaite faire de l'individu le centre et le but des efforts de développement, il a placé les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) au premier rang de ses priorités nationales et fait de son mieux pour relier les dimensions sociale et économique des OMD grâce l'emploi d'indicateurs de suivi, qui ont montré que le Sultanat a déjà atteint un stade avancé dans la réalisation des OMD et qu'avec l'aide de Dieu il sera en mesure de les réaliser dans les délais prévus.

Au niveau international, mon pays a suivi avec inquiétude la situation de nombreux pays du monde, dans beaucoup de régions, qui déploient des efforts considérables pour atteindre un niveau de développement qui leur permette de surmonter les épidémies, la pauvreté et les conséquences des catastrophes naturelles. Nous pensons que la responsabilité humanitaire exige que les pays développés donnent aux autres la possibilité de partager les fruits de l'économie mondiale. Pour cela, ils devraient revoir leurs politiques afin d'annuler des dettes et offrir toutes sortes d'appui économique, y compris en donnant la possibilité aux pays en développement de produire des médicaments et de les fournir à des prix abordables aux personnes atteintes du VIH/sida, du paludisme et de la tuberculose.

En raison de cela, nous estimons qu'il est temps que la communauté internationale adopte des mesures concrètes et pratiques qui permettent à ces pays et régions, notamment sur le continent africain, de bénéficier des possibilités offertes par la mondialisation, dans le cadre d'un véritable partenariat mondial. Cela ne se fera jamais uniquement par des promesses, c'est pourquoi il faut une stratégie internationale claire fondée sur l'annulation de la dette, la fourniture d'une aide au développement et l'ouverture complète des marchés mondiaux aux exportations en provenance des pays les moins avancés.

En ce qui concerne la situation au Moyen-Orient, les faits survenus récemment relativement à la question palestinienne, notamment le retrait israélien de la Bande de Gaza, représentent un premier pas dans la bonne direction, vers l'application des résolutions porteuses de la légitimité internationale. Nous espérons qu'Israël, en coopération avec l'Autorité palestinienne et les pays voisins, prendra des mesures semblables pour se retirer de tous les territoires arabes occupés et permettre l'établissement d'un État palestinien pleinement souverain.

Nous partageons l'avis du Secrétaire général selon lequel l'absence d'un accord international global sur la lutte contre le terrorisme, fondé sur une définition claire du phénomène et une compréhension claire de ses causes et racines, a affaibli les efforts internationaux pour le combattre. Nous pensons néanmoins qu'il est temps de mettre en œuvre une stratégie antiterroriste internationale fondée sur la coopération et l'échange d'informations entre les pays et la nécessité de distinguer entre le droit de légitime défense et la résistance légitime contre l'oppression, d'une part, et les actes terroristes commis par des individus ou groupes hors-la-loi qui tuent et terrorisent des civils à la fois comme moyen et comme fin, d'autre part.

Il ne fait aucun doute que l'Organisation des Nations Unies et tous ses organes subsidiaires et institutions internationales apparentées doivent se développer et se moderniser pour leur permettre de mieux servir les intérêts des États et de s'adapter aux nouvelles réalités internationales. Aussi, le processus de développement et de modernisation ne doit pas se limiter à la seule augmentation ou réduction du nombre des membres de certains conseils ou comités. Il doit être fondé sur un nouveau concept centré sur l'idée de

redynamiser fortement tous ces organes et conseils, pour leur permettre de remplir les fonctions qui leur ont été confiées, au service de la sécurité, de la stabilité et du développement global dans le monde.

S'agissant du processus d'amélioration des performances de l'ONU, nous souhaiterions affirmer que, pour réussir, ce processus doit être continu et global, sans calendrier ou date butoir. De plus, il doit porter sur tous les organes de l'ONU et prendre en compte les nouvelles réalités sur la scène internationale, de façon à aider à améliorer l'efficacité de l'action collective internationale et à apporter des réponses rapides aux défis posés à notre monde contemporain.

Étant donné tout ce qui précède, il est devenu essentiel de trouver un équilibre entre les fonctions et mandats des organes principaux de l'ONU, d'améliorer les procédures et de réduire le nombre de questions inscrites à l'ordre du jour de certains de ces organes afin de mieux refléter les défis auxquels la communauté internationale fait actuellement face. De telles mesures ne doivent pas nuire à la capacité de ces organes de traiter les importantes questions de fond. L'ONU doit jouer un rôle décisif et central dans la conception des politiques économiques internationales. Le rôle du Conseil économique et social ne doit pas se limiter à l'examen de programmes approuvés par l'ONU. Ce Conseil doit élargir son dialogue et sa solidarité avec les institutions de Bretton Woods et l'Organisation mondiale du commerce, notamment dans le domaine de la définition de politiques économiques mondiales.

Il serait également utile de coordonner les efforts entre organisations internationales et régionales pour assurer une complémentarité entre elles.

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Zine El Abidine Ben Ali, Président de la République de Tunisie, prononcée en son nom par S. E. Abdelwaheb Abdallah, Ministre des affaires étrangères de la Tunisie.

M. Abdallah (Tunisie) (*parle en arabe*) : J'ai l'honneur de faire part des sincères salutations du Président Zine El Abidine Ben Ali, Président de la République tunisienne, et de donner lecture de l'allocution de Monsieur le Président à cette Réunion plénière de haut niveau.

« Il m'est agréable d'exprimer ma très haute considération pour les efforts déployés par les différentes parties pour la préparation minutieuse de cette Réunion plénière de haut niveau et de rendre hommage au rôle éminent assuré par le Secrétaire général Kofi Annan pour réunir les conditions à même d'assurer le succès de ses travaux.

Je voudrais également adresser aux autorités des États-Unis d'Amérique et au peuple américain frère et ami nos condoléances et notre sympathie à la suite de l'ouragan, en soulignant la solidarité du peuple tunisien avec les victimes des zones sinistrées et en espérant que celles-ci pourront rapidement surmonter les obstacles auxquels elles sont confrontées.

Cette réunion extraordinaire, qui s'inscrit dans le cadre de l'évaluation de l'état d'avancement de la mise en œuvre des objectifs du Sommet du millénaire, adoptés par l'Assemblée générale des Nations Unies il y a cinq ans, revêt aujourd'hui un caractère particulier, et les peuples du monde en attendent des résultats à la hauteur de leurs aspirations à la sécurité, à la paix, au développement et à la prospérité.

La Tunisie, qui a contribué par des propositions et des initiatives à la définition de ces nobles objectifs, continuera à assumer un rôle actif en vue de promouvoir les méthodes d'action multipartites, partant de son attachement indéfectible à la Charte des Nations Unies et de sa volonté d'instaurer un ordre international basé sur les principes de la solidarité, de la justice et de l'égalité.

C'est une source de fierté de savoir que les résultats accomplis en Tunisie sur la voie de la réforme, du progrès et de la modernisation tout au long des deux décennies écoulées, sont conformes aux objectifs de développement fixés par le Sommet du Millénaire, notamment en ce qui concerne la réduction du taux de pauvreté, l'amélioration du produit intérieur brut, la généralisation de l'enseignement dans le pays, le renforcement de l'égalité entre l'homme et la femme, la promotion de la médecine de la reproduction et l'intégration du principe du développement dans les politiques nationales.

Ces résultats sont le fruit d'efforts nationaux soutenus sur la voie de la réforme intégrale fondée sur la primauté du droit, l'ancrage des mécanismes de bonne gouvernance et l'étroite corrélation entre la démocratie et la protection des droits de l'homme dans leurs différentes dimensions, en tant que tout indissociable, ainsi que sur la réalisation du développement économique et social.

La Tunisie est profondément convaincue que la concrétisation des Objectifs du Millénaire pour le développement nécessite la conjugaison des efforts de la communauté internationale – États et organisations – en vue de donner une impulsion encore plus forte aux valeurs de solidarité afin d'aider les pays en développement, notamment sur le continent africain, à réaliser leurs programmes et leurs plans de développement et à remporter le pari de la modernité et du progrès.

Nous saluons, à cet égard, l'initiative prise par plusieurs États développés de consacrer, jusqu'à l'année 2015, 0,7 % de leur produit national brut à la réalisation de ces objectifs. Nous escomptons également des mesures et des initiatives similaires de la part de ces États au profit des pays en développement à revenu intermédiaire en vue de leur fournir les moyens et les mécanismes à mêmes de soutenir leurs efforts de développement et d'appuyer leurs programmes économiques et sociaux.

La pauvreté, l'indigence, la famine et tant d'autres fléaux que connaissent différentes régions du monde, et en particulier le continent africain, exigent un traitement radical et urgent des causes de ces fléaux, et ce, dans le cadre d'un élan de solidarité des différentes composantes de la communauté internationale. Nous estimons, à cet égard, que le moment est venu de hâter la mobilisation des ressources financières nécessaires en vue de permettre au Fonds mondial de solidarité d'entamer la mission qui lui a été assignée à la suite de son adoption par l'Assemblée générale, à l'initiative de la Tunisie, en vue de contribuer à l'éradication de la pauvreté, de l'exclusion et de la marginalisation, conformément aux orientations du Sommet du Millénaire.

Notre appel en vue de l'organisation du Sommet mondial sur la Société de l'information, lancé depuis 1998, répond à notre volonté d'édifier une société mondiale du savoir offrant à tous l'égalité des chances pour la maîtrise des outils du progrès scientifique et technologique, afin de contribuer à la réduction du fossé numérique et de développement entre les pays avancés et les pays en développement.

La Tunisie, qui œuvre à la réunion des meilleures conditions pour abriter cette importante manifestation internationale dans sa deuxième phase, du 16 au 18 novembre 2005, s'attend à une forte participation de tous les membres et au plus haut niveau – gouvernements, organisations non gouvernementales et secteur privé – afin d'assurer le succès de ses travaux et de lui permettre d'atteindre les objectifs assignés, qui sont, dans leur essence, en harmonie avec les objectifs énoncés dans la Déclaration du Millénaire.

Les mutations survenues sur la scène mondiale nous incitent tous à œuvrer pour la mise en place de règles saines permettant la réforme de l'Organisation des Nations Unies et le réaménagement de ses structures, pour l'adapter aux impératifs de l'étape actuelle, notamment en ce qui concerne l'élargissement du Conseil de sécurité et la consolidation du rôle de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social.

Nous espérons parvenir, au cours de la présente réunion, à l'adoption, par consensus, de mesures pratiques qui renforcent les programmes de développement dans le monde et consolident les fondements de la sécurité collective, notamment pour tout ce qui a trait à la lutte contre le phénomène du terrorisme et au traitement de ses causes, à la limitation de l'armement et à la diffusion des armes de destruction massive, de manière à consacrer le rôle fondamental que doit jouer notre prestigieuse Organisation dans ces domaines vitaux et lui permettre de poursuivre son action pour concrétiser les nobles objectifs pour lesquels elle a été créée il y a 60 ans.

Je suis persuadé que les coprésidents gabonais et suédois de cette importante réunion

contribueront à la réalisation des objectifs escomptés et que la Réunion débouchera sur les recommandations permettant de consolider les assises de la sécurité, de la stabilité et du développement durable dans le monde. »

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : Je donne à présent la parole à S. E. M. Raymond Ramazani Baya, Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale de la République démocratique du Congo.

M. Ramazani Baya (République démocratique du Congo) : Qu'il me soit permis avant toutes choses, d'exprimer au nom de la République démocratique du Congo mes sentiments de soutien et de solidarité au Gouvernement et au peuple des États-Unis, qui viennent d'être frappés durement par une catastrophe naturelle. Je me félicite de l'élan de solidarité de la communauté internationale, laquelle, en conjonction avec les efforts déployés par le Gouvernement des États-Unis, vise à rendre quelque espoir aux populations touchées par la calamité naturelle.

La République démocratique du Congo, pour sa part, sort d'un long conflit armé, considéré comme la première « guerre mondiale africaine », une guerre qui a profondément divisé le pays, déstructuré son économie, détruit ses infrastructures de base, ses écoles, ses hôpitaux et son administration. Le Gouvernement d'union nationale s'emploie depuis trois ans à remettre le pays au travail, à parachever sa réunification par le rétablissement des voies de communication, la reconstruction des écoles et des hôpitaux, mais aussi par la restauration de l'autorité de l'État sur l'ensemble du territoire national, la constitution d'une armée nationale républicaine et, surtout, la préparation des premières élections générales depuis plus de 40 ans.

Les membres l'auront compris, c'est dans un environnement difficile que mon pays a intégré les objectifs du Millénaire dans sa stratégie de lutte contre la pauvreté. Mais, en dépit de ce contexte difficile, les résultats ne sont pas nuls : la croissance depuis trois ans se situe entre 6 et 7 %; l'environnement financier et juridique a été assaini; le taux de change de la monnaie nationale a été stabilisé et l'inflation est maîtrisée; la paix et la sécurité ont été rétablies sur une très grande partie du territoire national. Il s'agit là d'acquis appréciables au regard des réalités d'un passé récent et je voudrais ici me féliciter du rôle essentiel

joué par la communauté internationale dans cette évolution positive de la situation politique et économique de mon pays.

Comme on le voit, les progrès réalisés par mon pays sont réels, même si le rythme en est encore lent – trop lent, au regard des besoins et des problèmes qui se posent avec acuité. Le VIH/sida, le paludisme et la tuberculose font des ravages dans les franges les plus dynamiques de la population. Il faudra donc redoubler d'efforts pour donner à tous un accès plus aisé aux soins de santé, à l'école et à l'emploi.

Les défis à relever pour la réalisation des objectifs du Millénaire sont de taille. La détermination du peuple congolais et l'implication de son gouvernement ne suffiront pas. Il faudra davantage de ressources à affecter de manière prioritaire à la lutte contre la pauvreté.

Voilà pourquoi la République démocratique du Congo tient, premièrement, à réaffirmer sa foi dans le consensus de Monterrey, qui constitue un des facteurs incitatifs pour la mobilisation des ressources financières nécessaires au développement; deuxièmement, à se réjouir du traitement accordé à la question de la dette, à travers l'annulation pure et simple de la dette de 18 pays parmi les plus pauvres et à exprimer le vœu et l'espoir que cette mesure soit étendue à d'autres pays en voie de développement; troisièmement, à féliciter ceux des pays développés, et plus particulièrement la France, qui ont pris l'initiative d'identifier de nouvelles sources de financement, et notamment l'imposition d'une taxe sur les billets d'avion, et qui se sont engagés à consacrer d'ici à l'an 2015, 0,7 % de leur produit national brut à l'aide publique au développement.

Face aux nouvelles menaces qui pèsent sur notre planète, la République démocratique du Congo considère comme prioritaire le renforcement des structures internationales de consolidation de la paix et de prévention des conflits, de lutte contre le terrorisme sous toutes ses formes, ainsi que l'adoption de principes clairs de recours à la force et de renforcement de la capacité des Nations Unies en la matière.

Je saisis cette occasion pour renouveler au Secrétaire général, au Conseil de sécurité et à l'ensemble du système des Nations Unies les remerciements du Gouvernement congolais et du Président Joseph Kabila, qui n'a pu faire le déplacement de New York, pour leurs efforts

inlassables visant au règlement de la crise dans la région des Grands Lacs.

La République démocratique du Congo croit en l'Organisation des Nations Unies. Elle espère que le projet de réforme en cours, qui est pertinent et nécessaire, tiendra compte des mutations intervenues depuis sa création en 1945.

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Siosuia Utoikamanu, Ministre des finances du Royaume des Tonga.

M. Siosuia Utoikamanu (Tonga) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je voudrais saisir cette occasion pour adresser les profondes condoléances des Tonga au Gouvernement et aux citoyens des États-Unis d'Amérique, avec lesquels nous sommes de tout cœur, après les pertes provoquées par le passage du cyclone Katrina sur la côte du golfe du Mexique.

L'historique Déclaration du Millénaire adoptée en 2000 a fixé un certain nombre d'objectifs spécifiques, assortis d'échéances, dans le cadre de la vision universelle des États Membres – celle d'un monde plus pacifique, plus prospère et plus juste, dans lequel tous les êtres humains puissent vivre mieux et plus en sécurité. Nous nous réunissons de nouveau ici, à New York, pour faire le point de la situation, passer en revue l'ensemble de nos réalisations, mettre en lumière les problèmes et contraintes rencontrés et évaluer les options qui se présentent à nous, collectivement, pour pouvoir repartir sur la bonne voie et réaliser, d'ici à 2015, les objectifs précis que nous nous sommes donnés au niveau mondial.

Il est constamment nécessaire de se remettre en mémoire les multiples raisons de l'importance de ces Objectifs, que M. Sachs, dans son rapport sur le Projet Objectifs du Millénaire, résume pertinemment comme suit : pour le système politique international, ils sont la base même de la politique de développement; pour le milliard d'hommes vivant encore dans l'extrême pauvreté, leur réalisation représenterait l'acquisition des moyens d'une vie productive; pour tous les habitants de la planète, les OMD sont aussi un élément essentiel de la recherche d'un monde plus sûr et pacifique.

Qu'avons-nous réalisé au cours des cinq dernières années? Au niveau mondial, même si des progrès importants ont été enregistrés dans la réalisation de

nombre des objectifs, ils ont été disproportionnés d'une région et d'un pays à l'autre. Les progrès n'ont pas non plus été proportionnels aux Objectifs. Parallèlement, il y a eu des occasions manquées. Le bilan qui s'impose est que nous sommes restés en deçà de ce que nous devons faire. Mais tout n'est pas perdu, car nous avons une fois encore une occasion unique de nous ressaisir et de renouveler nos engagements pour changer véritablement les choses.

Mon propre pays, le Royaume des Tonga, a atteint quelques cibles, telles que l'enseignement primaire pour tous et l'égalité entre les sexes, en assurant la scolarisation gratuite dans le primaire des enfants de 5 à 14 ans, comme le prévoit notre Constitution. Nous avons enregistré également des progrès importants au niveau du taux de scolarisation dans le secondaire. Les résultats des Tonga au niveau de l'indicateur du développement humain et de l'indicateur de la pauvreté humaine traduisent l'importance des dépenses effectuées dans les secteurs de la santé et de l'éducation, une stagnation de la croissance démographique et un fort taux d'investissement constant dans le secteur social. Le *Rapport mondial sur le développement humain de 2005* classe les Tonga à la 54^e place sur 177 pays. Toutefois, il reste beaucoup à faire pour améliorer encore la qualité et le niveau de prestation des services, ce à quoi s'emploie actuellement le Gouvernement, dans le cadre d'un programme intégral de réforme de la santé et de l'éducation cofinancé par des ressources publiques, par l'aide publique au développement et par des prêts. La majorité de la population, tant en zone rurale qu'en zone urbaine, a accès à une source d'eau salubre et à des équipements sanitaires.

L'un des domaines dans lesquels les Tonga doivent progresser davantage est la participation des femmes à la prise de décision, tant au niveau local qu'au niveau national. Le niveau actuel de participation des femmes est largement tributaire de critères culturels et des efforts notables sont consentis pour éduquer la population et promouvoir une meilleure participation des femmes à la vie politique.

Les petits États insulaires en développement, dont les Tonga, doivent faire face à des problèmes spécifiques inhérents à leur éloignement et à leur dispersion, à leur faiblesse démographique, à leurs ressources limitées et à leur vulnérabilité aux chocs extérieurs, à commencer par les fluctuations des marchés internationaux et les catastrophes naturelles.

Le développement des alliances régionales et internationales, telles que le Plan pour le Pacifique, ainsi que la Stratégie de Maurice, adoptée à la Réunion internationale chargée d'examiner la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement, tenue en janvier 2005, joue un rôle essentiel face à ces problèmes d'un type particulier, dans un environnement soumis à des forces en rapide évolution.

Le Plan pour le Pacifique préconise trois applications principales du régionalisme : la première est la coopération régionale par le dialogue intergouvernemental et le partage des données et des enseignements tirés de l'expérience; la deuxième est la régionalisation des prestations en matière de biens et services susceptibles de bénéficier de la mise en commun des services nationaux au niveau régional; la troisième est l'intégration régionale par la réduction des barrières commerciales et techniques entre les pays.

L'escalade continue des cours du pétrole et ses retombées négatives sur nos efforts de développement sont un sujet de préoccupation pour nous et nous appuyons, par conséquent, l'accélération des efforts pour trouver d'autres sources d'énergie.

Tout en reconnaissant pleinement que c'est aux gouvernements nationaux qu'il incombe d'assumer la responsabilité des efforts de développement de leur pays, nous sommes également conscients que nos ressources financières nationales ne suffiront pas à elles seules pour financer les programmes de développement de nos pays respectifs. Le Consensus de Monterrey a reconnu pleinement que pour un certain nombre de pays, dont les petits États insulaires en développement, l'aide publique au développement est encore la plus grande source de financement extérieur et qu'elle est critique pour la réalisation des objectifs et cibles fixés en matière de développement dans la Déclaration du Millénaire, ainsi que des autres objectifs de développement fixés sur le plan international.

Les Tonga, par conséquent, se félicitent que nos partenaires donateurs aient renouvelé leur engagement de consacrer 0,7 % de leur revenu national brut à l'aide publique au développement d'ici à 2015. Nous saluons également la Déclaration sur les mécanismes innovants de financement pour le développement, qui prévoit des mécanismes permettant d'accroître et de compléter les

sources traditionnelles de financement. Toutefois, nous reconnaissons également que l'aide publique au développement, toute nécessaire qu'elle soit, ne sera pas suffisante et devra être complétée par les investissements étrangers directs, le commerce et la coopération au développement.

Les Tonga appuient la proposition de réforme globale visant à revitaliser l'Assemblée générale, ainsi qu'à renforcer le Conseil économique et social, pour lui permettre de s'acquitter du mandat qui lui est conféré par la Charte. Nous appuyons également les efforts actuels du Secrétaire général en vue d'améliorer l'efficacité et l'efficacités du Secrétariat.

Sur la question de la réforme du Conseil de sécurité, nous sommes favorables à un Conseil plus largement représentatif de l'ensemble de la communauté internationale ainsi que des réalités géopolitiques actuelles et donc, à l'augmentation du nombre de ses membres à cette fin. À cet égard, les Tonga maintiennent leur appui à la candidature du Japon au siège permanent qui lui revient dans le Conseil une fois réformé.

Pour terminer, les objectifs du Millénaire pour le développement sont encore réalisables d'ici à 2015, mais seulement si toutes les parties concernées s'acquittent de leur rôle et de leurs obligations respectifs. Par conséquent, honorons nos promesses pour vraiment changer les choses.

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. Sir Rabbie Langanai Namaliu, Ministre des affaires étrangères et de l'immigration de Papouasie-Nouvelle-Guinée.

M. Namaliu (Papouasie-Nouvelle-Guinée) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, nous vous félicitons de votre accession à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixantième session. Nous adressons nos compliments au Gabon, et en particulier à M. Jean Ping, dont la présidence de la cinquante-neuvième session de l'Assemblée restera emblématique des changements fondamentaux engagés à l'Organisation des Nations Unies.

Malgré les difficultés, le projet de document final, offre quelque chose à tout un chacun. Nous reconnaissons qu'il aurait pu intégrer davantage d'éléments. Nous estimons toutefois que le document comporte suffisamment de détails pour permettre le

suivi et l'élaboration de questions de réforme essentielles, notamment au cours de la soixantième session de l'Assemblée générale.

Nous sommes très heureux qu'aient été maintenus dans leur intégralité les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), qui fournissent à chacun de nos pays un ensemble de jalons précis à partir desquels ils pourront traiter de questions de développement essentielles.

Nous appuyons aussi fermement les principes sous-jacents de la Déclaration de Jakarta, auxquels a fait référence ce matin S. E. M. le Président de l'Indonésie. Nous appelons par conséquent la communauté internationale et l'ONU à réagir et à appuyer cette importante déclaration.

Nous pensons que les défis liés aux OMD consistent à les appliquer aux plans local et national aux fins de réaliser d'ici à 2015 l'ensemble des objectifs de performance. Tout en reconnaissant l'importance de garantir la réalisation de ces objectifs mondiaux, nous sommes fermement persuadés qu'il faut se concentrer sur la durabilité des OMD au-delà de 2015.

Nous devons en tant que pays examiner les OMD et les méthodes en vue de les atteindre. Dans un rapport conjoint préparé récemment avec le Programme des Nations Unies pour le développement, la fiche des résultats de la Papouasie-Nouvelle-Guinée a indiqué qu'il devait en faire bien davantage. Un certain nombre de moyens ont été envisagés pour réaliser les OMD. La stratégie de développement à moyen terme adoptée cette année par notre gouvernement est une tentative de fournir une feuille de route en vue de la réalisation de ces objectifs. La stratégie de développement à moyen terme liera les OMD au processus de développement national et permettra de financer leur mise en œuvre, grâce à notre budget national.

Dans le cadre du programme de développement, nous relevons également avec une grande satisfaction l'intégration des plans d'action d'Almaty, de Bruxelles et Maurice. Nous demandons à la communauté internationale de continuer d'aider tous les pays à parvenir aux objectifs définis dans chacun de ces plans et dans les déclarations qui y sont associées.

Nous sommes fermement convaincus que les principes du développement et de la sécurité – qui sont indissolublement liés – doivent continuer d'être à la

base du modèle de paix et de sécurité internationales. Il va sans dire que cela relève de notre responsabilité collective mondiale. La Papouasie-Nouvelle-Guinée a aidé et continuera d'aider le processus mondial en devenant partie à et en continuant de respecter les traités internationaux relatifs au terrorisme ainsi que les mesures destinées à combattre ce fléau, dans le cadre de notre contribution et de notre responsabilité face à cette question essentielle. Toutefois, nous constatons que les questions ayant trait à la surveillance et d'autres mesures pratiques essentielles à la lutte contre le terrorisme doivent être examinées de concert avec leurs coûts opérationnels élevés.

Le mois prochain, les dirigeants du Forum des îles du Pacifique avaliseront un plan du Pacifique. La sécurité, ainsi que la croissance économique, le développement durable et la bonne gouvernance constitueront les quatre piliers centraux et les domaines prioritaires pour notre région.

Récemment, les forces régionales multinationales, tant armées que non armées, ont participé à des opérations durant ou après un conflit. Avec un soutien logistique important de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, les pays de la région ont fourni des troupes et des effectifs de police pour restaurer la paix et l'ordre sur l'île de Bougainville, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, et sur les Îles Salomon. Dans le cas de Bougainville, nous saluons et nous apprécions grandement le soutien vigoureux apporté par l'ONU, notamment par le Conseil de sécurité et par les organismes des Nations Unies.

Les deux initiatives régionales susmentionnées ajoutent foi à l'appel à une coopération régionale plus marquée aux fins de compléter les efforts nationaux et internationaux visant à instaurer la paix et la stabilité et à renforcer la prospérité économique.

Il y a 30 ans aujourd'hui, jour pour jour, que mon pays est devenu une démocratie. Nous continuons d'avoir les mêmes espoirs et les aspirations qu'au moment de devenir le cent quarante-neuvième Membre de l'ONU, il y a 30 ans. Nous avons connu des difficultés et des succès. Nous avons, par exemple, réussi à maintenir constamment un système politique démocratique et ses institutions connexes, ce qui n'a pas toujours été facile. En tant que démocratie, nous avons tiré plusieurs enseignements, dont celui-ci : l'application des principes démocratiques, tout comme le processus de développement, n'est pas un processus

uniforme. Si les idéaux de la démocratie nous fournissent les meilleures options en vue du développement, l'imposition des expériences des autres n'est pas forcément propice au développement. Comme d'autres États Membres, nous entendons œuvrer avec et pour le Fonds pour la démocratie de l'ONU.

Enfin, nous attendons avec intérêt l'adoption du projet de document final qui fournira une bonne base pour faire avancer le processus de réforme de l'ONU.

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : Je donne à présent la parole à S. E. M. Mustafa Osman Ismail, Ministre des affaires étrangères du Soudan.

M. Ismail (Soudan) (*parle en arabe*) : D'emblée, je voudrais transmettre les condoléances les plus sincères de mon pays au peuple et au Gouvernement des États-Unis d'Amérique pour les pertes provoquées par l'ouragan Katrina.

Je voudrais féliciter les coprésidents de leur élection pour présider cette réunion historique. Je suis pleinement confiant que leur sagesse et leurs compétences tant politiques que diplomatiques nous permettront d'obtenir les résultats escomptés. Je voudrais également exprimer ma profonde gratitude à M. Jean Ping pour la manière compétente dont il a dirigé les travaux de la cinquante-neuvième session de l'Assemblée générale, qui a préparé la voie à cette réunion. Je salue S. E. M. Kofi Annan, le Secrétaire général de l'ONU, pour sa détermination et sa persévérance en vue de mettre cette Organisation internationale sur la voie de la réforme et de la modernisation, pour lui permettre de progresser en vue de la réalisation de ses nobles buts et objectifs.

Les efforts concertés et constructifs déployés par la communauté internationale, dont le couronnement est ce sommet historique, sont dignes d'éloges. Cette initiative courageuse démontre que la communauté internationale est bien consciente des responsabilités qui lui incombent. L'initiative reflète en même temps notre désir sincère d'œuvrer de manière collective et résolue, en vue de relever les défis qui nous attendent, pour édifier un nouvel ordre international basé sur la justice, l'égalité et le respect de la dignité humaine, et régi par les principes du droit international.

Nous avons une occasion historique et sans précédent d'être à la hauteur de nos responsabilités et de faire face aux menaces actuelles avec courage, en renforçant le rôle central de l'ONU et en lui permettant

de remplir ses fonctions de maintien de la paix et de la sécurité internationales avec l'efficacité requise. L'Organisation a été et doit rester une tribune commune incarnant la responsabilité collective, le multilatéralisme et une ferme détermination de créer un monde stable et sûr.

À cet égard, ce sommet met véritablement à l'épreuve la volonté de la communauté internationale de prouver sa capacité à introduire les changements souhaités par tous les États Membres de l'Organisation.

Au premier plan des priorités de ce sommet est la question du développement durable et de la libération de milliards d'êtres humains de la pauvreté, de la maladie et de la faim. Nous sommes, à cet égard, profondément préoccupés par les modestes progrès réalisés concernant les objectifs du Millénaire pour le développement, qui avaient suscité l'espoir de millions de personnes en vue d'un monde où ils pourraient vivre avec un minimum de dignité humaine.

Les conditions économiques et sociales dans les pays les moins avancés du monde continuent de se détériorer de manière inquiétante. En outre, le nombre de pays les moins développés a augmenté depuis le Sommet du Millénaire. Cette évolution dangereuse nous amène à dire que les décisions que nous prendrons au cours du présent sommet en vue d'aider ces pays devront servir de critère pour mesurer la crédibilité de nos engagements à l'égard du développement et de l'allègement de la pauvreté. Le moins que l'on puisse faire, c'est aider ces pays à appliquer dans les délais prévus le Programme d'action de Bruxelles.

Il est nécessaire de formuler des stratégies et des politiques qui tiennent compte des préoccupations et des besoins des pays en développement pour renforcer leurs capacités et leurs progrès économiques. La sécurité collective demeurera une illusion tant que nous ne répondons pas aux besoins des pays en développement. Nous ne parviendrons pas à un monde sûr tant que le continent africain continue de souffrir du fardeau de la dette, de la pauvreté, de la maladie et de l'inégalité extrême des systèmes économiques et commerciaux internationaux. Pour rétablir l'équilibre économique mondial, il est essentiel d'annuler toutes les dettes, de remplir les obligations contractées en matière d'aide publique au développement et de permettre aux pays en développement d'occuper la

place qui leur revient dans le système commercial international.

Profondément convaincu que le terrorisme est une menace à la stabilité et la sécurité internationales, le Soudan réitère sa condamnation du terrorisme, sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations, et demande que l'on intensifie la lutte contre le terrorisme par des efforts internationaux concertés guidés par les principes de légitimité internationale. À cet égard, nous appuyons l'appel lancé en vue de la tenue d'une conférence internationale pour parvenir à une définition convenue du terrorisme et pour trouver les moyens de le combattre. Il importe également de distinguer le terrorisme du droit légitime des peuples à résister à l'occupation étrangère.

Nous soulignons la nécessité de respecter les principes de la légitimité internationale dans la lutte contre le terrorisme en prévenant toutes les mesures unilatérales et toutes les violations du droit international.

À cet égard, nous rappelons que depuis 1998, le Soudan a maintes fois demandé à l'ONU et à la communauté internationale, d'adopter une position juste et conforme aux principes de la justice et du droit international au sujet de l'attaque perpétrée contre l'usine pharmaceutique de al-Shifa en 1998 sous prétexte de lutter contre le terrorisme. Cette attaque a eu un effet négatif sur les efforts de développement de mon pays et a privé mon peuple de médicaments essentiels. Aujourd'hui, nous demandons une fois de plus à l'ONU de prendre les mesures justes qui s'imposent, en conformité avec le droit international, et nous lançons un appel à la communauté internationale dans son ensemble pour qu'elle appuie notre revendication juste et légitime.

Le Soudan est fermement convaincu que l'idée de choc des civilisations est un leurre. Nous nous efforçons tous de construire un monde humanitaire où les peuples jouissent de la paix, de la sécurité, de la stabilité et d'une coexistence pacifique. Mon pays salue donc et appuie l'initiative du Premier Ministre de l'Espagne en vue d'instaurer un dialogue entre les civilisations. Le Soudan s'engage à préserver la dignité de l'humanité et à respecter les droits de l'homme, guidé par ses valeurs, son patrimoine et ses croyances. Les problèmes qui se posent dans le domaine des droits de l'homme résultent de politiques sélectives et de la politique de deux poids deux mesures, ainsi que de

l'exploitation de la question des droits de l'homme à des fins politiques. Ce qu'il faut, c'est donc une réforme des pratiques, et pas uniquement des institutions.

Les membres ont sans aucun doute suivi l'évolution de la situation au Soudan, qui a abouti à l'Accord de paix global qui est à présent appliqué en respectant la lettre et dans l'esprit. À cet égard, je tiens à exprimer ma tristesse à l'occasion de la disparition de M. John Garang, qui a véritablement joué un rôle influant dans la réalisation de cet accord de paix. J'exprime notre sincère reconnaissance à la communauté internationale pour l'appui qu'elle nous a fourni durant les années de guerre, en répondant à nos besoins humanitaires et en soutenant les efforts de paix. Nous sommes persuadés que la communauté internationale continuera à nous accompagner tout au long de notre cheminement vers la paix et la stabilité. J'en veux pour témoins la Conférence des donateurs d'Oslo et les décisions qui en sont issues. Le Soudan a besoin de beaucoup de ressources pour la reconstruction, pour la réhabilitation des personnes déplacées et des réfugiés et pour la promotion et le renforcement de la paix.

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : Je donne à présent la parole à M. Mohamed Ould El Abed, Ministre des affaires économiques et du développement de la Mauritanie.

M. El Abed (Mauritanie) (*parle en arabe*) : J'ai l'honneur de prendre la parole devant cette auguste Assemblée au nom du Président du Conseil militaire pour la justice et la démocratie et chef de l'État, le colonel Ely Ould Mohamed Vall, qui m'a chargé de transmettre ses regrets de ne pouvoir être personnellement présent en ces lieux à cause d'engagements impératifs dans le cadre de la transition démocratique en Mauritanie; il m'a également demandé d'exprimer ses souhaits de plein succès à la réunion.

À l'instar de nombreux autres pays, la Mauritanie a voulu profiter du vent de démocratie qui a soufflé sur le monde au début des années 90. Toutefois, ce projet démocratique a avorté suite à l'application caricaturale de la Constitution de 1991 et à la personnalisation excessive du pouvoir. Une profonde crise politique s'ensuivit, caractérisée par l'étranglement des libertés publiques, l'arrestation des acteurs politiques, de leaders d'opinion et d'intellectuels. Des mouvements

clandestins ont vu le jour, et plusieurs tentatives de coups d'État eurent lieu. Au même moment, les réformes économiques s'exécutaient à un rythme très lent, et la mauvaise gestion régnait, contribuant ainsi à la détérioration continue des conditions de vie des populations. L'absence de perspectives politiques, notamment l'impossibilité d'un changement par la voie des urnes, constituant une menace sérieuse pour le pays, les forces armées et de sécurité nationales ont, à l'unanimité, décidé, le 3 août 2005, de mener un mouvement de restructuration pour sauver le pays de cette dérive dangereuse. Ce changement, réussi dans le calme, sans effusion de sang, sans perturber le cours normal de la vie des citoyens, fut accueilli avec une grande joie et par un immense soutien populaire sans précédent dans l'histoire de notre pays.

Un consensus national s'est établi autour des objectifs de ce mouvement de restructuration comme en ont témoigné les délégations des pays frères et amis ainsi que les missions d'organisations internationales et régionales qui ont visité récemment notre pays. L'objectif de ce changement réformateur est de créer les conditions favorables à l'instauration d'un véritable état de droit et à l'avènement d'une démocratie pluraliste, seuls garants du respect des droits de l'homme et d'une gestion saine et transparente des affaires publiques, et ce dans un délai n'excédant pas deux ans et avec la participation de l'ensemble des acteurs politiques, économiques et sociaux du pays. Il s'agit là de conditions non seulement nécessaires pour le succès de toute politique de développement mais indispensables pour assurer l'efficacité de l'aide au développement et garantir l'utilisation à bon escient des ressources déployées pour financer le développement.

Nous nous réjouissons de la tenue, en ce moment historique de la vie de notre pays, de ce sommet mondial qui doit se pencher sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et sur les moyens de les financer. Nous pensons qu'en plus de l'impératif d'un consensus national autour des questions de développement et de la nécessité de fonder nos politiques sur les principes de l'équité, de la justice et de l'égalité des chances, les défis qui se posent aujourd'hui à notre monde, et plus spécifiquement à nos pays en développement, ne pourront être relevés sans la solidarité dynamique et agissante de la communauté internationale, et en particulier celle des pays riches.

La Mauritanie salue les grandes orientations définies lors des conférences et réunions au sommet organisées par les Nations Unies. Dans ce contexte, le Consensus de Monterrey constitue le point de départ d'un partenariat pour le développement entre pays riches et pauvres. Les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) auxquels nous adhérons pleinement sont pour nous une référence pour la formulation de stratégies de développement et pour l'évaluation des progrès réalisés.

La réalisation des OMD par la Mauritanie nécessite encore des efforts persévérants et difficiles. Les Membres de notre Organisation comprendront aisément que la situation politique qui prévalait avant le 3 août 2005 et que je viens de décrire n'a pas permis au pays d'enregistrer des avancées significatives sur la voie de la réalisation des OMD. Au contraire, le contexte ne favorisait pas une conduite efficace des politiques de développement et moins encore une allocation efficiente des ressources financières du pays. Ce qui a eu pour conséquence un impact limité des politiques publiques sur la réduction de la pauvreté.

L'évaluation récente de la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement en Mauritanie a conclu que seules quelques cibles seront potentiellement réalisables à l'horizon 2015, alors que plusieurs autres, et non des moindres, telles que la santé et l'environnement, entre autres, ne le seront pas sans des changements majeurs aux plans politique et économique. Le Gouvernement est conscient de cette situation et s'engage à intégrer dans les plans d'action en cours de formulation l'atteinte des objectifs du Millénaire pour le développement comme une priorité fondamentale. L'accent sera mis sur l'appropriation nationale des OMD, le renforcement des capacités institutionnelles, l'amélioration du cadre juridique et la promotion du dialogue avec les différents acteurs, notamment le secteur privé et la société civile.

Les nouvelles orientations en matière de bonne gouvernance, notamment la réduction des dépenses relatives à la sécurité, la gestion rigoureuse des finances publiques, et l'allocation des ressources en priorité aux secteurs sociaux pour lutter contre la pauvreté, vont imprimer une nouvelle dynamique positive pour accélérer la réalisation des OMD en Mauritanie. Néanmoins, l'ampleur de la tâche requiert également la mobilisation constante des bailleurs de fonds pour aider notre pays à financer son

développement et à réussir le pari de vaincre la pauvreté.

La volonté sans équivoque du Conseil militaire pour la justice et la démocratie et du Gouvernement mauritanien de construire une société fondée sur la valeur démocratique se manifeste clairement à travers le programme de transition démocratique qui comporte les principaux points suivants : l'organisation d'un référendum constitutionnel dans un délai de 12 mois; l'organisation d'élections législatives et présidentielle libres et transparentes dans un délai de deux ans au maximum; la réforme de l'appareil judiciaire pour garantir son indépendance et sa transparence; l'instauration d'un système de bonne gouvernance économique. Les différentes mesures adoptées depuis la restructuration du 3 août 2005 constituent autant de garanties du sérieux de ce programme et annoncent une nouvelle ère démocratique porteuse de grands espoirs pour le peuple mauritanien. Ces mesures sont notamment, en plus de la constitution d'un gouvernement civil de transition, la libération de tous les prisonniers politiques condamnés pour délit d'opinion, l'inéligibilité aux futures élections législatives et présidentielle des membres du Conseil militaire, et l'ouverture des médias officiels aux partis politiques.

Ce climat de liberté et de concorde nationale créera les conditions favorables à la réussite du processus de transition démocratique et à la mobilisation de tous les citoyens mauritaniens pour l'atteinte des objectifs du Millénaire pour le développement, objet du sommet qui nous réunit aujourd'hui.

Je ne saurais terminer sans remercier très sincèrement les pays frères et amis et les organisations internationales et régionales qui nous ont exprimé leur soutien. Je leur réitère notre appel pour qu'ils appuient notre pays dans son œuvre d'édification et de développement d'une Mauritanie démocratique et prospère.

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Abdurrahman Mohamed Shalghem, Secrétaire du Comité populaire général de liaison extérieure et de coopération internationale de la Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste.

M. Shalghem (Jamahiriya arabe libyenne) (*parle en arabe*) : D'emblée, je voudrais présenter les

condoléances du peuple libyen et de leur dirigeant, le colonel Muammar Al-Qadhafi, au peuple et au Gouvernement des États-Unis d'Amérique à l'occasion de la tragédie engendrée par l'ouragan Katrina.

J'ai le grand plaisir de féliciter les Coprésidents à l'occasion de leur élection à la présidence de la Réunion plénière de haut niveau. Il n'est pas à douter que les délibérations de cette instance seront menées de façon efficace et parviendront à des résultats excellents grâce à leurs sagesse et compétence. Je souhaiterais également saisir cette occasion pour exprimer notre satisfaction quant à la façon dont leur prédécesseur, M. Jean Ping, Ministre des affaires étrangères du Gabon, a mené les délibérations de la session précédente de l'Assemblée générale et les consultations intensives qui ont eu lieu au cours de l'année écoulée pour préparer la présente réunion.

Nous voulons également dire notre gratitude au Secrétaire général Kofi Annan pour les efforts qu'il déploie pour appliquer les décisions de l'Organisation, de atteindre les buts inscrits dans la Charte et engager un processus de réforme globale de tous les organes de l'Organisation des Nations Unies.

Depuis la création de l'Organisation des Nations Unies, nos pays se sont réunis régulièrement ici pour réaliser les buts inscrits dans la Charte et pour répondre aux aspirations de nos peuples à la paix, à la sécurité, au progrès et à la prospérité, grâce à des efforts conjoints. Beaucoup a été fait dans certains domaines, mais de nombreuses difficultés demeurent. Certaines de ces difficultés sont bien plus anciennes que l'Organisation comme, par exemple, la pauvreté, l'ignorance, les maladies et les conflits armés. D'autres difficultés sont nouvelles, provoquées par les changements et les progrès scientifiques dont le monde a été témoin au cours des dernières décennies. Il s'agit, parmi les nouveaux défis, d'éliminer les armes de destruction massive, de lutter contre le terrorisme et contre la criminalité transnationale organisée, de tirer au mieux profit de la révolution de l'information et de faire le meilleur usage de la biotechnologie en prenant en compte les normes et considérations éthiques.

La solidarité internationale, traduite en mesures concrètes, est la seule façon de mettre en place un système économique mondial équitable qui permettrait d'accéder à un développement durable et à un partenariat sur un pied d'égalité entre le Nord et le

Sud. Cette solidarité serait propice à la réalisation des objectifs inscrits dans la Déclaration du Millénaire.

Pour réaliser tous ces objectifs, nous devons trouver les moyens de réaliser les objectifs fixés dans la Déclaration du Millénaire et dans la Déclaration de Doha et par les Conférences de Monterrey et de Johannesburg pour utiliser au mieux les ressources naturelles, pour mettre fin aux conflits, à la pauvreté, à l'illettrisme, aux épidémies telles que le sida et le paludisme, pour fournir de l'eau à tous et pour réaliser le développement durable.

Nous avons également besoin d'une coopération internationale efficace, sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies, pour éliminer le terrorisme, la criminalité transnationale organisée et toutes les armes de destruction massive et pour veiller au plein respect des droits de l'homme et de l'état de droit. Nous devons en outre renforcer la solidarité internationale pour combattre le racisme et la xénophobie et pour nous acquitter de nos obligations de protection de l'environnement et de lutte contre la désertification.

Il nous incombe également d'œuvrer avec sérieux pour parvenir à la réalisation de notre objectif de réduire de moitié d'ici à 2015 le nombre de personnes qui souffrent de la faim, de prendre des mesures résolues pour apporter une solution au problème de la dette extérieure qui grève un certain nombre de pays en développement et de lever les obstacles qui entravent l'accès de leurs produits aux marchés internationaux.

Les pays développés ont également l'obligation de consacrer à l'aide publique au développement fournie aux pays en développement le pourcentage agréé de leur revenu national brut. De plus, les pays développés qui imposent des mesures coercitives sur certains pays en développement doivent mettre fin à ces mesures par respect pour les décisions internationales qui ont condamné de telles mesures et ont demandé leur annulation.

Nous saisissons cette occasion pour exhorter les créanciers, dans les pays développés et les institutions internationales, à annuler les dettes des pays pauvres. Nous demandons que les efforts internationaux visant à éliminer les parasites des cultures, à introduire des usines de dessalement de l'eau à coût faible, à lutter contre la désertification et à reconquérir les terres et à les rendre arables soient intensifiés.

Soixante années se sont écoulées depuis la création de cette Organisation. Cependant, malgré tous les efforts sincères faits, elle n'a pas réussi à tenir les promesses inscrites dans sa Charte, par exemple réduire les souffrances humaines causées par la guerre, la pauvreté, les maladies et l'illettrisme. Cet état de choses est le résultat du fait que les pays victorieux qui ont rédigé la Charte se sont arrogé des droits et des privilèges qui ont conduit à la marginalisation de l'Assemblée générale et ont rendu le Conseil de sécurité, dans sa forme actuelle, inéquitable et déséquilibré. Ces facteurs ont rendu l'Organisation moins démocratique et ont abouti à des abus du droit de veto. Les États considérés comme amis ont reçu un soutien, même lorsqu'ils avaient tort, leur permettant de jouir d'une impunité et de se soustraire aux condamnations. D'autres États, en revanche, ont été injustement punis par des sanctions car leurs politiques étaient jugées non conformes à celles de plusieurs pays parmi ceux qui étaient privilégiés au Conseil de sécurité. L'ONU a ainsi échoué à rendre la justice à tous les peuples, ce qui fait qu'il importe que nous nous efforcions tous de réformer l'Organisation.

Étant donné qu'il y a maintenant 191 États Membres et que de nouveaux problèmes empêchant l'émancipation et la croissance sont apparus, notamment le développement, le terrorisme, l'environnement, la pauvreté et les épidémies, la réforme exige que le pouvoir de décision appartienne seulement à l'Assemblée générale. Tous les sièges à l'Assemblée générale devraient être égaux et le Conseil de sécurité doit devenir un mécanisme permettant d'appliquer les résolutions de l'Assemblée générale, pas un forum où on leur oppose un veto.

Nous avons rendu notre position publique dans le document A/59/876 du 18 juillet 2005. L'Afrique est le seul continent qui n'a pas le siège permanent qu'il mérite au Conseil de sécurité. Ceci devrait être pris en compte dans la réforme de l'ONU. Une telle réforme permettrait à ce continent d'être candidat aux nouveaux sièges permanents au Conseil de sécurité.

En tant que membre de l'Union africaine, nous affirmons notre adhésion à la Position africaine commune présentée au cinquième Sommet de l'Union africaine, qui s'est tenu à Sirte les 4 et 5 juillet 2005, et réaffirmée par la quatrième session extraordinaire de l'Assemblée de l'Union africaine qui s'est tenue à Addis Abeba le 4 août 2005. Cette position stipule que deux sièges permanents doivent être alloués à l'Afrique

avec tous les privilèges, y compris le droit de veto, en plus de cinq sièges non permanents. Elle appelle aussi au renforcement du rôle moteur de l'Assemblée générale.

Nous préférons que les deux sièges permanents africains soient réservés à l'Union africaine plutôt qu'à des pays spécifiques. Nous remercions les membres d'avoir accédé à notre proposition de reporter le débat sur la réforme du Conseil de sécurité afin de permettre d'avoir la possibilité de parvenir à des solutions pratiques qui servent la paix, la sécurité, la stabilité et le progrès dans le monde.

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à M. Abdullahi Sheikh Ismail, Ministre des affaires étrangères de la République somalienne.

M. Ismail (Somalie) (*parle en anglais*) : Je suis très heureux de prendre la parole devant cette Assemblée de dirigeants mondiaux et de présenter nos sincères félicitations aux coprésidents à l'occasion de leur élection méritée. Nous sommes convaincus qu'ils mèneront à bien nos délibérations. Je voudrais également féliciter M. Jean Ping pour la dextérité avec laquelle il a conduit les travaux de l'Assemblée lors de sa présidence.

Au nom du Gouvernement fédéral de transition de la Somalie, qu'il me soit tout d'abord permis d'exprimer nos sincères condoléances aux Président et peuple des États-Unis d'Amérique, en particulier aux populations vivant sur la côte du golfe du Mexique, où un ouragan féroce a tué et déplacé des milliers de personnes, détruisant des villes et des infrastructures et causant des difficultés et des souffrances indicibles. Nous sommes en fait heureux et encouragés par le soutien impressionnant et l'immense solidarité internationale offerts aux victimes de la tragédie, et nous espérons que les familles sinistrées retrouveront une vie normale aussitôt que possible. Le peuple somalien s'associe véritablement aux souffrances et à la douleur du peuple des États-Unis et nous pensons que la solidarité humaine devrait être considérée comme l'expression la plus précieuse de la compassion et de l'aide morale.

Je voudrais saisir cette occasion pour féliciter l'ONU à l'occasion de son sixantième anniversaire et exprimer nos confiance et engagement renouvelés à l'égard de cet organe mondial qui œuvre pour la paix internationale et les progrès de l'humanité. Nous

félicitons aussi l'Organisation pour sa contribution inlassable et précieuse en faveur de la réalisation d'une paix et d'un développement socioéconomique durables et du respect des droits politiques de tous les peuples, indépendamment de la race, du sexe, du statut social et des croyances.

Bien entendu, personne ne peut nier que des revers et des déceptions générales ont été inévitables dans l'histoire de l'ONU et que certaines attentes n'ont pas été comblées, mais les idéaux demeurent intacts et valides comme au premier jour de la création de l'Organisation.

Le monde est encore ravagé par des conflits, des malentendus politiques et la pauvreté que nous devons régler pour que l'harmonie, la compréhension et le partage équitable des ressources puissent être concrétisés dans l'intérêt de la paix mondiale et d'une coopération internationale impartiale.

La reconnaissance du droit du peuple palestinien à son propre État aux côtés d'Israël et d'un Moyen-Orient pacifique demeure des objectifs fondamentaux qui doivent être atteints pour renforcer la paix et la sécurité mondiales.

Dans cette nouvelle ère d'après la guerre froide, les conflits internes ont remplacé les affrontements interétatiques dans les affaires internationales. Toute situation nouvelle nécessite une approche nouvelle, et il faut donc des perspectives nouvelles pour parvenir à une stabilité régionale et internationale durable.

La pauvreté et le sous-développement ne peuvent être dissociés des tensions et conflits internationaux accrus qui mettent à l'épreuve la stabilité politique dans diverses régions du monde et qui empoisonnent les relations normales entre les nations, car les frontières ne sont plus pertinentes à notre époque d'interaction mondiale. Il ne pourra y avoir de sécurité humaine si cette réalité d'interdépendance n'est pas prise en compte dans tous nos processus politiques et de prise de décision. Aujourd'hui, l'équilibre de la raison est la seule source permettant de garantir la sécurité et la compréhension internationales ; nous ne pouvons pas nous appuyer sur les déséquilibres de la force.

Réformer l'ONU est un des meilleurs moyens pour affronter tous les nouveaux défis de ce nouveau millénaire en rendant notre Organisation plus démocratique, transparente, efficace et capable de

répondre et de réagir aux diverses aspirations et préoccupations des multiples composantes de la communauté internationale aux niveaux continental et régional.

Je voudrais maintenant évoquer les faits nouveaux survenus dans mon pays, la Somalie. Le conflit, qui règne en Somalie depuis ces 14 dernières années, est lié à une absence de réponse internationale adéquate. On sait que la reprise de la guerre civile a provoqué un effondrement total de nos institutions et infrastructures nationales avec de graves conséquences et des implications sérieuses pour la stabilité de toute la région et pour la paix et la stabilité internationales.

Je ne suis pas là pour m'étendre sur les causes du conflit, mais sur ses coûts et ses conséquences, car le mal peut être la conséquence de tragédies et de circonstances imperceptibles qui sont le fait des hommes. L'indifférence politique internationale et une certaine inertie ont caractérisé l'attitude de la communauté internationale, ce qui a aggravé la guerre civile et permis aux souffrances humaines et à la destruction environnementale de se prolonger dans mon pays. Ce que le peuple somalien souhaite et mérite, c'est un engagement actif de la part de la communauté internationale, et pas un rejet ou l'abandon de tout espoir.

Le passé est le passé avec toutes ses peines, mais les répercussions des obligations internationales oubliées sont encore vivaces et présentes. La communauté internationale doit contribuer à la renaissance de notre État et doit se tenir à nos côtés dans nos efforts pour reconstruire notre pays plutôt que de se livrer à des débats oiseux. Il doit y avoir une synergie entre les grands esprits et les engagements de principe pour aider le peuple somalien à surmonter sa débâcle politique et humaine plutôt que d'avoir une attitude pathétique ou passive.

Dans ce contexte, nous ne pouvons pas oublier le rôle essentiel des États membres de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), l'Union africaine, du Forum des partenaires de l'IGAD, de l'Union européenne, de la Ligue arabe et de l'ONU qui ont appuyé et encouragé le processus de réconciliation nationale somalien qui a eu lieu au Kenya pendant presque trois ans.

Je voudrais, à ce stade, dire notre sincère gratitude au Gouvernement et au peuple kenyans qui ont accueilli la Conférence de réconciliation nationale

somalienne. Nous remercions aussi nos frères au Kenya et dans tous les pays voisins d'avoir accueilli des milliers de réfugiés somaliens sur leur territoire au cours de ces années de troubles et de conflit.

En outre, un hommage particulier est rendu à S. E. M. Kofi Annan, pour les efforts inlassables qu'il a déployés en vue de mettre un terme au conflit somalien et pour toute l'aide humanitaire qui a été fournie durant ces longues années de troubles et de guerre civile.

Tous ces efforts ont abouti à la mise en place d'un Gouvernement fédéral de transition, dont la délégation au présent sommet est présidée par S. E. M. Abdullahi Yusuf Ahmed, Président de la République fédérale de Somalie.

Aujourd'hui, au moment même où nous parlons, les nouvelles institutions publiques fonctionnent à l'intérieur de notre pays, de manière provisoire depuis Jowhar, la capitale provinciale de la région du Bas-Chébéli, située à seulement 90 kilomètres de Mogadishu, la capitale de la Somalie.

Le Gouvernement fédéral de transition s'emploie activement à promouvoir un environnement politique et sécuritaire favorable et il est déterminé à établir des bureaux opérationnels dans la capitale et dans le reste du pays, car il s'agit là d'une part essentielle de l'obligation politique qui lui incombe de tendre la main à l'ensemble de la population et de promouvoir une réconciliation vaste, partant de la base de la société.

Le Gouvernement fédéral de transition est déterminé à renforcer et à consolider les institutions de transition qui sont les piliers de la gouvernance démocratique, sans pour autant laisser l'exploitation des différences d'opinion qui règnent à l'intérieur du pays mettre en péril les résultats d'un processus de réconciliation qui a mis deux ans à aboutir et, de nouveau, perpétuer l'anarchie et le chaos.

Toutefois, le dialogue direct sera notre instrument clef pour encourager la coopération entre les institutions sans sacrifier les aspirations de notre peuple. Aucun groupe ne se verra jamais nier la possibilité de disposer d'une tribune politique indépendante, dans le cadre de traditions parlementaires et constitutionnelles normales et acceptables.

Notre sentiment est que la stabilité de la Somalie ne devrait pas être l'affaire des seuls Somaliens, contrairement à l'idée que certains ont de manière mal

intentionnée, et j'insiste sur les termes « mal intentionné », répandue et souvent répétée. Même si nous sommes en partie responsables des échecs du passé, la communauté internationale ne peut justifier son désengagement, quelle que soit la situation sur le terrain. C'est pourquoi, nous avons la ferme conviction que la communauté internationale devrait pleinement nous soutenir en cette période cruciale de consolidation, afin de rétablir totalement la paix et la stabilité dans le but d'édifier la nation et de reconstruire notre pays, puisque tout doit recommencer à zéro.

L'absence d'un soutien ferme pour que la Somalie retrouve sa place au sein de la communauté internationale et pour qu'elle retrouve la stabilité ne fera que le jeu des terroristes internationaux et de ceux qui promeuvent la perpétuation d'un climat de chaos et d'anarchie.

Pour terminer, le Gouvernement fédéral de transition estime que cette tribune est le lieu approprié pour lancer un vibrant appel aux membres de la communauté internationale afin qu'ils viennent au secours de la Somalie, forts de toute leur détermination et de toutes leurs ressources, et aident notre peuple à surmonter 14 années de guerre civile et les destructions qu'elle a entraînées dans tous les aspects de la vie.

Le Gouvernement fédéral de transition exhorte vivement l'Organisation des Nations Unies à appuyer les efforts actuellement déployés par l'IGAD et l'Union africaine en vue de contribuer au rétablissement de la paix et de la sécurité et de prévenir une résurgence des hostilités et de la violence, afin que la période de transition s'avère décisive dans l'édification de la société démocratique à laquelle nous aspirons et qui nous permettra de parvenir à nouveau à une paix durable.

Pour que les valeurs de la solidarité l'emportent s'agissant de la Somalie, nous prions instamment la communauté internationale d'agir rapidement et d'abandonner toute attitude attentiste, qui ne pourrait qu'entraîner un retour en arrière bien malvenu, au lieu de faire progresser la marche vers la stabilité et la consolidation des institutions.

Au nom de notre peuple – hommes, femmes, enfants, personnes âgées, toutes les familles déplacées et notre jeune génération sacrifiée – je lance un appel pressant à l'Assemblée et j'espère, en toute humilité, que notre supplique sera entendue.

Le Coprésident (Suède) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Mario Fortín Midence, Ministre des affaires étrangères du Honduras.

M. Fortín Midence (Honduras) (*parle en espagnol*) : Le multilatéralisme est une nécessité politique. Le Honduras se sent protégé par un système multilatéral efficace, fondé sur le plein respect du droit international et reposant sur les fondements que sont les buts et principes qui nous ont conduits à créer l'Organisation des Nations Unies.

À l'heure où nous faisons le bilan des 60 années d'existence de notre Organisation, un anniversaire que nous célébrons avec joie, nous envisageons le présent sommet et la présente Assemblée générale comme une perspective d'espoir, de changement et de renouveau. Jamais auparavant dans l'histoire, autant de chefs d'État et de gouvernement n'ont été réunis et n'ont pris part aux délibérations que ces trois derniers jours. Et nous trouvons cela encourageant.

Cependant, nous sommes préoccupés de voir que nous n'avons pour l'instant toujours pas été en mesure de mieux nous accorder sur des éléments vitaux pour permettre à notre Organisation d'assumer une part plus grande de responsabilités vis-à-vis des défis de notre millénaire. C'est avec une certaine pointe de déception que nous avons reçu le rapport sur la réforme globale de l'Organisation des Nations Unies. Nous aurions aimé y voir de nouveaux progrès plutôt que le report de la prise de décision à une date incertaine. Il aurait été satisfaisant de sortir de la présente Réunion avec un accord sur la réforme du Conseil de sécurité et de voir admis au Conseil de nouveaux États qui sont des contributeurs nets au développement économique et social des peuples, tels que le Japon et l'Allemagne. Nous aurions également aimé retourner dans notre pays avec un meilleur accord garantissant le plein respect des droits fondamentaux de l'être humain. Nous regrettons que l'on n'ait pu terminer à temps les travaux relatifs à la création du Conseil des droits de l'homme, une initiative proposée par le Secrétaire général et que nous appuyons avec enthousiasme.

Notre Charte consacre l'universalité du principe de la participation, ainsi que le droit inaliénable de tous les peuples épris de paix qui en respectent les principes qui y sont énoncés d'avoir leur place dans nos débats et de prendre part aux accords qui sont scellés en ce lieu. C'est pourquoi, nous ne sommes pas indifférents aux aspirations du peuple taiwanais, qui souhaite partager

avec nous la responsabilité de bâtir un monde meilleur pour tous.

Conscients de notre attachement à la paix et à la sécurité internationales, nous formons l'espoir qu'une convention générale sur le terrorisme sera conclue le plus tôt possible. Le terrorisme est un fléau qui foule au pied tous les principes, aussi bien moraux que religieux, et qui porte atteinte à tous les droits de l'homme. C'est pourquoi, nous accueillons le rapport d'évaluation comme un outil permettant d'accélérer nos travaux et ouvrant la voie à de nouveaux et meilleurs accords.

Cinq minutes pour faire le point des progrès et évaluer les obstacles enregistrés sur la voie de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, c'est un temps trop court. Le Honduras suit la voie tracée par notre consensus national forgé autour de la formulation d'une stratégie de réduction de la pauvreté et des politiques pour sa mise en œuvre. Le Honduras progresse de manière vigoureuse sur la voie de l'édification d'une démocratie plus inclusive.

Notre produit intérieur brut (PIB) a dépassé les objectifs que nous nous étions fixés, et les investissements réalisés pour lutter contre la pauvreté ont été, proportionnellement au PIB, également légèrement supérieurs au niveau prévu. Les indicateurs en matière d'éducation, d'environnement, d'égalité entre les sexes et d'autres questions encore sont aussi encourageants, même s'ils n'ont pas atteint le niveau souhaité par mon gouvernement.

Nous espérons que les ressources libérées suite à l'annulation de la dette extérieure, dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés, du Club de Paris et du Groupe des Huit, et la réorientation de ces fonds vers le financement du développement global, au travers de la lutte contre la pauvreté, résulteront en une avancée vigoureuse vers la réalisation des objectifs fixés à l'échéance 2015, envers lesquels tous les Honduriens sont fermement et résolument engagés.

Tout aussi importants, à cet égard, sont les fonds provenant du Compte du défi du millénaire, qui sont dirigés vers les secteurs des infrastructures routières et de la productivité agricole. Bien que des progrès aient été enregistrés, ils sont remis en question par le prix élevé des produits dérivés du pétrole. En fait, ces prix si élevés sapent, menacent et compromettent la lutte contre la pauvreté ainsi que tous les objectifs que nous

nous sommes fixés et que nous nous sommes engagés à atteindre à l'horizon 2015. L'augmentation du prix des carburants ces derniers mois se traduit pour le Honduras par des dépenses 25 fois supérieures à ce qui est déboursé chaque année pour fournir des repas scolaires gratuits à tous les enfants de notre pays. Ces prix sont inacceptables. Ils constituent un affront aux pauvres, qu'ils contribuent encore à appauvrir.

Notre Organisation doit d'urgence, sans chercher d'excuses, trouver un mécanisme permettant d'endiguer cette flambée, dont les répercussions sur les pays en développement sont réellement dramatiques.

Tout aussi dramatiques et émouvantes sont les scènes de tragédie auxquelles on a assisté dans les États du sud des États-Unis d'Amérique. Des centaines de milliers de personnes, dont un nombre important de Honduriens, s'efforcent actuellement de trouver comment faire face aux ravages causés par le cyclone Katrina. Le peuple hondurien et le Gouvernement du Président Ricardo Maduro sont de tout cœur solidaires avec eux dans cette épreuve.

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : Avant de donner la parole au prochain orateur, je voudrais communiquer aux membres les versions corrigées des paragraphes 60 a), 163 et 164 c) du projet de document final (A/60/L.1). Je leur demande de bien vouloir ne plus tenir compte des versions précédentes et de n'utiliser que la version de 18 h 30 qui est maintenant distribuée. La version de 18 h 30 est la seule valable.

Je souhaite également informer les membres que les délégations ayant des problèmes d'ordre linguistique à soulever au sujet du projet de résolution A/60/L.1 doivent les transmettre par écrit au Secrétariat. Ces corrections d'ordre linguistique apparaîtront dans la version finale du projet de résolution.

Je donne maintenant la parole à S. E. M. Abdullah Mohamed Alsaidi, Président de la délégation du Yémen.

M. Alsaidi (Yémen) (*parle en arabe*) : Tout d'abord, je voudrais féliciter l'Ambassadeur Eliasson de son élection à la présente session.

C'est un honneur que de participer à cette Réunion afin de voir dans quelle mesure nous avons pu réaliser les objectifs du Millénaire pour le

développement dans nos efforts pour créer un monde de prospérité et de progrès.

Je me dois, avant de commencer, de présenter les condoléances du Gouvernement et des citoyens de la République du Yémen à la population des États-Unis d'Amérique et à son gouvernement après la récente catastrophe naturelle provoquée par le cyclone Katrina. Il est indispensable de créer au sein de cette Organisation un mécanisme international permettant de renforcer et de coordonner les efforts visant à soulager les souffrances des victimes de catastrophes naturelles et à mettre au point des systèmes d'alerte rapide pour réduire les pertes et les dégâts colossaux provoqués par ces catastrophes.

En ce début de XXI^e siècle, nous nous devons de revoir le cadre des relations internationales afin de les asseoir sur la confiance, le dialogue et la coopération. Nous devons, par conséquent, nous concentrer entièrement sur la réforme des Nations Unies, en réconciliant les points de vue et tout en évitant de nous disperser, ce qui ne nous aiderait pas dans la réalisation des objectifs de cette réforme.

Si le processus de réforme est l'occasion d'élargir certains organes ou d'en créer d'autres, cela doit viser à renforcer la crédibilité et la transparence de l'Organisation, ainsi que son rôle et son efficacité dans le maintien et la consolidation de la paix.

La République du Yémen tient à souligner l'importance de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement adoptés en 2000, ainsi que du Consensus de Monterrey et des textes issus du Sommet de Johannesburg, pour mettre l'humanité à l'abri du besoin, de la pauvreté et de la maladie. Parallèlement, nous sommes convaincus que ces nobles objectifs ne peuvent être réalisés en l'absence d'équité dans les relations commerciales internationales. En effet, les barrières commerciales et le protectionnisme sont contraires aux objectifs de l'Organisation mondiale du commerce et remettent en cause la réalisation des Objectifs dans les pays en développement. Il importe également que les pays développés s'acquittent de leurs engagements, en apportant l'appui et les investissements nécessaires aux pays les moins avancés pour qu'ils puissent renforcer leurs capacités.

Convaincu de l'importance des objectifs du Millénaire pour le développement et des moyens de les réaliser, notre pays a entrepris certaines réformes et

pris des mesures financières, administratives et juridiques, avec la participation d'organisations non gouvernementales et de partenaires de la société civile, qui contribuent de façon capitale à la réalisation des progrès socioéconomiques de notre pays.

En outre, le Gouvernement yéménite, en coopération avec les pays donateurs, les organisations internationales et les institutions spécialisées, a mis sur pied son second plan quinquennal pour endiguer la pauvreté au moyen de projets à impact rapide destinés à la création d'écoles de formation professionnelle, à la prestation de services de santé et à la construction de réseaux routiers, en vue d'étendre les services publics à toutes les régions du pays. Nous devons également féliciter les pays du Groupe des Huit des mesures décidées pour réduire l'endettement de 16 pays africains. Toutefois, d'autres pays souffrent également d'endettement et nous engageons le Groupe des Huit à accorder autant d'attention aux pays qui n'ont pas bénéficié du même intérêt.

Je suis certain que si les efforts internationaux de réforme économique et politique, de promotion de la bonne gouvernance et de lutte contre la pauvreté dépassaient le stade de la rhétorique et se traduisaient en programmes et en plans d'action concrets, l'humanité connaîtrait la stabilité et la prospérité et l'on pourrait établir des relations internationales stables fondées sur la compréhension mutuelle, un partenariat véritable et des intérêts convergents.

Enfin, je voudrais remercier le Secrétaire général, M. Kofi Annan, de ses efforts constants pour réformer notre Organisation. Je tiens également à remercier M. Jean Ping, Président de l'Assemblée générale à sa cinquante-neuvième session, de la façon dont il a mené les difficiles négociations qui ont abouti au projet de document final dont nous sommes saisis (A/60/L.1). Nous souhaitons à tous plein succès dans leurs entreprises.

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : Nous allons maintenant entendre de brefs exposés des Présidents des quatre tables rondes qui se sont tenues pendant cette session. Je donne d'abord la parole à la Représentante permanente adjointe de l'Australie, M^{me} Frances Lisson, qui va présenter, au nom du Président de la table ronde de mercredi après-midi, le Premier Ministre de l'Australie, M. John Howard, un résumé de cette table ronde.

M^{me} Lisson (Australie) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de présenter à l'Assemblée générale, au nom du Président de la table ronde 1, S. E. M. John Howard, Premier Ministre d'Australie, un résumé sommaire de la table ronde qui s'est tenue le mercredi 14 septembre 2005. Le Premier Ministre Howard a dû partir cet après-midi et m'a demandé de prononcer la déclaration en son nom.

Le sentiment général partagé par les participants à la table ronde est un sentiment d'optimisme pour l'avenir de l'Organisation des Nations Unies. Ce sentiment dominant était manifeste en dépit de quelques commentaires ambivalents exprimés par des participants autour de la table sur le projet de document final (A/60/L.1) qui sera adopté par l'Assemblée dans la soirée. La plupart des participants ont estimé que le projet de document final excluait de nombreux éléments qui auraient dû en faire partie et qu'il n'était pas allé assez loin dans d'autres domaines. Comme l'a dit un participant, ce point de vue résulte d'une politique d'espoirs : les espoirs suscités par ce sommet étaient plus ambitieux et de portée beaucoup plus vaste que les éléments contenus dans le projet de document final. L'immense déception est liée à l'abandon des questions relatives au désarmement et au risque de prolifération nucléaire.

Toutefois, sur une note positive, un appui vigoureux a été exprimé pour la Commission de la consolidation de la paix, pour la réforme des mécanismes des Nations Unies relatifs aux droits de l'homme et pour la reconnaissance de l'interdépendance mutuelle entre monde développé et monde en développement. L'autre tendance significative dans nos débats était l'accent fortement placé sur l'élimination de la pauvreté et sur le respect de nos engagements concernant la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

En bref, le sentiment général partagé par les participants de la table ronde est que le projet de document final présente un ensemble équilibré de questions et contient des avantages clairs qui sont réalisables grâce à la Commission de la consolidation de la paix, au Fonds pour la démocratie, à la responsabilité de protéger et aux résultats obtenus en matière de développement.

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : Je donne la parole au Représentant permanent de la Pologne, M. Andrzej Towpik, qui, au nom du

Président de la table ronde qui s'est réunit hier matin, S. E. M. Aleksander Kwasniewski, Président de la République de Pologne, présentera le résumé de cette table ronde.

M. Towpik (Pologne) (*parle en anglais*) : C'est avec regret qu'il y a une demi-heure, M. Aleksander Kwasniewski a dû quitter la salle pour des raisons techniques. Je vais donner lecture de son compte rendu.

« Plus de 26 dirigeants mondiaux et représentants des entités des Nations Unies ont pris la parole pour se livrer à une évaluation de notre projet de document final (A/60/L.1), pour mettre en lumière ses lacunes et autres insuffisances, faire ressortir les éléments prometteurs et faire d'autres suggestions de réforme. Ces dirigeants ont souligné que le multilatéralisme était la seule façon de répondre aux défis et aux menaces de l'époque de plus en plus interdépendante et mondialisée qu'est le XXI^e siècle. Un appel remarquable a été lancé pour que le sommet soit le sommet de la solidarité, en particulier avec l'Afrique, le sommet de la responsabilité dans un vaste partenariat pour le développement, le sommet de la personne avec des progrès sur les droits de l'homme et sur le nouveau Conseil des droits de l'homme, et, enfin et surtout, le sommet du courage pour accélérer la réforme de l'ONU.

L'impression que m'ont laissée les débats de la table ronde est que nous partageons un sentiment positif quant au sommet du soixantième anniversaire de l'ONU. Comme l'a dit l'un des participants, le train avance dans une bonne direction mais nous devons veiller à ce qu'aucun accident ne se produise en chemin. Les réformes à tous les niveaux doivent être poursuivies dans un esprit de justice, de fair-play et de respect des droits de l'homme, des libertés fondamentales et des libertés civiles. Comme l'a dit un autre dirigeant qui participait à la table ronde, notre village planétaire a besoin d'une démocratie planétaire. L'avis général est que les réformes ne sont pas un événement isolé mais un processus, une étape dans un long voyage.

Ma deuxième impression est que les participants appuient vivement l'idée d'intensifier nos efforts pour promouvoir le développement,

notamment en faisant des objectifs du Millénaire pour le développement une réalité concrète. Le développement et l'élimination de la pauvreté demeurent deux des piliers les plus importants de l'ONU, et nous ne devons pas manquer d'énergie pour réaliser ces objectifs ambitieux quand nous serons en 2015. La solidarité internationale en faveur du développement semble être une nécessité, et tous les efforts déployés sur le plan national doivent être complétés par ceux de la communauté internationale dans son ensemble.

Ma troisième observation d'ordre général concernant les débats de la table ronde concerne l'appui ferme manifesté pour les initiatives visant à renforcer les droits de l'homme et à promouvoir la démocratie. Le lancement du Fonds pour la démocratie et l'intention déclarée de poursuivre les travaux sur la création du Conseil des droits de l'homme doivent être confirmés, et nos objectifs à cet égard devraient être renforcés et réalisés.

Les trois heures de débats tenus de manière informelle et interactive m'amènent à la conclusion qu'il y a plus de domaines de convergence que de domaines de divergence. Le sommet a été pour nous une excellente occasion d'avoir des échanges francs, et je termine en faisant part du sentiment d'optimisme pour l'avenir du multilatéralisme et le rôle de l'ONU. Mais il reste un long chemin à parcourir, qui nécessitera de la détermination et la pleine mise en œuvre de nos décisions et de nos résolutions. »

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Président de la table ronde qui s'est tenue hier après-midi, S. E. M. Winston Baldwin Spencer, Premier Ministre d'Antigua-et-Barbuda.

M. Spencer (Antigua-et-Barbuda) (*parle en anglais*) : Ce fut pour moi un honneur et un privilège de présider la table ronde 3, et à présent, j'ai la tâche redoutable de présenter à l'Assemblée un résumé des débats complexes qui se sont déroulés. Je voudrais remercier les dirigeants qui ont pris une part active à la table ronde 3 qui fut, je crois, un échange de vues éclairant sur une large gamme de questions.

De manière générale, mon impression de la table ronde est que les dirigeants ont exprimé leur enthousiasme et leur frustration : leur enthousiasme

quant aux progrès réalisés dans certains domaines et, en même temps, leur frustration quant au manque de progrès dans d'autres domaines. Je crois que bien que beaucoup reste à faire pour que le monde soit à l'abri du besoin et de la peur, les débats ont mis en lumière le fait que les mesures prises jusqu'ici ont été importantes pour satisfaire les aspirations et répondre aux préoccupations des peuples partout dans le monde. Au bout du compte, le sommet n'est pas le remède miracle légendaire mais le lancement d'un processus et le signe de la volonté collective de changement.

Nombre des interventions autour de la table ont porté sur le développement. Les participants ont souligné l'importance des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Des exemples ont été donnés de la façon dont les OMD étaient utilisés systématiquement par les institutions nationales pour évaluer et orienter les politiques publiques dans les domaines économique et social. Certains dirigeants ont appelé à l'adoption de nouveaux objectifs, notamment concernant la violence familiale. Et l'idée d'un renforcement du partenariat mondial pour la réalisation des OMD a été appuyée.

Les dirigeants ont insisté sur l'importance d'une politique cohérente de commerce et d'assistance, ainsi que sur la nécessité d'évaluer les incidences des politiques d'aide, notamment celles qu'ont les règles en matière d'achat sur la qualité de l'aide. Certaines insuffisances qui se renforcent mutuellement ont été relevées comme portant atteinte à la réalisation des OMD, à savoir l'insuffisance des ressources et la mise en œuvre limitée.

Les problèmes inhérents aux pays sans littoral et aux petits États insulaires en développement ont été abordés. Plusieurs participants ont souligné le potentiel que représentent les technologies de l'information et des communications (TIC) pour aider à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et des autres objectifs de développement et, partant, l'importance d'une amélioration de l'accès des pays en développement à ces TIC. Les préoccupations exprimées relativement à l'environnement mondial, et en particulier à la vulnérabilité des petits États insulaires en développement, ont mis en avant la nécessité de s'attaquer aux différents problèmes dans un esprit de solidarité.

La présence accrue des bureaux locaux des Nations Unies dans les petits États insulaires en

développement a été considérée comme nécessaire pour couvrir les vastes zones géographiques sur lesquelles les îles sont éparpillées. En outre, la viabilité des politiques en matière d'environnement, l'adoption de mesures résolues en ce qui concerne les changements climatiques après l'expiration du Protocole de Kyoto en 2012 ainsi que de mesures concrètes concernant la désertification ont été soulignés comme autant d'enjeux mondiaux de première importance.

La décision de l'Assemblée générale d'annuler les arriérés de paiement de plusieurs pays pauvres très endettés a été saluée, même si les participants ont souligné que la qualité et l'efficacité de l'aide étaient tout aussi importantes et que toute l'aide publique au développement devait être fournie sur un pied d'égalité à tous les pays qui en ont besoin.

On s'est préoccupé du manque de progrès enregistrés face au problème de la dette des pays à revenu intermédiaire. Les participants ont exprimé également leurs préoccupations au sujet des conditions attachées à l'annulation de la dette et des répercussions que cela aurait sur la qualité de l'aide.

En outre, la nécessité d'une cohérence entre les politiques commerciale et les politiques d'aide a été soulignée afin que l'aide publique au développement, les politiques commerciales et d'allègement de la dette, prises ensemble, aboutissent à un résultat net positif pour le développement.

On a exprimé l'espoir de voir concrétiser l'engagement pris par le Groupe des Huit de doubler, d'ici à 2010, l'aide accordée à l'Afrique. Les efforts déployés par l'Afrique pour s'inscrire solidement dans la collaboration avec ses partenaires de développement ont été soulignés. Le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) a été salué comme une bonne initiative locale, qui mérite un soutien extérieur énergique.

On a souligné qu'il fallait mettre l'accent sur l'importance du commerce international comme véritable moteur de développement. À cet égard, l'achèvement rapide du cycle de négociations multilatérales de Doha est considéré comme fondamental. Les participants se sont félicités de la référence faite dans le document final à l'accès aux ressources génétiques et au partage des avantages de leur exploitation et ils ont insisté sur l'importance d'une coopération mondiale pour développer des

sociétés fondées sur l'information et l'acquisition de connaissances, considérées facteurs de démocratie et moyens d'éliminer la pauvreté.

Le lien entre l'aide humanitaire et le développement a été souligné, tout comme la nécessité d'une coopération internationale accrue, en vue de créer un cadre propice à la mise au point de solutions durables et au traitement des causes profondes des crises, des abus et de l'instabilité.

Les participants ont salué la proposition de réforme des mécanismes de l'ONU dans le domaine des droits de l'homme. Certains ont appelé à la mise au point d'un ensemble de critères pour l'évaluation du bilan de tous les pays en matière de droits de l'homme.

Les intervenants ont mis l'accent sur la nécessité d'une réforme des Nations Unies, faisant valoir qu'il ne fallait pas passer à côté de cette occasion historique de renforcer l'ONU et qu'il fallait appuyer le processus de réforme sur des consultations ouvertes et étendues.

On a également fait ressortir qu'il fallait veiller à préserver, dans ce processus, les intérêts des pays en développement, qui constituent les deux tiers des Membres de l'ONU. On a souligné la nécessité de renforcer la représentativité du Conseil de sécurité, notamment par une présence et un poids accrus des pays africains. La réforme des Nations Unies donnerait aux pays en développement un sentiment d'être davantage partie prenante de l'action de l'Organisation, ce qui rendrait les décisions des organes de celle-ci plus faciles à appliquer.

En dépit des opinions mitigées que nous avons sur les détails du projet de document final (A/60/L.1), j'ai trouvé encourageant de voir que l'on a toujours foi dans le multilatéralisme, représenté par les Nations Unies, comme moyen de répondre aux aspirations de nos peuples. J'espère que les promesses que renferme le projet de document final se traduiront par des progrès rapides sur les engagements pris. Dans les domaines où de nouvelles mesures sont nécessaires, l'Assemblée générale devra faire des heures supplémentaires et travailler d'arrache-pied pour que les idées esquissées se transforment en solides réalités législatives et opérationnelles, et ce avant que la dynamique actuelle ne se dissipe.

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Président de la table

ronde tenue ce matin, S. E. M. Olusegun Obasanjo, Président de la République fédérale du Nigéria.

Le Président Obasanjo (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de présenter à l'Assemblée générale un bref résumé de la table ronde 4, qui s'est tenue ce matin et que j'ai eu l'honneur de présider. Les Membres ont déjà entendu les résumés de trois tables rondes et si la table ronde 4 n'ajoute pas d'éléments radicalement nouveaux, elle apporte une perspective distincte aux prochaines délibérations.

Mon impression d'ensemble de la franche discussion que nous avons tenue ce matin est que ce sommet est considéré en général comme un succès – non pas un succès total, au sens où les 191 États Membres pourraient rentrer chez eux avec le sentiment du devoir accompli sur tous les objectifs, mais un succès tout de même, en ce que nous avons réaffirmé notre foi dans le système multilatéral. Nous avons jeté les bases de changements et de réformes importants, sur lesquelles l'Assemblée doit maintenant faire fond pour rendre ces réformes effectives en termes législatifs et opérationnels.

Le document final met en exergue le rôle vital que l'ONU est appelée à jouer au XXI^e siècle, notamment avec : une reconnaissance généralisée du lien entre sécurité et développement; la mise en place de la commission de consolidation de la paix; l'établissement du principe de la « responsabilité de protéger »; et la volonté nouvelle de donner forme au conseil des droits de l'homme projeté.

Certes, il reste des lacunes et des omissions, notamment : l'absence d'accord sur la réforme du Conseil de sécurité, qui ne représente plus les réalités de 2005; ou bien l'absence de mesures nouvelles en matière de non-prolifération et de désarmement; un sentiment de déception par rapport aux attentes importantes suscitées par un vaste éventail de questions, comme la notion d'impunité et le rôle de la Cour pénale internationale. Le texte portant sur le devoir de protéger s'articule autour de l'engagement de faire le nécessaire pour que l'on ne revoie plus jamais des situations telles que celles du Rwanda, du Darfour, et d'autres terribles événements dont la dernière décennie a été le théâtre.

C'est là un acquis notable. Il devra aller de pair avec la volonté de protéger. Les participants ont également réitéré leur condamnation du terrorisme, qualifié de l'une des plus grandes menaces à la paix et

à la sécurité internationales, et ils ont mis l'accent sur la nécessité de redoubler d'efforts pour conclure une convention mondiale contre le terrorisme.

On a également souligné qu'il fallait venir en aide aux pays en développement qui n'ont pas de capacités suffisantes pour lutter contre le terrorisme. Un domaine a été mis en exergue : la nécessité de veiller à la sécurité des transports maritimes et aériens. La sécurité des voies maritimes doit être renforcée. Le développement doit aussi rester au cœur des négociations commerciales. En outre, la mondialisation doit être plus inclusive et plus équitable. Il faut tenir compte des besoins spécifiques des pays en développement et permettre aux petits pays d'avoir accès aux marchés à des conditions favorables. Il faut tout particulièrement s'efforcer d'aider les pays en développement, notamment en Afrique, à construire un environnement capable d'attirer les investissements étrangers.

D'aucuns ont également exprimé leur inquiétude quant à la capacité des pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement. Il a été suggéré de faciliter l'accès des pays appartenant aux catégories des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire aux institutions financières internationales. Pour assurer un développement équitable, nous avons besoin de réformer les institutions monétaires et financières internationales et de remédier à d'autres déséquilibres systémiques.

La réforme attendue de l'administration et du budget de l'ONU est une autre source d'optimisme. Un large consensus s'est dégagé autour de la nécessité de renforcer et de réformer l'ONU pour qu'elle puisse jouer son rôle essentiel dans l'examen des défis multidimensionnels auxquels la communauté internationale est confrontée au XXI^e siècle. L'accent a été mis sur la nécessité de renforcer la démocratisation dans les processus de prise de décision des organisations internationales. À cet égard, un participant a demandé que l'on renforce le pouvoir du Conseil économique et social afin qu'il puisse examiner l'intégration des questions liées au commerce et aux finances ainsi qu'au développement.

Enfin – et ce sera le plus grand des défis – il faut absolument que les engagements pris au niveau national soient respectés. Le fossé qui existe entre engagements et actions doit disparaître, et nous devons

rentrer chez nous, après le sommet, déterminés à prendre des dispositions aux niveaux national et international. À cet égard, le rôle des parlements nationaux dans la définition et la mise en œuvre de politiques de développement a été mis en exergue – un rôle qui pourrait être optimisé grâce à un partenariat stratégique entre l'Union interparlementaire et l'ONU.

Je pars d'ici, aujourd'hui, avec un sentiment profond d'optimisme pour les jours à venir. La communauté internationale a encore de toute évidence beaucoup à faire à la soixantième session de l'Assemblée générale, mais les progrès réalisés par le sommet dans son projet de document final ne doivent pas être sous-estimés. La dynamique acquise doit être maintenue pour faire progresser la mise en œuvre de ce qui a pu faire l'objet d'un accord.

Points 48 et 121 de l'ordre du jour provisoire

Application et suivi intégrés et coordonnés des textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées par les Nations Unies dans les domaines économique et social et dans les domaines connexes

Suite donnée aux textes issus du Sommet du Millénaire

Projet de résolution (A/60/L.1)

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : Nous passons maintenant au projet de résolution A/60/L.1, intitulé « Document final du Sommet mondial de 2005 ».

Nous, les dirigeants du monde, avons, trois jours durant, débattu de la façon dont on pourrait renforcer l'ONU pour qu'elle soit à même de relever les défis du XXI^e siècle. À la base de nos débats, se trouve le projet de document final négocié sous la direction avisée de M. Jean Ping, ancien Président de l'Assemblée générale, et présenté au sommet par l'Assemblée générale en début de semaine. Il s'agit d'un ensemble de modifications visant à renforcer le système de sécurité collective. Donnant suite à la Déclaration du Millénaire, ce document passe en revue les progrès accomplis dans les domaines du développement, de la paix et de la sécurité, des droits de l'homme et de la réforme institutionnelle, et fait des recommandations à cet égard. L'Assemblée est saisie du document A/60/L.1. J'espère sincèrement que ce document intitulé « Document final du Sommet mondial de

2005 » sera adopté à cette Réunion, envoyant ainsi un message politique fort quant à notre attachement collectif à l'ONU et à la Charte des Nations Unies.

Avant d'aller plus loin, je voudrais consulter les membres de l'Assemblée, en vue de l'examen du projet de résolution A/60/L.1, intitulé « Document final du Sommet mondial de 2005 ». À cet égard, comme le projet de résolution n'a été distribué que ce matin, il faudra déroger à la disposition pertinente de l'article 78 du règlement intérieur. La disposition pertinente de l'article 78 du règlement intérieur se lit comme suit :

« En règle générale, aucune proposition n'est discutée ni mise aux voix, à une séance de l'Assemblée, si le texte n'en a pas été distribué à toutes les délégations au plus tard la veille de la séance. »

Si je n'entends pas d'objection, je considérerai que l'Assemblée accepte ma proposition de déroger à la disposition de l'article 78 du règlement intérieur.

Il en est ainsi décidé.

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : Nous allons à présent passer à l'examen du projet de résolution A/60/L.1.

Je donne la parole au représentant de la République bolivarienne du Venezuela, qui souhaite expliquer sa position avant que nous ne nous prononcions sur le projet de résolution.

M. Rodríguez Araque (Venezuela) (*parle en espagnol*) : Ces derniers jours, à New York, il a fait un temps radieux et chaud. Mais, en contraste avec ce temps chaud et radieux, la décision qui a été prise et qui, très certainement, va être ratifiée dans les prochaines minutes est bien ombreuse. Car c'est dans l'ombre qu'elle a été conçue et c'est de l'ombre qu'elle a surgi pour être soumise à notre approbation, en violation des procédures démocratiques élémentaires qui régissent les pratiques de saine démocratie dans le monde.

Ce processus a bien sûr commencé par un large débat qui, étant donné son ampleur et les consultations qui l'avaient précédé, avait suscité l'espoir que l'on pourrait également s'attendre à un large débat entre les membres informés et qualifiés de cette Assemblée. Mais il se fait qu'après, l'analyse et l'élaboration du document ont été confinées à un petit groupe de

32 personnes, et ensuite, à un groupe encore plus réduit de 15 personnes, et j'ai cru comprendre qu'en définitive, les nombreuses observations formulées de toutes parts avaient été éliminées par un groupe encore plus restreint.

Dans la réserve que je me suis vu contraint de formuler au nom de la délégation de la République bolivarienne du Venezuela, j'ai indiqué que la procédure utilisée était tellement grotesque que nous n'avons même pas pu émettre une opinion favorable sur les points du document qui rencontraient notre accord. Aussi, la délégation vénézuélienne, tout comme l'immense majorité des délégations représentées dans cette Assemblée, n'a eu absolument aucune possibilité d'exprimer des opinions qui avaient été soutenues avec force au cours des débats autorisés auxquels nous avons été invités en tant que pays souverain. En tant que pays souverain, nous avons exactement les mêmes droits que tout autre pays à participer à l'Assemblée générale.

En outre, il a été possible de prendre ce document avec tous ses défauts, de ne pas estimer, comme d'aucuns le font à présent, qu'il était définitif, et donc de laisser ouvert le débat afin de l'enrichir et de le perfectionner tout au long des séances de cette soixantième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Au lieu de cela, au lieu d'encourager un débat démocratique et enrichissant, on a décidé initialement de porter ce document ici même et on va insister pour approuver un document qui, en raison de certains aspects sur lesquels je vais revenir tout à l'heure, aura de très graves conséquences pour la grande majorité des nations qui composent cette Assemblée, laquelle approuvera probablement ce document, comme l'a dit un éminent homme politique vénézuélien, contrainte et malgré elle. On a cherché des prétextes, sinon des justifications, pour recourir à des procédures antidémocratiques aberrantes. C'est un précédent très grave. L'Organisation ne tirera rien de bon de ces pratiques.

Je vais citer très rapidement, car je n'ai pas le temps de m'attarder sur ce sujet alors que la situation le réclamerait, quelques-unes des omissions et des questions incluses dans ce document qui mériteraient que cette Assemblée en débattenne plus amplement, plus profondément et avec plus grand soin.

S'agissant du terrorisme, aucune référence n'est faite à un fait qui affecte continuellement la

souveraineté des pays faibles : le terrorisme d'État. Le terrorisme que l'on condamne serait uniquement l'œuvre d'individus ou d'organisations. C'est comme si le terrorisme d'État n'était pas un danger réel et avéré. Le document ne fait pas de différence entre une action terroriste et une action légitime menée par des peuples pour défendre leur souveraineté, et ainsi, on lie les mains des peuples épris de souveraineté et d'indépendance pour qu'ils ne puissent pas défendre ces principes inaliénables.

Le document établit une Commission de consolidation de la paix. Qui ferait partie du comité chargé de créer cette commission? Le Conseil de sécurité? Les institutions financières et les principaux donateurs de l'Organisation? Ce serait là l'instauration d'un véritable monopole dans l'exercice de ces fonctions, voire d'un contrôle dictatorial dans l'exercice de ces fonctions.

De même, il y a deux éléments interdépendants dans le document : la responsabilité de protéger et le Conseil des droits de l'homme. Lorsqu'on lit les paragraphes qui figurent dans ce document, on se pose tout de suite la question suivante : conformément aux termes de ce document, qui est en mesure de « protéger »? Qui est en mesure d'envoyer des troupes à des milliers de kilomètres de son pays? Qui dispose des ressources financières, de l'armement et de la logistique pour mener à bien ces tâches de protection? Et surtout – j'insiste là-dessus – que ce concept est associé au Conseil des droits de l'homme. À cet égard, je propose – et cette proposition est ouverte à un débat – que les pays n'ayant pas ratifié les conventions internationales relatives aux droits de l'homme ne puissent pas faire partie de ce Conseil des droits de l'homme, car il serait illogique que les États n'ayant pas souscrit à ces conventions puissent intervenir de quelque manière que ce soit en matière de droits de l'homme.

Le document prévoit également la création d'un Fonds pour la démocratie. Quelle sera l'importance de ce fonds? Comment sera-t-il administré? Quels seront ses objectifs précis? Au Venezuela, nous avons eu l'expérience suivante : sous prétexte de favoriser ce que l'on appelle le développement de la démocratie, on intervient avec grossièreté dans les affaires intérieures de notre pays en finançant des groupes qui se font passer pour des organisations non gouvernementales mais agissent comme des partis politiques, intervenant avec violence contre l'État vénézuélien, menant des

actions manifestement illégales, tel le putsch d'avril 2002 qui, avec le coup pétrolier, a coûté au Venezuela des pertes d'environ 20 milliards de dollars, et cela rien que pour l'année 2002.

Le document ne fait aucune référence à l'une des pires menaces qui pèse sur le sort de l'humanité. Il ne mentionne pas la revendication humaine et universelle d'un désarmement nucléaire général, complet et sans conditions. Les grandes puissances disposent aujourd'hui de moyens de destruction massive capables d'anéantir plusieurs fois tout signe de vie sur cette planète. Et pourtant, il n'est fait aucune allusion même timide, faible ou discrète, à cette revendication qui est celle de l'immense majorité de la population de notre planète.

Loin de contribuer au renforcement de cette Assemblée, comme pourraient le suggérer le principe plus élémentaire et l'exercice le plus fondamental de la démocratie, la tendance générale est de restreindre les compétences de l'Assemblée générale et de concentrer de plus en plus ses pouvoirs entre les mains de groupes restreints tels que, comme je l'ai déjà dit, le Conseil des droits de l'homme, la Commission de consolidation de la paix et le fonds pour la démocratie. Enfin, on réduit de plus en plus – ce qui est dangereux – l'exercice possible de la démocratie au sein de l'Assemblée générale, condition indispensable pour que celle-ci ait, comme il se doit, les moyens d'agir. Et comme si cela ne suffisait pas, cette réunion, organisée pour faire le bilan des objectifs du Millénaire pour le développement, ne nous permettra pas de retourner dans nos pays avec une idée claire de la situation pour ce qui est des obligations et des engagements pris par rapport aux objectifs du Millénaire pour le développement.

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : Nous venons d'entendre la seule déclaration au titre des explications de position avant l'adoption du projet de résolution A/60/L.1.

Nous allons à présent examiner le projet de résolution A/60/L.1, intitulé « Document final du Sommet mondial de 2005 ». À cet égard, j'attire l'attention de l'Assemblée sur ce qui est indiqué au paragraphe 14 du document A/60/355 concernant les incidences sur le budget-programme :

« Au cours de la soixantième session de l'Assemblée générale, la Cinquième Commission sera saisie tant d'un état détaillé des incidences

sur le budget-programme du projet de résolution que du rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires. Les montants appropriés seront donc ajoutés aux crédits budgétaires à adopter avant la clôture de la première partie de la soixantième session. »

Puis-je considérer que l'Assemblée souhaite adopter le projet de résolution A/60/L.1, intitulé « Document final du Sommet mondial de 2005 », tel que corrigé?

Le projet de résolution A/60/L.1, tel que corrigé, est adopté (résolution 60/1).

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : Avant de donner la parole aux orateurs qui souhaitent expliquer leur position à la suite de l'adoption de la résolution, je rappelle que les explications de position sont limitées à 10 minutes et que les délégations doivent prendre la parole de leur place.

M. Bolton (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Les États-Unis d'Amérique se sont associés au consensus sur l'adoption du document final. Nous remercions les Présidents Ping et Eliasson, leurs équipes, les facilitateurs et les conseillers de leur concours à l'élaboration du document. Leur tâche n'a pas été facile. Nous remercions également les États Membres d'être parvenus à un accord à l'issue de deux semaines de négociations difficiles.

Nous nous réjouissons que les États Membres aient décidé de dénoncer le terrorisme sous toutes ses formes, de faire avancer la cause du développement, de réformer la gestion de l'ONU, de mettre en place une Commission de consolidation de la paix et de créer un Conseil des droits de l'homme.

Je tiens à ce qu'une chose soit bien claire : pour les États-Unis, il est entendu que les références à la Conférence internationale sur la population et le développement, à la Déclaration et au Programme d'action de Beijing ainsi que l'expression « médecine de la procréation », qui figurent aux paragraphes 57 g) et 58 c) du document final, ne créent aucun droit et ne sauraient être interprétées comme soutenant, avalisant ou promouvant l'avortement.

Le document final marque une étape importante dans le long processus de la réforme de l'ONU. Nous ne pouvons laisser ces efforts de réforme avorter ou s'essouffler. Par l'entremise de leurs représentants à

l'ONU, les États-Unis travailleront sans relâche, tout au long de la soixantième session de l'Assemblée générale et au-delà, pour que la réforme ait lieu. L'on peut être sûr que le peuple américain et tous les autres peuples du monde suivront de très près nos efforts.

M. Pérez Roque (Cuba) (*parle en espagnol*) : Cette plénière vient d'adopter le document A/60/L.1, qui contient le document final de la présente Réunion plénière de haut niveau. Nul n'ignore qu'à la session de clôture de la cinquante-neuvième session, Cuba a formulé, à l'encontre de ce document, des réserves et des observations que nous souhaiterions réitérer à présent.

Hormis les énormes irrégularités, les décisions imposées, le secret, les exclusions et les discriminations qui ont entaché le processus de négociations, le document final souffre de graves omissions. On n'a même pas voulu y introduire la moindre référence au désarmement nucléaire ou au désarmement général et complet, auxquels la communauté internationale aspire pourtant dans sa grande majorité depuis maintenant 40 ans. Il a été refusé d'y inclure des mesures de grande envergure en vue d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement qui, bien qu'insuffisants au regard des graves problèmes auxquels les pays du tiers monde sont actuellement confrontés, ne sont pas près d'être réalisés aux dates convenues il y a déjà cinq ans. Les références au développement, au commerce, à l'environnement et autres questions qui intéressent la majorité des Membres de l'Organisation ont été élaguées, ce qui est impardonnable.

En revanche, sans même tenir compte du fait que la présentation tardive de 750 amendements compromettrait le sommet, la délégation des États-Unis et ses alliés les plus proches ont insisté jusqu'à l'excès pour que soient créés des fonds, des conseils, des commissions et autres mécanismes de contrôle, qui, au lieu de le renforcer, diluent et distordent le rôle de l'Organisation, fragilisant du même coup l'unité indispensable pour sauver les milliards de personnes qui, à l'heure actuelle sur notre planète, souffrent de la misère, de la faim et de l'insalubrité. En revanche, sous l'effet de pressions considérables, on a ajouté dans le document final des concepts, comme la responsabilité de protéger ou la sécurité humaine, qui risquent un jour de servir de prétexte à l'agression de nos pays.

Ce sommet aura été le sommet de l'égoïsme, de l'arrogance et du mensonge, où l'on a prétendu nous présenter comme un formidable aboutissement la hausse de l'aide publique au développement, obtenue en allégeant la dette extérieure de certains pays, qui, de toutes façons, n'auraient jamais pu la rembourser. Où trouve-t-on, dans le document, l'engagement concret d'œuvrer à l'instauration d'un nouvel ordre international plus juste et équitable? Au contraire, nous avons entendu dans cette salle des interventions menaçantes et agressives, voire injurieuses. Ma délégation ne pense pas qu'il y ait lieu de se féliciter des résultats de cette Réunion, et encore moins du contenu de son document final.

Hier soir, le Président de la République bolivarienne du Venezuela, Hugo Chávez, a exposé on ne peut plus clairement les graves problèmes que cette Organisation, fondée pour protéger et promouvoir la paix, la dignité, la justice et le développement à l'échelle planétaire, doit et devra régler pour atteindre les buts énoncés dans sa Charte, tant que les puissants continueront d'empêcher ceux que la Charte elle-même définit comme « nous, peuples des Nations Unies » de diriger le destin de l'ONU. Cuba appuie pleinement et sans réserves la déclaration du Président Chávez.

Nous nous trouvons à présent face à une nouvelle étape au cours de laquelle il faudra mettre en œuvre les décisions prises aujourd'hui. Cette étape est, à notre avis, décisive. Dans le cadre des nouveaux processus qui se profilent, nous ne pouvons pas reproduire les manipulations du passé, et ces processus devront être véritablement ouverts, démocratiques, participatifs et n'être soumis à aucun type d'imposition. Nous savons que certaines délégations s'activent déjà pour qu'il n'en soit pas ainsi. Notre délégation, Monsieur le Président, espère que vous deviendrez le garant de la justice et de l'équité dans ce processus qui commence.

M. Martynov (Biélorus) (*parle en russe*) : Il y a quelques minutes, cette salle a retenti d'applaudissements qui nous ont fort attristés. Les déclarations du Venezuela et de Cuba sont le reflet de cette tristesse. Nous comprenons les sentiments exprimés par ces délégations.

Les premiers mots de la Charte des Nations Unies sont : « Nous, peuples des Nations Unies », mais le document que nous venons d'adopter a-t-il vraiment rapproché nos nations et nos peuples? Je crains que la réponse à cette question ne soit évidente pour nous

tous. Ce document renforce-t-il la liberté fondamentale des États de choisir leur propre voie de développement sur la base des buts et principes et des objectifs de l'ONU? Renforce-t-il et développe-t-il les instruments dont la communauté des nations a besoin pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement? Nous fournit-il les armes dont nous avons besoin pour défendre les sans défense? Je crains que les réponses à ces questions soient tout aussi évidente.

Le document final ayant été adopté, la République du Biélorus appelle toutes les délégations à continuer à œuvrer au rassemblement de tous les États – petits et grands, faibles et puissants – afin de réaliser les objectifs consacrés dans la Charte et dans la Déclaration du Millénaire.

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : Nous avons entendu le dernier orateur au titre des explications de position.

Je donne à présent la parole à S. E. El Hadj Omar Bongo Ondimba, Président de la République gabonaise et Coprésident de la Réunion plénière de haut niveau.

Le Coprésident (Gabon) : Nos travaux nous ont permis d'adopter le document final de la Réunion plénière de haut niveau. Il y a lieu de se féliciter de cette adoption. Cette déclaration rappelle que les défis et les menaces auxquels notre monde fait face exigent une compréhension et des réponses collectives.

L'Organisation des Nations Unies est le socle et l'outil indispensables pour l'édification d'un système multilatéral efficace. Il nous faut surtout poursuivre sa réforme en lui donnant les moyens d'une gestion plus moderne et mieux adaptée à ses multiples missions. Nous devons aussi continuer cet effort en ce qui concerne la revitalisation de l'Assemblée générale, et bien sûr, du Conseil de sécurité. Des millions de personnes aujourd'hui ont, à travers le monde, les yeux rivés sur nous. La solidarité multilatérale, incarnée par les Nations Unies, est leur seul et unique espoir. Donnons-nous les moyens de faire des prochains 60 ans de l'ONU une ère de paix, de prospérité et de justice pour tous les peuples de la terre.

Je donne maintenant la parole à S. E. M. Göran Persson, Premier Ministre de la Suède et Coprésident de la Réunion plénière de haut niveau.

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : Au cours du débat de ce sommet mondial, des dirigeants du monde entier ont réaffirmé leur ferme attachement à

la coopération internationale en tant qu'outil permettant de relever les défis mondiaux. En fait, notre attachement à l'ONU et à sa Charte est illustré on ne peut plus clairement par le fait que nous soyons réunis ici en si grand nombre.

Ce soir, nous avons adopté le Document final du Sommet mondial, un document qui prend des mesures décisives pour renforcer l'ONU et le système de sécurité collective. Il réaffirme aussi notre volonté de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015.

Les objectifs du Millénaire pour le développement nous laissent espérer un avenir meilleur, mais le message politique qui ressort de notre débat est clair : nous devons redoubler d'efforts. Il faut mobiliser de nouvelles ressources et prendre des mesures plus énergiques. C'est une dette que nous avons à l'égard de millions d'hommes, de femmes et d'enfants frappés par des maladies qui pourraient être soignées, subissent des conflits qui pourraient être évités, et souffrent d'une faim qui pourrait être soulagée.

Les négociations relatives à des mesures ultérieures sur les changements climatiques se poursuivront au niveau mondial afin de réduire les gaz à effet de serre dans l'atmosphère et de mettre fin à l'ingérence de l'homme dans les systèmes climatiques.

Il est indispensable de conclure une convention générale et de convenir d'une stratégie de lutte contre le terrorisme international, l'une des menaces les plus graves qui pèse sur la paix et la sécurité internationales.

Nous avons décidé de créer une Commission de la consolidation de la paix qui aiderait les pays sortant d'un conflit à poser les fondations nécessaires à une paix et à un développement durables.

Nous allons créer un Conseil des droits de l'homme qui œuvrera en faveur du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous. Et nous avons pris la décision de doubler les ressources ordinaires allouées au renforcement du Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et d'intégrer plus avant les droits de l'homme dans l'ensemble du système des Nations Unies.

La perspective que des armes de destruction massive seront de nouveau utilisées est terrifiante. Nous ne saurions laisser une telle chose se faire.

Comme nous n'avons pas réglé la question de la menace que posent ces armes au cours du présent sommet, nous devons accomplir une tâche cruciale. Les États devront s'acquitter de leurs engagements en matière de désarmement et de non-prolifération et, surtout, nous devons redynamiser les régimes multilatéraux de gestion de ces armes. Nous avons pris de bonnes décisions afin de renforcer l'efficacité du Secrétariat de l'ONU et sa capacité de rendre des comptes. J'ai entendu de nombreuses voix demander un Secrétariat à la hauteur des défis du XXI^e siècle. Nous suivrons avec un vif intérêt la mise en œuvre des mesures figurant dans le document final du sommet.

La véritable direction politique relève à la fois de paroles et d'actes. Au cours des derniers jours, nous avons entendu les paroles. En tant que Coprésident de cette Réunion de haut niveau, j'ai beaucoup apprécié ce que j'ai entendu dans cette auguste salle. Sur certaines questions les positions ont divergé. Sur d'autres un consensus a été trouvé. Ceci n'est pas étonnant. Cela ne constitue pas un problème non plus. Au contraire, cela montre que l'ONU est une instance pertinente, vivante, où l'on débat des questions qui nous concernent tous aujourd'hui. C'est exactement de cette ONU que nous avons besoin et c'est cette Organisation que nous voulons.

La présente Réunion de haut niveau va conclure ses travaux ce soir, mais notre travail ne fait que commencer. Après que les paroles ont été prononcées sonne l'heure de l'action. La dynamique lancée dans cette salle doit être maintenue pendant des mois et des années. J'exhorte tous les dirigeants politiques à demeurer personnellement engagés pour veiller à ce que les décisions que nous avons prises ce soir se concrétisent. Ce sommet doit être perçu comme le point de départ du processus de réforme. Je puis assurer l'Assemblée de mon engagement personnel, de celui de la Suède et bien sûr de celui de l'Ambassadeur Jan Eliasson, en sa qualité de Président de l'Assemblée générale, en faveur de cette cause.

Unissons nos forces pour faire en sorte que le soixantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies marque une année de changement. Nous le devons à nos concitoyens. Nous le devons aux générations futures. Nous nous le devons à nous-mêmes.

Nous allons maintenant poursuivre avec les derniers orateurs de la Réunion plénière de haut niveau.

L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Amre Moussa, Secrétaire général de la Ligue des États arabes, prononcée en son nom par S. E. M. Yahiya Mahmassani, Observateur permanent de la Ligue des États arabes.

M. Mahmassani (Ligue des États arabes) (*parle en arabe*) : Qu'il me soit permis de donner lecture de la déclaration de M. Amre Moussa, Secrétaire général de la Ligue des États arabes.

« J'aimerais tout d'abord exprimer ma reconnaissance à M. Jean Ping, Président de l'Assemblée générale à sa cinquante-neuvième session, pour les efforts inlassables qu'il a déployés pour élaborer le projet de document final du Sommet (A/60/L.1). Ce document suscite l'espoir et prévoit des réformes conformément aux consensus et aux intérêts internationaux actuels. Il constitue en tout cas un point de départ même s'il ne répond pas à tous les espoirs d'un monde épris de stabilité, de progrès, de justice et de paix.

Je voudrais également saluer M. Jan Eliasson, Président de l'Assemblée générale à sa soixantième session, étant convaincu que ce diplomate suédois d'une grande compétence mènera les délibérations de cette session historique vers un succès total.

Bien que ce ne soit pas la première fois que je m'adresse à l'Assemblée générale des Nations Unies, car j'ai eu l'honneur de prendre la parole à plusieurs occasions, dont la dernière était le Sommet du Millénaire qui a proposé un plan d'action global pour un monde plus juste et plus équitable, c'est la première fois que je prends la parole devant l'Assemblée en tant que Secrétaire général de la Ligue des États arabes.

C'est une très heureuse coïncidence que notre rencontre aujourd'hui coïncide avec le soixantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies et le soixantième anniversaire de la Ligue des États arabes : 60 ans de coordination et de coopération entre la plus grande organisation internationale et la plus ancienne des organisations régionales; 60 ans d'interactions

créatives pendant lesquelles nous avons vécu ensemble les mêmes événements, relevé les mêmes défis et œuvré ensemble pour que cette Organisation internationale se dirige vers de nouvelles perspectives de liberté et de prospérité, sans exclusion ni discrimination.

Le projet de document final insiste sur la nécessité de se mettre d'accord sur des solutions collectives aux questions majeures qui concernent la stabilité dans le monde, surtout dans les domaines du développement, de la paix, de la sécurité collective, des droits de l'homme, de l'état de droit et du renforcement de l'Organisation des Nations Unies. Il s'agit d'un engagement pour nous tous – États, organisations régionales et organisations internationales.

C'est pour cela que l'engagement de la Ligue des États arabes dans ce cadre est un engagement juridique et moral, que je réaffirme devant l'Assemblée. Je m'engage à travailler en faveur de la réalisation de cet objectif, pour veiller à ce que mon organisation régionale y contribue véritablement.

Lorsque le Secrétaire général appelle les dirigeants du monde entier à appuyer et appliquer le programme de réformes, comme il l'a fait dans cette salle, la Ligue des États arabes, en tant qu'organisation régionale qui encourage une démarche collective en matière de développement et d'action politique, comprend parfaitement la valeur des efforts et des engagements collectifs dans ce contexte.

Le texte du projet de document final concernant le rôle des organisations régionales et le renforcement de ce rôle conformément au Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies ouvre de nouvelles perspectives d'action collective aux plans régional et international à l'avenir, afin d'assurer la réussite du programme de réformes et, par là, garantir à l'humanité un avenir meilleur.

Je voudrais soulever à cet égard quelques points qui, je l'espère, influenceront nos procédures de travail dans l'application de la teneur de ce document historique.

Le premier point est que la réforme à laquelle nous aspirons tous doit être un point de

départ en vue d'une réforme mondiale et globale, destinée à régir les relations entre les nations, conformément aux buts et principes consacrés dans la Charte. Je n'ai aucun doute que la réforme nous intéresse tous, tout comme je n'ai aucun doute que nous sommes tous d'accord sur la notion de démocratie en tant que principal objectif.

Je voudrais quand même dire que la réforme des politiques nationales d'un côté et la réforme des politiques internationales de l'autre sont les deux faces d'une seule médaille. Des relations internationales démocratiques sont le fondement de politiques nationales démocratiques; cela signifie que l'ONU doit avoir un rôle dirigeant dans la pratique démocratique entre les nations. Cela signifie aussi qu'il faut appuyer les réformes proposées, telles qu'elles sont contenues dans le document final, chose qu'a soulignée le Secrétaire général.

D'où la nécessité de réaffirmer le caractère essentiel du rôle et de la position de l'Assemblée générale parmi les autres organes de l'ONU. L'Assemblée générale, à partir d'une perspective démocratique, est l'organe législatif par excellence au sein de cette Organisation mondiale. C'est pourquoi l'ONU doit assurer le suivi des travaux de tous les autres organes et comités subsidiaires qui seront créés à l'avenir.

Le deuxième point que je voudrais évoquer est que la réforme que nous souhaitons à l'ONU résulte d'un processus historique auquel a contribué le tiers-monde, de par ses positions et ses exigences. Ce processus s'est concrétisé au fil des ans grâce à la responsabilité collective et à la réaffirmation de la diplomatie multilatérale ainsi que de la nécessité d'œuvrer par consensus pour tout ce qui se rapporte à l'avenir du monde.

Je crois que les négociations collectives qui ont abouti à ce document contiennent un message clair, à savoir que le monde doit être dirigé de façon collective, afin que la communauté internationale puisse s'engager à mettre en œuvre toutes les décisions, résolutions et recommandations prises.

Ce que nous voulons aujourd'hui, c'est un engagement fondé sur la conviction, pas sur la pression ou la coercition. Cela est intimement lié

à la crise de crédibilité que connaissent l'ONU et l'ensemble de la communauté internationale. Nous sommes tous d'accord que les crises internationales ne peuvent pas être réglées tant que la réforme ne reflète pas la volonté de l'ensemble de la communauté internationale, par le biais de la négociation et du consensus.

Cela m'amène au troisième point, à savoir que la réforme à laquelle nous aspirons doit être globale et intégrée. Réformer certains aspects sans réformer les autres ne peut que consacrer le déséquilibre de la structure et de la capacité d'exécution de notre système. C'est une chose que nous connaissons depuis longtemps, et nous avons œuvré en vue d'une réforme globale au sein de la Ligue des États arabes : nous avons veillé à ce qu'elle englobe tous ses instruments et ses méthodes de travail, nous avons créé de nouvelles institutions comme le Parlement arabe, qui reflète les liens entre les peuples et les sociétés arabes et qui permet une participation à part entière de la société civile, en vue de la réforme et du développement. Je mentionne ce modèle car je suis convaincu que la réforme de l'ONU et celle des organisations régionales vont de pair. Chacune doit être réformée parallèlement à l'autre. Chaque pas en avant dans le renforcement du rôle des organisations régionales constitue un vrai soutien à l'ONU dans ses efforts pour préserver la paix et la sécurité et réaliser des progrès économiques et sociaux dans le monde entier. Cela se reflète clairement dans les résolutions récentes adoptées par la Ligue des États arabes.

Je suis sûr que nous convenons tous que la réforme, toute réforme, est un processus continu comportant des éléments inextricablement liés et indivisibles. L'élimination de la pauvreté ne pourra pas être réalisée sans le développement durable; le développement durable ne pourra pas être réalisé sans assurer la sécurité; et la sécurité ne pourra pas être réalisée si nous ne luttons pas contre le terrorisme, la violence, la guerre et l'occupation étrangère. L'élimination de tous ces fléaux ne pourra être réalisée que si la primauté du droit prévaut et ceci, à son tour, ne pourra être réalisé que dans le cadre d'un système international juste et équitable.

Je crois qu'avec ce document, nous effectuons des progrès dans cette direction. C'est la philosophie même de la Charte, une philosophie qu'il s'agit de préserver, tout comme il nous incombe de préserver la Charte et ses principes qu'elle incarne, qui sont précisément liés à l'avenir et au progrès des nations et des peuples.

Les délégations arabes à l'ONU ont fait une contribution constructive au document final du sommet car ils sont conscients des énormes défis auxquels nous sommes confrontés et parce qu'ils veulent que cette Organisation internationale soit réformée et préservée, de façon à garantir un système international équitable et efficace. Une réforme véritable et équilibrée de l'ONU doit être un grand pas dans cette direction. Je suis certain que la réforme, dans un sens large, est une nécessité, et pas seulement une option. »

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : Je donne la parole à M^{me} Benita Ferrero-Waldner, membre de la Commission européenne.

M^{me} Ferrero-Waldner (Commission européenne) (*parle en anglais*) : Le fait de me retrouver dans cette salle me rappelle des souvenirs heureux, du temps où je travaillais ici. Aujourd'hui, je prends la parole en ma qualité de Commissaire européenne chargée des relations extérieures et, de ce point de vue privilégié, au nom de la Communauté européenne, j'attends avec intérêt des résultats prometteurs de cette réunion.

Le Président Ping et son équipe ont déployé des efforts inlassables en vue d'assurer le succès de la Réunion. Rien de tout ceci n'aurait été possible sans la direction et la vision du Secrétaire général, M. Kofi Annan. La Communauté européenne est heureuse d'avoir pu contribuer, avec tant d'autres, à ce résultat.

Comment interpréter les résultats? Répondent-ils à nos premières aspirations? Tout n'a pas été obtenu. Des compromis étaient inévitables, mais nous avons établi des fondements solides, au moment où nous cherchons à rebâtir l'ONU, de façon à lui permettre de relever les défis du XXI^e siècle.

Le développement, la sécurité et les droits de l'homme sont les trois piliers de notre vision commune de l'avenir. Mais comment mesurer cela à l'aune de cette vision? Lorsqu'il s'agit de l'aide au développement, l'Union européenne occupe le premier

rang mondial. Nous avons dès le début été à la tête des efforts destinés à porter cette aide à 0,7 % du produit national brut d'ici à 2015. Nous nous sommes fixé un objectif intermédiaire de 0,56 % d'ici à 2010. Nous espérons très sincèrement voir d'autres donateurs suivre notre exemple et nos pays partenaires, avec notre soutien, déployer sérieusement des efforts en vue de renforcer la bonne gouvernance.

Le commerce est également la clef du développement. La Communauté européenne est fermement déterminée à obtenir un succès lors des négociations de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), y compris l'élimination des subventions des exportations.

L'offre sérieuse que nous avons faite au début de l'année est toujours valable. Nous espérons que d'autres prendront des engagements semblables concernant les exportations et concernant les subventions nationales. L'Initiative Tout sauf les armes de la communauté européenne est en place depuis plus de trois ans et il est temps que d'autres suivent. La communauté européenne s'est engagée cet été à accroître encore davantage son assistance pour le renforcement des capacités commerciales à hauteur de 1 milliard d'euros par an.

Même à la suite de Katrina et du tsunami, nous n'avons pas suffisamment porté notre attention sur l'environnement. Les changements climatiques et la préservation de l'environnement doivent être pris avec le sérieux qu'ils méritent. Dans cette perspective, sera-t-il suffisant de n'explorer que le potentiel du cadre institutionnel actuel? Nous estimons qu'il faut continuer à œuvrer pour la création d'une organisation environnementale des Nations Unies forte, fonctionnelle et efficace.

Je souhaiterais dire que la communauté européenne salue et appuie vivement l'initiative du Président Bush relative au danger imminent de voir la grippe aviaire se transformer en une pandémie.

Convenir de la création d'une Commission de consolidation de la paix est sans aucun doute un résultat important dans le domaine de la paix et de la sécurité. Nous devons maintenant veiller à ce qu'elle commence ses travaux d'ici à la fin de l'année. La Communauté européenne a une expérience de longue date en matière d'aider à la stabilisation des pays qui sortent d'un conflit dans toutes les régions possibles du monde – des Balkans à l'Indonésie, de l'Afghanistan à

l'Afrique. Nous attendons avec intérêt de prendre une place appropriée à la table de la Commission aux côtés des autres bailleurs de fonds institutionnels clefs.

Un autre résultat important est que nous ayons reconnu notre responsabilité collective de protéger les populations des atrocités. J'ai toujours préconisé fermement que les êtres humains doivent être au centre de nos préoccupations en matière de sécurité. En adoptant ce concept, la crédibilité de l'Organisation des Nations Unies s'en trouve par conséquent considérablement renforcée.

Les droits de l'homme sont universels, et les mettre sur un pied d'égalité avec le développement, la paix et la sécurité souligne ce fait. La Commission des droits de l'homme a perdu sa capacité à agir efficacement au nom des victimes, et, de ce fait, sa crédibilité. La formation d'un nouveau Conseil des droits de l'homme plus restreint et plus fonctionnel aidera l'Organisation des Nations Unies à devenir le véritable moteur de la protection des droits de l'homme. Je le confesse : je suis déçue par le maigre résultat contenu dans le document final du sommet, qui n'est pas à la hauteur de nos ambitions. Par conséquent, ne perdons pas notre élan et terminons ce chapitre important avant février 2006. J'exprime notre entière confiance dans les qualités de direction du Président Eliasson pour remplir le mandat dont nous sommes saisis.

Enfin, je souhaiterais dire un mot sur la réforme de la gestion de l'Organisation des Nations Unies, pour laquelle nous ne sommes pas allés aussi loin que nous l'aurions souhaité. Le Secrétaire général assume de très lourdes responsabilités, cependant il n'est pas toujours clair qu'il ait sur l'administration l'autorité nécessaire pour s'en acquitter.

Un multilatéralisme efficace est la marque de la politique étrangère de l'Union européenne. Le système des Nations Unies en est la pierre angulaire. Je prends solennellement aujourd'hui la résolution de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour veiller à ce que l'Organisation des Nations Unies soit une Organisation épurée, adaptée et énergique pour le XXI^e siècle.

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Ekmeleddin Ihsanoglu, Secrétaire général de l'Organisation de la Conférence islamique.

M. Ihsanoglu (Organisation de la Conférence islamique) (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de prendre la parole devant l'Assemblée au nom de l'Organisation de la Conférence islamique (OCI) au moment où l'Assemblée générale, cinq ans après l'adoption de la Déclaration du Millénaire, marque un temps d'arrêt pour examiner l'état des choses dans le monde en général, et les résultats obtenus dans la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement en particulier.

Aujourd'hui, cinq ans après le Sommet du Millénaire, de nombreux pays en développement ont le sentiment que la volonté politique pour réussir la mise en œuvre de ce qui avait été décidé manque de vigueur. En examinant cette question du point de vue du monde arabe, et malgré nos intentions sincères de nous consoler avec les objectifs prometteurs inscrits dans la Déclaration du Millénaire, nous, dans le monde arabe, attendons toujours et espérons voir un monde meilleur.

Malgré la prévalence des principes nobles du respect des droits de l'homme et de la primauté du droit, du droit international et du droit international humanitaire, et à un moment où les questions relatives au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ont presque été réglées, le monde arabe se trouve confronté à de nombreuses injustices, à des violations de droits et à des campagnes de diffamation.

Parallèlement, nous sommes pleinement conscients de ce que les États membres de l'OCI devraient participer davantage au processus de mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement. Je souhaiterais mettre l'accent sur le fait que des campagnes de diffamation ont toujours cours et qu'elles se sont même intensifiées contre les musulmans et l'islam lui-même. Le phénomène d'islamophobie croissant est le meilleur exemple de cette tendance. Nous espérons que la transformation de la Commission des droits de l'homme actuelle en un Conseil des droits de l'homme aidera à défendre nos droits.

Devant cette situation, nous, à l'OCI, faisons tous les efforts possibles pour traiter cette réalité dans l'intérêt de l'harmonie et de la paix mondiales. Les dirigeants du monde arabe tiendront un sommet extraordinaire à La Mecque pour examiner la situation. Le Secrétariat général de l'OCI poursuit également un processus de remaniement de l'organisation, de réécriture de sa charte et de ses objectifs dans le but

d'inscrire ses activités dans le cadre des préoccupations de la communauté internationale, notamment dans le domaine du développement social, et de contribuer à la coopération internationale avec des projets concrets.

Représentant 57 pays musulmans et le monde islamique dans son ensemble, l'OCI rejette et condamne la violence et le terrorisme. Nous notons cependant que la guerre mondiale contre le terrorisme n'a pas donné de résultats convaincants car elle s'est principalement concentrée sur des moyens militaires. Ce qu'il est nécessaire de faire, selon nous, c'est de s'attaquer aux causes profondes du terrorisme, en employant l'art de la persuasion dans les démarches locales tout en ayant recours à la diplomatie et à des mesures financières et économiques, et en encourageant les tendances modérées.

À cet égard, je souhaiterais souligner, à ce stade, que le caractère sacré de la vie est une des valeurs primordiales de l'islam et que le terrorisme est une déviance hérétique de notre religion. Nous pensons que l'adjonction fréquente de l'épithète « islamique » à « terrorisme » est un sacrilège. De plus, cela est très dangereux. Nous devons veiller à ne pas créer une perception qui pourrait mener à une plus grande inimitié amère pour des raisons religieuses entre des centaines de millions de personnes.

Les musulmans à travers le monde n'ont jamais été soumis à une telle pression ni à une telle surveillance intensive. Nous avons besoin de faire un effort concerté pour faire cesser ce phénomène en faisant preuve d'une plus grande compréhension et en participant à un dialogue ouvert, critique et transculturel entre toutes les civilisations. D'un autre côté, nous partageons l'opinion d'un grand nombre qui appelle à la démocratisation du système des Nations Unies et, particulièrement, à celle de la composition du Conseil de sécurité. Les réformes de l'ONU devraient prendre en compte la représentation du monde musulman et les réalités du monde contemporain.

Les États membres de l'OCI ont appuyé les huit objectifs du Millénaire pour le développement qui doivent être réalisés d'ici à 2015. Nous espérons que l'on pourra atteindre cet objectif. Nous appuyons aussi l'idée de transformer le Conseil économique et social pour renforcer l'efficacité de ses travaux dans l'examen des nouveaux défis relatifs au développement économique et social dans le monde. Cela ouvrirait la

voie à une ère de plus grande justice sociale et à un ordre mondial plus démocratique.

Pour terminer, au moment où notre monde se trouve à la croisée des chemins et doit s'orienter vers un futur prometteur, ou un avenir en proie aux menaces, il ne faut pas passer à côté de la possibilité offerte par ce forum de haut niveau de nations de tout faire pour sauver l'humanité face aux ravages de la pauvreté, l'analphabétisme et la désintégration sociale. Il faut que les prochaines générations se souviennent de ce moment comme d'un moment où les dirigeants du monde se sont montrés à la hauteur du défi et ont jeté les bases d'un village mondial, sain et progressiste; cela demeure notre destination dans ce nouveau millénaire. À cette fin, je promets solennellement la pleine coopération et le plein partenariat de l'Organisation de la Conférence islamique pour les années à venir.

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*): L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Anders Johnsson, Secrétaire général de l'Union interparlementaire, qui va prendre la parole au nom de la Conférence mondiale des présidents des parlements de l'Union interparlementaire.

M. Johnsson (Union interparlementaire) (*parle en anglais*): Le Président de l'Union interparlementaire, le Sénateur Sergio Paez Verdugo, regrette vivement que des engagements politiques urgents dans son pays, le Chili, l'aient empêché de se joindre à nous aujourd'hui. À sa demande, j'ai donc l'honneur de vous faire rapport des conclusions de la deuxième Conférence mondiale des présidents des parlements.

Pendant trois jours la semaine dernière, plus de 150 présidents de parlements se sont réunis dans cette salle pour débattre du rôle croissant des parlements dans les travaux de l'ONU. Ils sont venus avec l'intention de renforcer ce rôle grâce à un nouveau partenariat stratégique entre l'ONU et les parlements et se sont engagés à créer un élan politique pour la réforme de l'ONU.

Nous avons mis à la disposition de tous la déclaration adoptée par les présidents des parlements à la fin de leurs débats. C'est le résultat d'un processus long et prudent qui a inclus des consultations approfondies avec les parlements du monde entier. Ce document est court et direct, axé sur un seul bref message, d'après lequel les parlements ont un rôle

essentiel à jouer pour combler le manque de démocratie dans les relations internationales.

La déclaration prend en compte la question de la réforme de l'ONU. Le texte ne mâche pas ses mots. Les parlementaires veulent voir les propositions de réforme débattues et souhaitent que leurs gouvernements agissent maintenant, pas dans cinq ans, ni dans 10 ans. Ils veulent une réforme, et ils veulent qu'elle soit complète. Les réformes doivent reconnaître les liens intrinsèques entre la démocratie, la sécurité, le développement et les droits de l'homme.

La déclaration appelle au changement et à une action politique pour parvenir aux objectifs du Millénaire pour le développement et identifier des ressources financières supplémentaires pour le développement. Elle demande également la conclusion d'un traité global sur le terrorisme, avec une définition claire du terrorisme, et de véritables progrès dans le désarmement nucléaire, la non-prolifération et la maîtrise des armements. Franchement, les enjeux sont trop grands pour permettre à l'impasse actuelle de continuer. Le texte réaffirme également que la promotion et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous sont essentielles au développement, à la paix et à la sécurité.

Les présidents des parlements veulent une ONU plus vigoureuse. Ils appellent les États, y compris leurs parlements, à faire preuve de la volonté politique et de l'esprit de direction nécessaires pour fournir à l'ONU des mécanismes plus efficaces, des ressources financières et humaines appropriées et une véritable réforme de la gestion.

Au cours de l'année écoulée, stimulés par le rapport du Groupe Cardoso (A/58/817), de nombreux parlements ont examiné la manière d'organiser au mieux la coopération entre les parlements et l'ONU. Les conclusions de ces débats figurent également dans la déclaration. La déclaration affirme que les parlements ont un rôle constitutionnel dans tous les pays : celui de représenter la volonté de leur peuple et d'adopter, en son nom, des lois, y compris les budgets nationaux et la surveillance du Gouvernement. Cette responsabilité est assumée dans le pays, mais elle consiste également à suivre de près la myriade de négociations internationales qui se tiennent dans les instances multilatérales.

Les parlements souhaitent veiller à ce qu'ils soient bien informés de ces négociations, qu'ils aient la

possibilité de débattre de ce qui est négocié, qu'ils puissent interroger les ministres et influencer les positions de négociation qu'ils défendent au nom de leur peuple. Et une fois que les négociations sont terminées, c'est aux parlements de ratifier les accords et de veiller à leur mise en œuvre. Cela implique d'amender ou d'adopter des lois, de voter des budgets et, bien sûr, de tenir les gouvernements responsables s'agissant de leur mise en œuvre.

La déclaration ajoute que les parlements devraient renforcer leurs travaux internationaux en partenariat avec l'Union interparlementaire, qu'ils considèrent comme étant un homologue parlementaire mondial sans pareil pour l'ONU. Les présidents de parlements n'appuient pas la création de nouvelles assemblées parlementaires à l'ONU ou ailleurs. Ils souhaitent, au contraire, que l'Union interparlementaire mobilise les compétences, qui existent dans les comités permanents parlementaires élus, et travaille sur les questions qui figurent au rang des préoccupations internationales. Ils veulent que l'Union interparlementaire facilite la fourniture de davantage d'informations de qualité aux parlements nationaux sur les activités de l'ONU. Ils souhaitent organiser plus d'audiences parlementaires et de réunions spéciales à l'ONU, et veulent que nous favorisions une coopération étroite avec les assemblées et organisations parlementaires régionales officielles.

Ce faisant, les parlements et l'Union parlementaire veulent renforcer l'ONU, aider à la mise en œuvre des décisions qui y sont prises et la tenir responsable face aux peuples qu'elle sert dans le monde entier. Tout cela représente un vaste programme pour les parlements et l'Union interparlementaire.

Les présidents sont venus à New York forts de l'engagement de leurs parlements respectifs de mettre cela en œuvre. Ils se tournent maintenant vers les participants de la présente réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale pour demander leurs engagement et soutien pour que ce programme se concrétise, en permettant notamment à tous les membres des parlements de venir à New York pour des réunions que nous organisons à l'ONU.

Pour terminer, le principe selon lequel les problèmes doivent être résolus par le dialogue représente la pierre angulaire tant de la démocratie que de l'ONU. Les présidents des parlements invitent l'Assemblée à s'appuyer sur ce fondement pour

construire un partenariat stratégique entre l'ONU et les parlements par le truchement de l'Union interparlementaire.

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de M. Zhang Deguang, Secrétaire général de l'Organisation de Shanghai pour la coopération.

M. Zhang Deguang (Organisation de Shanghai pour la coopération) (*parle en chinois*) : Je suis reconnaissant pour la possibilité qui m'est offerte de prendre la parole devant l'Assemblée. C'est la première fois qu'un représentant de l'Organisation de Shanghai pour la coopération intervient de cette tribune. Je voudrais, au nom de tous les États membres et observateurs de l'Organisation de Shanghai pour la coopération, exprimer nos chaleureuses félicitations à l'occasion du sixième anniversaire de la création de l'Organisation des Nations Unies. J'espère que la présente Réunion de haut niveau aura beaucoup de résultats fructueux.

Depuis sa création, l'Organisation des Nations Unies œuvre pour réaliser le plus grand rêve de l'humanité : éviter que la tragédie de la guerre se répète et faire en sorte que le soleil de la paix brille toujours dans le monde. À diverses occasions dans le passé, l'Assemblée a entendu des appels vigoureux et sincères de nombreux pays en faveur de la paix. Cette salle a également été le théâtre de grands efforts et de contributions remarquables en faveur de la sauvegarde de la paix par l'Organisation des Nations Unies.

De grands changements sont intervenus dans le monde d'aujourd'hui; l'humanité a laissé derrière elle une ère de guerre et de paix et est entrée dans une nouvelle ère de paix et de développement. Néanmoins, l'Organisation des Nations Unies continue de jouer un rôle irremplaçable dans les affaires internationales aujourd'hui. Les principes fondamentaux énoncés dans la Charte des Nations Unies demeurent la pierre angulaire incontestable des relations internationales modernes. Préserver le rôle central et l'autorité de l'ONU reste une responsabilité et une mission communes pour la communauté internationale.

Il va sans dire que l'ONU doit également mener à bien des réformes rationnelles et indispensables afin de réagir de manière plus efficace aux nouvelles situations, aux nouveaux défis et aux nouvelles menaces d'un monde placé sous le signe de la mondialisation, et afin de mieux s'acquitter de la

difficile tâche qui est la sienne en matière de promotion de la paix et du développement dans le monde. Lors du processus de réforme de l'ONU, il nous faut respecter le principe du plus grand consensus possible. Aucun calendrier ne doit être arrêté pour la réforme de l'Organisation. Et aucun vote ne doit être imposé sur les projets de résolutions controversés.

Comparée aux 60 ans d'histoire de l'Organisation des Nations Unies, l'histoire de l'Organisation de Shanghai pour la coopération ne fait que commencer. Il y a quatre ans dans la ville de Shanghai, les dirigeants du Kazakhstan, de la Chine, du Kirghizistan, de la Russie, du Tadjikistan et de l'Ouzbékistan annonçaient la naissance de cette nouvelle organisation de coopération régionale.

L'Organisation de Shanghai pour la coopération est déterminée à renforcer les relations de bon voisinage, la confiance mutuelle et l'amitié entre ses États membres; à améliorer leur coopération dans les domaines de l'économie, du commerce, des transports, de l'énergie, du tourisme, de la protection de l'environnement et des affaires humanitaires; à lutter contre le terrorisme, le séparatisme et l'extrémisme; à préserver la paix, la sécurité et la stabilité dans la région; et à promouvoir l'édification d'un ordre politique et économique international démocratique, juste et rationnel. Au niveau interne, l'Organisation de Shanghai pour la coopération est guidée par l'esprit de Shanghai, qui repose sur la confiance mutuelle, l'intérêt de tous, l'égalité, la consultation, le respect de la diversité des cultures et l'aspiration au développement commun. Sur le plan extérieur, l'Organisation de Shanghai pour la coopération respecte les principes de l'ouverture et du non-alignement et s'oppose à ce que l'on prenne des États ou des régions pour cible.

En l'espace de quelques années seulement, l'Organisation de Shanghai pour la coopération a dans l'ensemble, achevé le travail de mise en place de ses mécanismes et a enregistré des progrès notables dans divers domaines, y compris s'agissant d'établir des liens avec l'extérieur. Un récent sommet, tenu à Astana, a permis d'établir les grandes lignes stratégiques de la poursuite du développement de l'Organisation de Shanghai pour la Coopération. En outre, après la Mongolie, ce sont le Pakistan, l'Iran et l'Inde qui ont été admis comme observateurs auprès de l'Organisation de Shanghai. Nous sommes heureux de constater que les buts et principes de l'Organisation de

Shanghai sont largement reconnus et que l'Organisation de Shanghai pour la coopération aborde désormais son cinquième anniversaire avec confiance et détermination.

En décembre 2004, l'Organisation de Shanghai pour la coopération s'est vue octroyer le statut d'observateur à l'Assemblée générale. Ce qui témoigne d'un bon départ pris dans l'instauration de notre coopération avec l'ONU. L'Organisation de Shanghai pour la coopération entretient déjà des liens et des relations de coopération étroites avec la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, le Programme des Nations Unies pour le développement et d'autres institutions des Nations Unies. Elle a également signé des mémorandums d'accord avec l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est et la Communauté d'États indépendants. Nous sommes disposés à élargir nos liens de coopération à d'autres organisations internationales afin d'apporter une contribution commune à la paix et au développement de notre région et du monde en général.

L'Organisation de Shanghai pour la coopération couvre une zone ayant une population de près de 1,5 milliard de personnes et représentant les trois cinquièmes du continent eurasiatique. Nous sommes parfaitement conscients des responsabilités qui nous incombent, et nous sommes prêts à mener à bien cette mission historique avec courage.

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : Je donne à présent la parole à M. Achim Steiner, Directeur général de l'Union mondiale pour la conservation de la nature et de ses ressources.

M. Steiner (Union mondiale pour la conservation de la nature et de ses ressources) (*parle en anglais*) : Avant de lire les observations que j'ai préparées, je voudrais exprimer les condoléances de ma délégation au Gouvernement et au peuple des États-Unis au lendemain de l'ouragan Katrina. Les expressions de sympathie et de soutien venues du monde entier au lendemain du tsunami et aujourd'hui de l'ouragan Katrina montrent bien que l'humanité est unie, sont en fait un rappel et une expression de solidarité envers les nombreuses personnes qui ont péri ces derniers mois suite à des catastrophes naturelles.

Il y a cinq ans, dans cette même enceinte, les dirigeants du monde ici rassemblés adoptaient un ensemble de cibles et d'objectifs ambitieux pour promouvoir la paix et la prospérité. Cinq ans plus tard,

il nous faut reconnaître que les progrès enregistrés vers la réalisation de ces objectifs sont trop lents. Nous devons redoubler d'efforts et recentrer nos approches.

Le rapport du Secrétaire général intitulé « Dans une liberté plus grande », qui constitue la base de nos délibérations aujourd'hui à cette tribune, affirme sans détour que

« Nous sommes fondamentalement tributaires des systèmes et des ressources naturelles pour notre existence et notre développement. Les efforts que nous déployons pour vaincre la pauvreté et réaliser un développement durable seront vains si la détérioration de l'environnement et la destruction des ressources naturelles se poursuivent au même rythme. » (A/59/2005, par. 57)

Cette affirmation audacieuse est appuyée par les conclusions du Bilan du Millénaire relatif aux écosystèmes, un bilan complet de l'état des écosystèmes de la planète réalisé par près de 1 400 experts de renom de 95 pays. Ce bilan constate que

« La dégradation des services d'origine écosystémique dresse une barrière de taille contre l'atteinte des objectifs du Millénaire pour le développement relatifs à la réduction de la pauvreté, de la faim et des maladies. » (*Vivre au-dessus de nos moyens*)

Ce message peu optimiste a été repris dans le Projet objectifs du Millénaire qui affirme qu'intégrer les principes et les pratiques de la durabilité écologique aux politiques et aux programmes de planification mis en place par les pays est un élément clef des stratégies efficaces de réduction de la pauvreté.

L'Union mondiale pour la conservation de la nature et de ses ressources – Union mondiale pour la nature, salue le fait que le document final aborde de manière complète la quasi-totalité des principales questions qui sont actuellement des préoccupations au plan multilatéral. Toutefois, comme beaucoup de ceux qui ont pris la parole avant moi, nous sommes déçus qu'il n'ait pas pu aller plus loin encore.

D'un côté, le document final réaffirme l'importance fondamentale du développement durable dans le cadre général des activités de l'Organisation des Nations Unies, et il traite du rôle crucial de la conservation, du développement durable et de la gestion des ressources naturelles pour éliminer la

pauvreté et atteindre les autres objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Mais, de l'autre, le document final omet d'indiquer quel chemin il reste encore à parcourir pour parvenir à la durabilité écologique et, en fait, pour atteindre tous les autres OMD. Quinze des 24 services d'origine écosystémique dont nous disposons, allant de la production alimentaire à la qualité et à la disponibilité de l'eau, et de la gestion des maladies à la régulation du climat, sont exploités de manière non durable et se dégradent de manière constante.

Cette situation exige une réaction urgente. Nous devons faire en sorte que l'ONU, la société civile et le secteur privé favorisent et préservent l'équilibre écologique dont dépendent des moyens de subsistance durables.

Je voudrais aussi faire observer qu'à certains titres, il est déplorable que la société civile et le secteur privé n'aient pas pu participer à ce sommet de manière plus active et qu'ils aient été réduits à organiser des événements spéciaux dans les hôtels et les rues alentour, alors que leur rôle pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement est si déterminant dans la mission de l'ONU.

Investir dans la durabilité écologique plutôt qu'envisager cette dernière comme un « impôt » sur le développement, devrait être considéré comme un moyen efficace de parvenir au développement. Pour ne citer qu'un exemple, remplacer les carburants biologiques traditionnels utilisés par les pauvres apporte de multiples avantages en termes d'économie de temps pour les femmes et les enfants, d'amélioration de la santé grâce à la réduction de la pollution de l'air intérieur des maisons, de réduction de la dégradation de l'environnement liée à la coupe du bois de chauffage et d'amélioration de la qualité des sols. Cela peut sembler être une préoccupation technologique simple, mais elle concerne bien plus de 2 milliards de personnes chaque jour sur notre planète.

De son côté, l'Union mondiale pour la nature continuera d'appuyer les processus multilatéraux avec toute son énergie et contribuera aux objectifs du Millénaire pour le développement en mettant aujourd'hui ses meilleures connaissances et son savoir scientifique au service de la prise de décisions.

Nous nous engageons également à travailler avec le Partenariat pour la pauvreté et l'environnement et

avec les 1072 membres gouvernementaux et non gouvernementaux de l'Union mondiale pour la nature pour faire en sorte que la conservation bénéficie de manière plus efficace aux pauvres. Cette semaine, nous avons lancé notre initiative de Conservation pour la réduction de la pauvreté, un plan d'action à l'échelle mondiale de 300 millions de dollars, qui rassemble plus de 100 organisations partenaires et vise, en plus de la conservation, à améliorer la garantie des moyens d'existence de plus de 50 millions de personnes dans 20 pays.

Cette initiative n'est qu'un effort supplémentaire et une contribution de plus dans la course vers la réalisation des OMD d'ici à 2015, pour éliminer la pauvreté et garantir des moyens de subsistance durables.

S'agissant de l'environnement, nous devons nous rappeler que nous ne parlons pas que d'un secteur. Quand nous parlons de l'environnement, nous devons prendre note du fait que cela concerne le tourisme. Lorsque nous parlons de l'environnement, nous voulons parler d'agriculture. Lorsque nous parlons d'environnement, nous voulons parler des pêches – et de l'énergie, des forêts, de la santé, de l'eau et de l'assainissement, pour ne mentionner que quelques exemples de ce que représente véritablement l'environnement. L'être humain est le but visé par les Objectifs du Millénaire pour le développement.

Pour que la pauvreté appartienne au passé, nous devons faire de l'environnement l'avenir.

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : Je donne la parole à M. Terry Davis, Secrétaire général du Conseil de l'Europe.

M. Davis (Conseil de l'Europe) (*parle en anglais*) : Je vais abréger ma déclaration étant donné l'heure tardive.

Je me tiens aujourd'hui devant l'Assemblée générale en ma qualité de Secrétaire général du Conseil de l'Europe, une organisation intergouvernementale qui regroupe 46 États membres. Depuis plus de 50 ans, nous travaillons main dans la main avec l'Organisation des Nations Unies pour promouvoir la paix et la justice. L'ONU et le Conseil de l'Europe partagent les mêmes objectifs. Les idéaux, les valeurs et les principes du Conseil de l'Europe sont ceux qui sont consacrés dans la Charte des Nations Unies. C'est pour cela que les chefs d'État et de gouvernement des 46

États membres du Conseil de l'Europe ont encouragé le Conseil de l'Europe, lors de notre sommet en mai, à renforcer la coopération avec l'ONU et ses institutions spécialisées.

Les droits de l'homme, la démocratie et l'état de droit, qui occupent une place importante dans le projet de déclaration devant être adoptée à la présente Réunion plénière de haut niveau, sont également au cœur de la mission du Conseil de l'Europe. Notre Convention européenne sur les droits de l'homme, qui s'inspire directement et expressément de la Déclaration universelle des droits de l'homme, reste l'un des meilleurs exemples d'application des valeurs de la Déclaration universelle au niveau régional.

Mais la relation qui lie le Conseil de l'Europe et l'ONU ne se limite pas aux mots. Les deux organisations ne cessent également de coopérer concrètement dans beaucoup d'autres domaines relatifs aux droits de l'homme, parmi ceux-ci la lutte contre le terrorisme, la torture et la traite des êtres humains, le racisme et la violence contre les femmes et les enfants.

Le terrorisme est l'une des menaces qui pèsent sur les droits de l'homme, comme le savent bien les habitants de New York. L'Europe a elle aussi souffert des atrocités déplorables perpétrées ces deux dernières années en Russie, en Turquie, en Espagne et au Royaume-Uni.

Le terrorisme cherche à détruire notre mode de vie et à fragiliser la liberté, la démocratie et l'état de droit. Cette pratique ne peut se justifier en aucune circonstance ni dans aucune culture. Nous devons défendre avec détermination ces valeurs et ces droits, sur lesquels ont été fondés l'ONU et le Conseil de l'Europe, mais nous devons aussi nous assurer que les mesures prises par les gouvernements ne limitent ni ces valeurs ni ces droits. C'est pourquoi nous devons redoubler d'efforts pour réprimer la torture et préserver la liberté d'expression et d'information.

Je salue les efforts déployés par le Comité contre le terrorisme du Conseil de sécurité pour coopérer avec les organisations régionales dans la lutte contre le terrorisme. Je salue également la décision de créer un Conseil des droits de l'homme, et j'espère qu'il conservera les spécificités positives du système actuel et qu'il travaillera aussi étroitement avec les organisations régionales.

Winston Churchill l'a bien exprimé dans un discours prononcé en 1948, quand il a fait référence à un futur Conseil de l'Europe et à ses relations avec l'ONU. Il appelait à la création de « plusieurs conseils régionaux, augustes mais subordonnés », qui « devraient constituer les grands piliers sur lesquels l'organisation mondiale se fonderait dans le calme et la majesté ». Presque 60 ans plus tard, je ne suis pas certain que le Conseil de l'Europe puisse être qualifié « d'auguste » ni l'ONU « de majestueuse et calme », mais je suis convaincu que les relations renforcées entre l'ONU et les organisations régionales, préconisées dans le projet de déclaration qui sera adopté à ce présent sommet mondial, constituent un pas dans la bonne direction.

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : Je donne la parole à M^{me} Florence Mugasha, Vice-Secrétaire générale du Secrétariat du Commonwealth.

M^{me} Mugasha (Secrétariat du Commonwealth) (*parle en anglais*) : Le Secrétaire général du Secrétariat du Commonwealth, M. Don McKinnon, regrette d'être dans l'impossibilité de prononcer en personne son allocution, en raison d'un autre engagement pressant. Il m'a donc demandé, en ma qualité de Vice-Secrétaire générale, de prononcer sa déclaration qui se lit comme suit.

« J'avais eu le privilège de prendre la parole dans cette salle il y a cinq ans lorsque les dirigeants mondiaux s'étaient entendus sur la Déclaration du Millénaire – une vision d'un monde plus juste, plus sûr et plus prospère. J'ai l'honneur de prendre la parole aujourd'hui sur ce même sujet, une fois encore au nom des 53 nations du Commonwealth.

L'un des grands objectifs de cette réunion ici à New York est que nous constatons ce qui peut être accompli grâce à la prospérité et aux progrès technologiques : aller dans l'espace; envoyer des informations, des images et même de l'argent dans le monde entier en quelques millièmes de secondes; trouver des traitements pour les maladies séculaires.

Ici, à New York, comme dans de nombreuses autres villes dynamiques du monde, nous pouvons également entr'apercevoir à l'horizon ce que pourraient offrir la croissance et la prospérité dans l'avenir. Mais nous devons comparer cela à ce que nous constatons jour après

jour dans de nombreux pays : des enfants dont nous savons qu'ils ne verront jamais les murs d'une classe et des personnes jeunes et âgées qui mourront de la dysenterie, du paludisme, de la tuberculose et d'autres maladies curables. Pour la plupart, l'eau potable est une ressource de plus en plus rare qui est trop coûteuse ou qui n'est simplement pas disponible. Nous voyons des personnes condamnées à une condition subalterne en raison de leur sexe ou de leur religion ou de la couleur de leur peau ou simplement parce qu'elles se trouvaient au mauvais endroit au mauvais moment.

Les membres auront entendu un grand nombre de statistiques au cours des trois derniers jours. Le tableau est sombre, et nous sommes tous concernés. Les succès limités que nous avons obtenu après cinq ans dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) devraient, avant tout, pousser à agir ceux d'entre nous ici qui peuvent faire davantage. Ceux dotés des moyens doivent s'impliquer davantage et faire preuve de plus de générosité envers ceux que les statistiques ont mis sur le devant de la scène.

Cette année, les pays du Groupe des Huit se sont engagés à fournir une aide accrue et à annuler la dette des pays à faible revenu. Je salue ces initiatives. La pierre de touche, comme toujours, sera de les concrétiser – de veiller à ce que les fonds rendus disponibles soient dépensés avec sagesse, responsabilité, transparence et efficacité. Dans le Commonwealth, 11 de nos 53 membres ont déjà enregistré des progrès significatifs dans la réalisation des OMD, mais 31 n'ont fait que des progrès lents, et certains reculent en fait. Le Commonwealth devra redoubler d'efforts pour atteindre les OMD, et il le fera.

Nous aiderons à édifier et à rebâtir ces institutions démocratiques que nous savons être indissociables des sociétés stables et prospères. Nous poursuivrons notre travail sur les questions liées aux petits États, au commerce international, à l'égalité des sexes et à la durabilité, en tirant parti des réseaux de la société civile et des partenariats. C'est là la voie adoptée par le Commonwealth.

Cette année marque soixante ans d'existence des Nations Unies. Cette institution incarne la volonté collective de l'humanité de vivre et de progresser ensemble dans la collaboration, au sein d'une communauté de nations. Le multilatéralisme est la seule façon de régler sur le fond les problèmes communs et d'assurer un avenir à tous. Aux défis mondiaux il faut des réponses mondiales.

Mon collègue le Secrétaire général, M. Kofi Annan, a présenté aux gouvernements une vaste série de propositions visant à faire progresser l'ONU en tant qu'institution et à promouvoir les questions mondiales prioritaires sur lesquelles elle travaille. Je salue tout spécialement la proposition de renforcement des activités des Nations Unies dans les domaines de la consolidation de la paix, des droits de l'homme et de la lutte antiterroriste, ainsi que l'attention particulière consacrée au développement et à la démocratie.

Le développement ne peut plus être considéré simplement en termes de produit intérieur brut. Le développement est une question de possibilités dans un premier temps et de production dans un second temps. Il doit avoir un effet sur la vie de chacun.

La démocratie, également, est une question d'élargissement des débouchés et de renforcement des capacités humaines. Ce n'est que si la démocratie et le développement existent dans le cœur des citoyens d'un pays et signifient vraiment quelque chose pour eux que l'on peut faire fonctionner les institutions d'un pays comme elles doivent fonctionner et connaître une prospérité durable.

Moyennant la volonté requise, les partenariats et ressources nécessaires, il n'est pas trop tard pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015. La volonté politique existait en 2000. Il n'y a donc pas d'excuses pour ne pas nous atteler de nouveau, cette semaine, à les réaliser, prendre les engagements nécessaires et dire « nous le ferons ». Le Commonwealth, pour sa part, continuera de s'y employer. »

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à M. Haruhiko Kuroda, Président de la Banque asiatique de développement.

M. Kuroda (Banque asiatique de développement) (*parle en anglais*) : Nous nous trouvons aujourd'hui à un moment riche en possibilités immenses mais aussi lourd d'incertitudes considérables. Des actions qui suivront ce sommet charnière des Nations Unies dépendra la réalisation ou non des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Étant donné que les deux tiers des pauvres du monde se trouvent en Asie et dans le Pacifique, il est clair que la région détient la clef de la solution du défi mondial de la pauvreté. Aucune autre région en développement dans le monde n'a aussi bien réussi à générer la croissance économique et à réduire la grande pauvreté. Mais la réalisation de tous les objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015 exige encore un investissement considérable, compte tenu de l'échelle démographique de la pauvreté en Asie et dans le Pacifique. Il y a dans cette région plus de personnes souffrant de malnutrition, vivant dans des conditions insalubres et ne disposant pas de source d'accès à l'eau et d'assainissement que dans toute autre région du monde. Toutefois, il est possible de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement si l'on intensifie considérablement les efforts actuels.

Une croissance soutenue, rapide et dans tous les domaines est fondamentale pour notre tâche, mais la croissance ne pourra être maintenue que si aucune catégorie n'en est exclue. Pour cela, il faut consacrer davantage de ressources aux services de base, et il faut veiller à ce que les femmes, les peuples autochtones et les pauvres ne soient pas laissés de côté. De même, la croissance ne peut être soutenue aux dépens de l'environnement. Cette même croissance extraordinaire qui a tiré de la pauvreté des millions de personnes de notre région en menace désormais plusieurs autres millions à cause de la dégradation de l'environnement, de la croissance des niveaux de pollution et de la migration des personnes vers des villes et des métropoles surpeuplées. Des politiques saines sont nécessaires pour remédier à ces problèmes. Enfin, la croissance ne pourra pas non plus être soutenue si les énormes besoins de l'Asie en matière d'investissements – dans l'infrastructure, les technologies et le capital humain – restent sans réponse. À l'évidence, nous avons besoin d'une plus grande participation du secteur privé et pour cela, il

faut des lois et des institutions protégeant les droits patrimoniaux, encourageant l'ouverture, améliorant la gouvernance financière et renforçant les marchés de capitaux. La Banque asiatique de développement a mis ses ressources et ses services de conseil au service de cet objectif.

De plus en plus, l'intégration économique de la région Asie-Pacifique devient un impératif pour sa croissance et son développement. Des initiatives régionales ont permis de renforcer les liens intrarégionaux grâce à l'infrastructure et de réduire la pauvreté et les obstacles au commerce et à l'investissement. Le commerce intrarégional a augmenté et la coopération financière et monétaire s'est intensifiée. La poursuite des progrès dans ces domaines permettra d'augmenter la réactivité de la région et son potentiel de croissance. La coopération régionale doit également être étendue pour avoir des effets directs sur les objectifs du Millénaire pour le développement dans des domaines tels que la dégradation de l'environnement, les maladies transmissibles et la migration de la main-d'œuvre.

La tâche à accomplir est urgente et n'attend pas. La Banque asiatique de développement est déterminée à lutter contre la pauvreté, en collaboration avec d'autres. La Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement a dette est, à cet égard, un excellent cadre de développement et d'approfondissement de la coopération. Nous attachons également une grande importance à notre partenariat avec les organismes des Nations Unies. Nous avons récemment publié un rapport régional sur les OMD établi conjointement par le Programme des Nations Unies pour le développement, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique et la Banque asiatique de développement.

Les conditions préalables que j'ai exposées sont pleinement conformes aux désirs et aux engagements de l'Asie et du Pacifique. La dynamique actuelle doit être traduite en actes dans les années qui nous séparent de 2015. Nous espérons que ce sommet aura pour effet de tracer clairement la voie pour y parvenir.

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à M. Donald Kaberuka, Président de la Banque africaine de développement.

M. Kaberuka (Banque africaine de développement) (*parle en anglais*) : Je suis honoré de cette occasion qui m'est donnée de prendre la parole

devant l'Assemblée générale au nom de la Banque africaine de développement, dont je viens d'assumer ce mois la présidence.

La Banque africaine de développement se félicite des résultats de ce rassemblement extraordinaire, qui est l'occasion pour la communauté internationale de passer en revue les progrès enregistrés vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et d'évaluer l'effort supplémentaire qui sera nécessaire à cette fin. Nous – que ce soient les pays en développement ou leurs partenaires – avons eu ainsi l'occasion unique de nous reconstruire à la réalisation des Objectifs avec un regain d'optimisme et de vigueur.

Les dirigeants qui m'ont précédé dans cette enceinte historique ont exposé les grandes questions que recouvrent les plus grands défis de notre temps. Il y a unanimité en la matière. De nombreuses régions du monde en développement enregistrent des progrès satisfaisants dans la réduction de la pauvreté et la réalisation des Objectifs. L'essentiel de la tâche, désormais, consiste à aider le continent africain et, bien sûr, les autres pays à faible revenu concernés, à accélérer leur progression vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

En tant que première institution de financement du développement en Afrique, nous nous félicitons des engagements pris au cours des deux dernières journées, et ce, dans le sillage de la décision prise par le Groupe des Huit, à Gleneagles, en matière d'aide publique au développement, d'endettement et de commerce. Les perspectives, pour ce qui est de la réalisation des Objectifs en Afrique, se sont considérablement améliorées au cours des dernières années : les conflits s'estompent sur une grande partie du continent, grâce aux efforts de l'Union africaine; les réformes démocratiques et des améliorations importantes des systèmes de gouvernance prennent racine dans un nombre de plus en plus de pays; un nombre croissant de nos pays mettent en œuvre des politiques macroéconomiques saines.

Au niveau régional, l'initiative du NEPAD promeut non seulement la coopération et l'intégration régionale mais également les principes de la démocratie et de la bonne gouvernance et préconise des politiques économiques saines dans le cadre du Mécanisme d'évaluation intra-africaine.

Nous pensons qu'aujourd'hui, pour la première fois, il y a une occasion à saisir. Mais bien trop souvent, de par le passé, nous avons failli à nos promesses, qui n'ont pas été pleinement tenues ou qui, avec le temps, ont fini par être revues à la baisse. Il faut impérativement que cette fois, nous veillions à tenir toutes nos promesses, comme nous sommes dans le devoir d'appliquer la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide. Comme tout le monde ici, nous avons exprimé l'espoir et la volonté que les négociations de Doha qui doivent se tenir en décembre à Hong Kong soient couronnées de succès, notamment s'agissant de l'élimination des subsides agricoles et des barrières tarifaires et non tarifaires qui faussent le commerce.

Désireux de relever les défis du développement, les pères fondateurs africains ont créé, il y a 40 ans, la Banque africaine de développement. À ce jour, la Banque a fourni d'importantes ressources et une assistance technique considérable à ses pays membres de la région.

Dans le cadre du NEPAD, les dirigeants africains et la communauté internationale des donateurs ont choisi la Banque comme partenaire privilégié dans les nouvelles initiatives en faveur de l'Afrique. La Banque se repositionne à cette fin.

Nous avons noté que le document final de la présente conférence préconise un rôle plus important pour la Banque africaine de développement afin de lui permettre, notamment, de jouer un rôle clef dans les efforts pour combler le vide existant au niveau de l'infrastructure. Nous sommes prêts à jouer ce rôle et sommes en train de renforcer nos capacités et nos partenariats avec d'autres à cet effet. Il va de soi que les objectifs du Millénaire pour le développement seront d'autant plus difficiles à atteindre que le vide infrastructurel de l'Afrique n'est pas comblé.

Nous œuvrerons de concert avec d'autres institutions en vue de créer un cadre concret pour la mise en œuvre de l'initiative du G-8 en faveur de la dette. Pour nous, l'essentiel est d'assurer de nouveaux apports et de renforcer la capacité à long terme de la Banque africaine de développement à financer le développement de ses pays membres.

À cet égard, nous attendons avec intérêt que l'initiative soit élargie aux dettes dues à la Banque africaine de développement et à d'autres membres du Groupe de la Banque, qui sont souvent considérés

comme des pays à revenu intermédiaire. Nombre d'entre eux possèdent de grandes poches de pauvreté et certains sont de grandes économies qui influent considérablement sur leur voisinage. Ce qui se passe dans ces pays est important pour la réalisation par l'Afrique des objectifs du Millénaire pour le développement.

Nous renforçons notre capacité à appuyer les pays qui sont en situation d'après conflit ainsi que les pays qualifiés de fragiles. Nous sommes convaincus que la dépendance de l'Afrique à l'égard de l'aide diminuera au fur et à mesure que les perspectives de croissance s'amélioreront. La dépendance diminuera au fur et à mesure que le régime commercial international s'améliorera. C'est la raison pour laquelle il est si important pour nous que la réunion de Hong Kong soit couronnée de succès.

Je terminerai mon intervention en faisant état d'une préoccupation que l'on ne soupçonnait pas en 2000 mais qui est devenue si importante qu'il faut en tenir compte. Alors que nous nous réunissons ici aujourd'hui, la hausse spectaculaire des cours du pétrole menace d'annuler les possibilités de croissance dans de nombreux pays africains, aggravant ainsi leurs déséquilibres internes et externes. Il ne s'agit plus d'un choc extérieur à court terme, c'est un choc qui influe sur la croissance, l'inflation, l'équilibre des paiements et des dépenses publiques consacrées à la réduction durable de la pauvreté. Il est impératif que la communauté internationale ait ce facteur à l'esprit, qui n'avait pas la même gravité lorsque nous avons adopté les objectifs du Millénaire pour le développement en l'an 2000. Nous devons tenter de trouver et de mettre en place des mesures qui puissent protéger les résultats positifs obtenus par les pays africains et les préserver. Pour notre part, nous coopérerons avec le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale pour déterminer le meilleur moyen de fournir l'aide indispensable à ces pays, en vue de sauvegarder leurs chances de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement.

Alors que ce sommet exceptionnel tire à sa fin, nous sommes encouragés de voir à quoi il a abouti. Il n'a pas débouché sur tout ce que nous aurions aimé voir, mais des progrès ont été faits. La Banque africaine de développement est prête à jouer son rôle dans cette lutte collective pour l'humanité.

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : Je donne la parole à M. Guy Ryder, Secrétaire général de la Confédération internationale des syndicats libres.

M. Ryder (Confédération internationale des syndicats libres) (*parle en anglais*) : Je prends la parole, ce soir, au nom des 145 millions de travailleurs et travailleuses unis au sein de la Confédération internationale des syndicats libres (CISL) et au nom de la Confédération mondiale du travail. Je m'exprime également en ma qualité de porte-parole de l'Action mondiale contre la pauvreté (GCAP), dont la CISL est un membre fondateur.

Mais, comme les représentants de la société civile que nous sommes prenons la parole après l'adoption du document final du sommet, je dois dire qu'il serait regrettable, en effet, que la société civile, qui a contribué de façon aussi dynamique à cette entreprise, soit perçue comme n'occupant qu'une place mineure dans ce processus.

La pauvreté et la faim demeurent le lot de milliards de personnes dans le monde, ce qui est intolérable et insoutenable. Le moment est venu pour les États Membres de faire preuve de vision et d'initiative et de se montrer capables de s'unir pour mettre en œuvre les engagements pris aux grandes conférences et réunions au sommet organisées ces dernières années par les Nations Unies.

Les dirigeants politiques doivent reconnaître la nécessité de promouvoir la solidarité mondiale autour des objectifs communs et prendre des dispositions à cet effet et apporter leur plein appui aux priorités nationales en matière de développement.

Nous réitérons donc l'appel lancé par la GCAP : réagissez face à la pauvreté. Il faut de toute urgence trouver des solutions. Les bons choix politiques en vue de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement sont possibles, ils sont à notre portée et ils doivent être faits afin d'inverser la situation et de faire apparaître le cercle vertueux de la croissance équitable.

Tout d'abord, nous avons besoin d'un environnement politique mondial favorable, comme il est préconisé dans l'objectif 8 du Millénaire pour le développement, et je veux dire par là, bien sûr, un commerce équitable, une aide accrue et améliorée, l'annulation et l'allègement de la dette, et l'introduction d'une nouvelle dimension sociale forte

dans les politiques des institutions financières internationales et de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Nous avons besoin de politiques nationales efficaces axées sur des stratégies tenant compte des défavorisés, des sexospécificités, sur la participation de la société civile, y compris les syndicats, et sur le respect des droits des travailleurs et des droits de l'homme en général. Sur le plan national et international, nous avons besoin que l'accent soit davantage mis sur un programme efficace de promotion de l'emploi comme solution à la pauvreté, comme l'a préconisé la Commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation de l'Organisation internationale du Travail (OIT). Un emploi décent et respectueux des droits fondamentaux des travailleurs donne aux femmes et aux hommes le moyen d'améliorer leur niveau de vie et de participer aux décisions qui touchent à leur vie et à leurs moyens de subsistance et, en fin de compte, leur permet de trouver le moyen d'échapper à la pauvreté.

Le système des Nations Unies, notamment l'OIT, avec son corps de normes, fournit le pilier social du système multilatéral qui permet d'avoir des politiques cohérentes. Il doit donc être renforcé, et non affaibli. Par conséquent, les propositions contenues dans le rapport du Secrétaire général en vue d'améliorer l'efficacité de l'ONU au moyen d'une revitalisation du Conseil économique et social et du Conseil de sécurité, de la création d'un nouveau Conseil des droits de l'homme et d'une nouvelle Commission de consolidation de la paix, et d'autres propositions requièrent et méritent l'appui de tous les États Membres.

Aussi dures que puissent être les négociations sur ces questions, elles ne sauraient tout simplement pas être mises de côté. Le processus est bien trop important pour qu'on l'abandonne à présent. Les points du programme de réforme qui n'ont pas fait l'objet d'un accord dans le cadre du document final de ce sommet doivent donc faire l'objet de discussions durant la soixantième session de l'Assemblée générale, et doivent être négociées de bonne foi, en vue d'obtenir des résultats positifs qui bénéficient à tous les peuples de notre planète.

En soulevant ces questions, en plus de toutes celles soulevées dans son rapport intitulé « Dans une liberté plus grande », le Secrétaire général nous

rappelle les responsabilités – aujourd'hui portées à l'échelle mondiale – qui nous incombent de lutter ensemble contre la pauvreté et l'exclusion et contre les dépenses en armements et de défendre la consolidation de la paix et le règlement pacifique des conflits. Et alors que nous examinons aujourd'hui la nécessité urgente d'agir face à ces défis critiques du XXI^e siècle, interrogeons-nous également sur les terribles conséquences de l'inaction : un monde qui ne serait plus sûr et pas digne d'être légué à nos enfants. En cette époque de grande insécurité et de conflits que connaît le monde, nous ne devons pas oublier que la justice sociale reste la meilleure garantie d'une paix universelle et durable.

Nous réunir pour réaliser cette justice est la meilleure contribution que nous sommes en mesure de faire pour veiller à ce que nous-mêmes et nos enfants puissions vivre dans un monde à l'abri de la pauvreté, du désespoir et de la guerre dans les années à venir. L'ONU a connu ses plus grands succès et acquis une autorité durable lorsque ses États Membres ont dépassé leurs intérêts propres et étroits pour adopter une vision élevée d'un avenir commun meilleur pour l'humanité. Les peuples des Nations Unies observent la façon dont leurs dirigeants ont fait face à leurs responsabilités pendant ce sommet, et comment ils se sont acquittés des engagements solennels déjà pris. Et comme il se doit, cette observation se poursuivra à l'avenir.

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : Je tiens à dire que j'apprécie vivement ces remarques. Elles seront transmises à l'ensemble des Membres ; j'espère que je pourrais faire quelques brèves observations à la fin, observations qui, je l'espère, présenteront un intérêt pour tous.

L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de M^{me} Virginia Vargas, Directrice fondatrice et membre du Conseil d'administration du Centre Flora Tristan de la femme péruvienne.

M^{me} Vargas (Centre Flora Tristan de la femme péruvienne) (*parle en espagnol*) : Je voudrais, avant de commencer, protester pour la façon dont le document a été approuvé, la façon dont on a modifié l'ordre des intervenants et la façon antidémocratique dont on a écarté la société civile de ce sommet. En tant qu'activiste de la société civile mondiale, je me fais l'écho des voix insistantes et désenchantées des mouvements sociaux mondiaux qui disent aux chefs d'État participant – ou qui participaient – à cette

Assemblée générale, que le monde actuel est inacceptable sur le plan éthique, dévastateur sur le plan politique, et non viable sur les plans économique et environnementale. Ces mouvements affirment, comme le signale le Forum social mondial, que d'autres mondes sont possibles et que, pour les mettre en place, il faut procéder d'urgence à des changements en profondeur qui placent l'humanité au cœur du développement. Ces mouvements tiennent à dire à cette Assemblée générale qu'elle laisse passer une occasion historique d'assumer ses obligations et de tenir les promesses qu'elle a faites d'instaurer un monde meilleur et plus juste; que son manque d'engagement en faveur de la mission des Nations Unies empêche que l'Organisation soit vraiment : « Nous les peuples »; et que les changements urgents dont le monde a besoin ne seront réalisables que si l'on démantèle trois forces mondiales antidémocratiques, injustes et soutenues par des pays puissants et leurs alliés : le néolibéralisme, le militarisme et les divers fondamentalismes.

Une vie à l'abri du besoin ne sera possible que si l'on fait face au paradigme du développement qui fait primer le développement économique sur les droits de l'homme. Dans un monde où la production de richesses est énorme et où, en même temps, la pauvreté et l'exclusion connaissent une augmentation extraordinaire, le problème central est l'inégalité énorme dans la répartition des richesses. Cette situation est légitimée par un ordre international injuste qui favorise les plus puissants. Où sont les nouveaux instruments d'obligation redditionnelle et de taxation des multinationales? Jusqu'à quand le traitement d'épidémies mortelles telles que le sida continuera-t-il d'occuper un second rang par rapport aux profits des entreprises transnationales? Où sont les propositions démocratiques face à une dette honteuse et immorale déjà remboursée de nombreuses manières? Cette dette est éthiquement irrécupérable pour les peuples du monde.

Une vie à l'abri de la peur ne sera pas possible tant que le pouvoir politique restera allié au pouvoir économique des fabricants transnationaux d'armements. Cette alliance n'a aucun droit de décider si une situation constitue une menace imminente ou un danger latent. Elle-même constitue une menace et un danger car elle a recours au mensonge et à l'unilatéralisme arbitraire pour imposer ses désirs véhéments de guerre permanente. Nous exigeons non pas un désarmement progressif et sélectif, mais un

désarmement général. Nous exigeons que soit modifiée la logique inhérente au règlement des conflits en portant un regard plus vaste sur les autres causes de la peur. Une vie à l'abri de la peur sera possible si l'on remédie à la violence que subissent les femmes dans tous les domaines, si l'on s'attaque au racisme, si l'on reconnaît les droits et l'autonomie des peuples autochtones. Elle sera possible si l'on confirme le droit des mouvements sociaux, tel le mouvement des femmes, à contribuer à l'examen des préoccupations relatives à la paix. Et elle sera possible si l'on respecte les accords internationaux qui sont une responsabilité éthique mondiale. Les gouvernements qui refusent de signer le Protocole de Kyoto sont aujourd'hui responsables de la catastrophe et des souffrances provoquées par l'ouragan Katrina. Les gouvernements qui revendiquent l'impunité pour leurs crimes de guerre et qui sont réticents à renforcer le droit international, devront rendre des comptes à l'histoire. La lutte contre le terrorisme ne peut se faire en marge du système des droits de l'homme.

Dans ces conditions, comment vivre dans la liberté? Quelle liberté édifions-nous alors que nous savons que la faim dérobe aux générations futures des capacités irrécupérables? Quelle liberté peut-il y avoir si l'on ne reconnaît pas les droits individuels en matière de sexualité et de procréation et le droit de pratiquer diverses formes de sexualité et d'amour? Vivre libre ne sera possible que si les droits de l'homme indivisibles, universels et interdépendants sont placés au centre de la structure et de la dynamique des États et des Nations Unies; que si les États sont séculiers et gouvernent pour le bénéfice de tous et non pas pour des intérêts religieux donnés; que si l'on rectifie le déséquilibre du pouvoir au sein du Conseil de sécurité, ce que l'on ne résoudra ni en augmentant ni en diminuant le nombre de ses membres, mais en éliminant le droit de veto.

L'ONU, pour accomplir sa mission, doit être à la hauteur des défis du Millénaire. L'ONU ne peut continuer à être constituée de gouvernements, comme on l'a vu pendant ce sommet. Son renouvellement démocratique doit être ouvert aux nombreuses contributions des mouvements sociaux et des forces démocratiques afin d'édifier un monde différent sans pauvreté ni exclusions. L'ONU doit recouvrer sa mission. Elle doit être « Nous les peuples », ou elle cessera d'être.

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : Je ferai tout à l'heure quelques observations.

L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Bamanga Tukur, Président de BHI Holdings Limited.

M. Tukur (BHI Holdings Limited) (*parle en anglais*) : C'est un grand honneur pour moi d'avoir cette chance exceptionnelle de m'adresser à cette assemblée éminente de dirigeants du monde au nom du secteur privé. Cette réunion de haut niveau de l'Assemblée générale est un jalon dans l'histoire du dialogue international entre les secteurs privé et public. Je tiens à exprimer mes remerciements les plus vifs aux coprésidents du Sommet mondial de 2005. Les efforts qu'ils ont déployés pour réunir d'éminents chefs d'État et de gouvernement venus débattre des problèmes contemporains régionaux et mondiaux méritent tous nos applaudissements.

Je voudrais également saisir cette occasion pour rendre hommage au Secrétaire général, M. Kofi Annan, dont l'attachement aux valeurs de l'ONU est remarquable. Le travail énorme qu'il a accompli pour veiller à ce que cette Organisation traite des questions les plus critiques de notre temps est extraordinaire.

Ce sommet mondial est une étape importante car il fait suite à la réunion du Groupe des Huit à Gleneagles, où des décisions historiques ont été prises concernant le développement. Récemment, plusieurs initiatives, tel le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), ont été mises en place, et sont axées sur les questions les plus fondamentales telles que la réduction de la pauvreté et l'instauration d'un développement durable. En dépit de ces efforts, tout le monde s'accorde à dire qu'il reste encore beaucoup à faire.

Les objectifs visés par l'Assemblée générale et l'ensemble de la communauté internationale sont d'une grande importance et d'une pertinence considérable pour le secteur privé. Dans la société mondiale contemporaine, les intérêts du monde des affaires recouvrent de plus en plus les objectifs de développement. Les activités des milieux d'affaires – des microentreprises aux multinationales – se ressentent grandement des facteurs de santé, de sécurité et de développement économique. Une infrastructure adéquate, un accès au financement et de meilleures réglementations amélioreraient les flux d'investissements étrangers et nationaux. Il est

également nécessaire de renforcer la capacité des institutions du secteur privé pour concourir au développement durable.

Le monde des affaires et le développement économique se renforcent mutuellement; leurs compatibilités sont infinies. Les activités commerciales servent le développement et le développement est bon pour les affaires. L'essor commercial est vital : il est essentiel pour permettre la création d'emplois et la prospérité. Les milieux d'affaires sont parfaitement conscients de cette corrélation. Nous appliquons des pratiques commerciales responsables, notamment en conduisant nos transactions dans la transparence, en investissant dans l'infrastructure locale et en mettant en œuvre des programmes de lutte contre le VIH/sida et autres maladies, tout cela dans l'esprit des objectifs du Millénaire pour le développement.

Le Pacte mondial des Nations Unies avec le monde des entreprises fournit au secteur privé des orientations utiles pour leur participation active aux efforts de développement. Le Pacte mondial plaide pour que les stratégies et activités d'entreprise se fondent sur des valeurs fondamentales concernant les droits de l'homme, les normes de l'emploi, l'environnement et la lutte contre la corruption.

Les milieux d'affaires représentent un partenaire qui a la volonté et la capacité d'améliorer les conditions de vie de milliards de personnes. Pour que notre contribution collective à l'essor d'économies stables soit optimale, il est essentiel que règne un climat favorable aux entreprises, c'est-à-dire un climat qui encourage l'esprit d'entreprise, qui permette aux sociétés locales de prospérer et d'attirer l'investissement étranger et qui leur offre des chances de dégager des bénéfices. La stabilité politique, la bonne gouvernance, des droits de propriété clairs et des régimes fiscaux rationnels ne sont que quelques-uns des facteurs clefs de la croissance du secteur privé.

Les pays les moins avancés continueront de nécessiter une attention et une aide spéciales en raison de leur situation particulière. Il est possible de rendre cette aide plus efficace en utilisant le savoir-faire des entreprises et les solutions déjà éprouvées dans les milieux d'affaires, ainsi qu'en mettant en place des partenariats utiles entre les acteurs des secteurs public et privé. À cet égard, il est réconfortant de constater que le rapport sur le Projet objectifs du Millénaire inclut la Table ronde des hommes d'affaires d'Afrique

(ABR), que je préside, au nombre des partenaires indispensables pour atteindre les objectifs du développement. Seule association d'entreprises panafricaine, l'ABR a accepté cette immense responsabilité, à l'instar d'autres groupements du secteur privé, et elle compte se montrer à la hauteur. On arrivera à ce que la pauvreté ne soit plus qu'un souvenir à la seule condition que les mauvaises habitudes de l'autocratie et de la corruption cèdent la place à la démocratie, à la bonne gouvernance et à l'obligation de rendre des comptes.

Pour terminer, je voudrais dire que les milieux d'affaires accordent toute leur confiance à l'Assemblée générale. Nous sommes encouragés par sa volonté de relever les défis liés à la réalisation des objectifs qui ont été formulés au Sommet du Millénaire. Le secteur privé a besoin de tout son appui pour pouvoir contribuer au mieux à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement ainsi qu'à l'instauration d'un développement durable dans le monde entier, en particulier en Afrique et dans la diaspora. Une nouvelle ère commence pour l'Afrique.

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : Il n'y a plus d'orateur sur ma liste pour cette partie de la Réunion plénière de haut niveau.

Étant donné l'heure tardive, mes propos à l'Assemblée seront brefs.

Premièrement, je voudrais dire, en ma qualité de Président de l'Assemblée générale, combien je regrette que le document final ait été adopté avant que tous les orateurs aient pris la parole. Comme les membres le savent, la présente séance a été énormément retardée en raison de la longueur des interventions, qui se sont rarement limitées aux cinq minutes réglementaires, et parce que les dirigeants ont quitté New York les uns après les autres, au moment où un document très important devait être adopté.

Je suis le premier à déplorer qu'il ait été décidé de conclure les travaux avec l'intervention du dernier représentant d'un gouvernement, contraignant ainsi certains orateurs à attendre pour prendre la parole. Or leurs déclarations méritaient très certainement d'être entendues par le plus grand nombre. Je note la présence d'environ 80 délégations dans la salle, et je les remercie de leur loyauté. Chacun d'entre nous doit faire passer les messages que nous venons d'entendre. Nous devons également faire en sorte qu'ils soient bien transmis à travers nos déclarations à la presse. Je sais

aussi que la chaîne de l'ONU retransmet en direct sur Internet, dans le monde entier, le déroulement de la Réunion.

Les messages que nous venons d'entendre sont absolument cruciaux. J'ai moi-même occupé les fonctions de Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires. Je me suis rendu en Somalie, au Mozambique et au Soudan, et c'est avec fierté que j'ai travaillé aux côtés de la société civile, des organisations non gouvernementales, des banques, des syndicats et des églises. Tous sont des partenaires indispensables. Mes propos peuvent sonner creux pour l'assistance, en cette heure tardive. Mais je puis assurer tout le monde qu'à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixantième session, je ferai tout mon possible pour que leurs voix soient entendues.

Nous avons également besoin des organisations régionales. Nous avons besoin de la société civile. Nous avons besoin des organisations non gouvernementales. L'ONU n'existerait pas si nous ne parlions pas de deux choses. Premièrement, il est primordial de parler des rêves et des aspirations des habitants du monde entier, dont beaucoup sont membres des organisations représentées dans cette salle. Cela est absolument vital si nous voulons insuffler une certaine vitalité à l'ONU. Compte tenu des graves problèmes auxquels l'ONU est actuellement confrontée, nous avons besoin de cette aide. Ainsi, la première chose à faire dans cette salle est d'évoquer les espoirs et les rêves du monde entier, justement incarnés par les personnes ici présentes.

La deuxième chose qu'il faut faire dans cette salle consiste à mettre en relief les véritables problèmes du monde : la pauvreté, la malnutrition infantile, la maladie, surtout celles qui sont évitables, les catastrophes naturelles, les menaces écologiques, la montée des suspicions et de la peur. Il est primordial de parler dans cette enceinte de tous ces problèmes, que les personnes ici présentes connaissent bien.

Je tiens à leur dire toute ma reconnaissance pour leur compréhension, si elles en sont encore capables. J'apprécie au plus haut point la force et la patience dont ces représentants ont fait preuve en venant ici pour adresser leur message au monde entier, et j'espère qu'ils verront en nous des partenaires, en cette heure historique pour l'avenir du multilatéralisme. Nous travaillerons ensemble et je compte énormément sur leur soutien. Nous avons besoin les uns des autres.

Sur ces mots, je remercie chacun de sa présence. Je ne manquerai pas de me souvenir de tout ce qui a été dit. J'espère que cela transparaîtra dans les discours que je serai amené à prononcer au cours de l'année. Je sais que les membres des délégations ici présentes s'emploieront eux aussi à diffuser les messages que nous venons d'entendre. Cela dit, nous devons aussi réfléchir à d'autres moyens de faire entendre à l'avenir ces mêmes voix dans cette salle. Je remercie tout le monde de sa contribution.

Mes remerciements s'adressent également au personnel, notamment aux interprètes, qui ont travaillé sans relâche jour et nuit, ainsi qu'à la formidable équipe du Service des affaires de l'Assemblée générale, qui s'est tenue fidèlement aux côtés des coprésidents gabonais et suédois de la présente Réunion.

Ainsi prend fin le plus grand sommet, à mon avis, jamais organisé. Le document qui a été adopté, malheureusement trop tôt pour les personnes présentes dans la salle, est extrêmement positif. Les

circonstances étaient telles que cette décision était peut-être compréhensible.

Minute de silence consacrée à la prière ou à la méditation

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : Je vais clore cette réunion en invitant les représentants des peuples et pays du monde à se tenir debout et à observer une minute de silence consacrée à la prière ou à la méditation.

Les membres de l'Assemblée générale observent une minute de silence consacrée à la prière ou à la méditation

Clôture de la Réunion plénière de haut niveau

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : Je déclare close la Réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale de septembre 2005.

La séance est levée à 21 h 55.